Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13418 – 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 20-LUNDI 21 MARS 1988

M. Gorbatchev et les partis communistes

La déclaration de Dubrovnik publiée, le vendredi 18 mars, à l'issue de la visite de M. Gorbatchev en Yougoslavie, ne peut que donner satisfaction aux dirigeants yougoslaves, et elle n'aurait pu être qu'approuvée par Tito lui-même. Elle est, au reste, dans la droite ligne des déclarations de 1955 et 1956 que le fondateur de la Yougoslavie socialiste avait mises au point avec Nikita Khrouchtchev. S'y ajoute un hommage appuyé à l'« autogestion socialiste », dont il est suggéré que la « perestroïka » de M. Gorbatchev pourrait s'inspirer. Pour le meilleur, il faut l'espérer, car les conséquences que risqueraient d'entraîner quelques-uns des aspects néfastes de l'expérience yougoslave – de l'inflation au chômage – pourraient être dramatiques à l'échelle de l'URSS.

Le plus attendu était la réaffirmation de l'indépendance des partis communistes et ouvriers, étant entendu que personne n'a « le monopole de la vérité » et que doit primer « le respect mutuel des voies différentes dans l'édification du socialisme ».

Nous sommes loin des excommunications prononcées du temps de Kominform, dont les communistes yougoslaves avaient été les premières victimes. Les temps ont évidemment changé, et avec les communistes chinois eux-mêmes Moscou ne cache pas son désir de rétablir des relations de parti à parti – qui ne sauraient conduire à la moindre ingérence dans les affaires de la République populaire.

En même temps toutefois prend forme, dans le discours de M. Gorbatchev, une nouvelle conception du mouvement communiste international. Il y avait fait explicitement référence le 2 novembre dernier, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre, en affirmant que ce mouvement « existe ». « Nous ne pouvons, ajoutait-il, nous contenter d'activités parallèles dans nos pays [respectifs]. Il faut aussi une interaction qui prenne, bien entendu, des formes modernes. » La déclaration de Dubrovnik fait écho à ces propos en présentant comme « un impératif de notre temps » une coopération « la plus large possible » entre les partis. Coopération « informelle », insistent les Soviétiques, et qui doit permettre à chacun d'exprimer en toute liberté son point de vue.

La question est de savoir jusqu'où peut aller, en fait, cette liberté, en particulier pour les pays socialistes, alliés de l'URSS au sein du pacte de Varsovie. Des commentateurs yougoslaves se disent convaincus que les principes énoncés à Dubrovnik rendent impensables des interventions de l'Union soviétique comme celles de 1956 en Hongrie ou de 1968 en Tchécoslovaquie. La fin, en somme, de ce qu'on a appelé, après le deuxième « coup de Prague », la « doctrine Brejnev ».

Sans doute M. Gorbatchev pratique-t-il une autre politique que ses prédécesseurs, pour lesquels il est sans complaisance. Les choses seraient plus claires s'il admettait publiquement que l'envoi des chars à Prague en 1968 était une erreur. Il s'en est jusqu'ici abstenu.

(Lire nos informations page 5.)

Le RPR à Vincennes, les élus socialistes au Bourget

La droite et la gauche se mobilisent à l'approche de la décision de M. Mitterrand

Un message de M. François Mitterrand devait être diffusé dimanche matin 20 mars pour permettre aux élus socialistes, réunis au Bourget à l'initiative de M. Mauroy, d'acclamer le nom de leur futur candidat. A Vincennes, le même jour, M. Chirac devait mobiliser ses militants dans une grande « réunion nationale ». Quelques heures plus tard, invité de l'émission « Questions à domicile », M. Rocard devait confirmer qu'il renonçait lui-même à sa candidature, et mettre ainsi fin à un suspense devenu inutile.

(Lire page 7 l'article de JEAN-LOUIS ANDRÉANI.)

Le PC du Nagorny-Karabakh brave Moscou

Le nouveau défi des Arméniens soviétiques

Très loin de s'apaiser, la crise du Caucase a maintenant rebondi et la situation est assez grave pour susciter, vient d'indiquer l'officielle Agence Tass, la « sérieuse préoccupation » de l'ensemble de la direction soviétique.

MOSCOU
de notre correspondant

A l'issue d'une spectaculaire manifestation qui aurait réuni quelque 70 000 personnes dans les rues de Stepanakert, la capitale du Nagorny-Karabakh, les dirigeants locaux du Parti communiste se sont prononcés, le jeudi 17 mars, en faveur du rattachement à la République d'Arménie de leur région autonome. Adoptée le jour même, leur résolution a été publiée vendredi par *Sovietski Karabakh*, le quotidien de Stepanakert, et constitue une double première.

Depuis que Staline, dès la fin des années 20, avait imposé le monolithisme au parti soviétique, c'est, d'abord, la première fois qu'une organisation de ce parti exprime un désaccord public avec le comité central. Car après que le Soviet du Nagorny-Karabakh (c'est-à-dire son Parlement), eut déjà, le 20 février, demandé que la région quitte l'Azerbaïdjan, dont elle est partie intégrante depuis 1923, le comité central avait catégoriquement rejeté cette demande, le 23 février.

Cette modification des frontières, avait-il alors déclaré, serait *« contraire aux intérêts de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie et porterait préjudice aux rapports entre les deux nations »*. Le lendemain, le premier secrétaire du Nagorny-Karabakh, en poste depuis quinze ans, avait été limogé.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 5.)

L'état d'urgence au Panama

Le général Noriega aurait négocié les conditions de son départ
PAGE 3

Large amnistie en Tunisie

Plus de deux mille condamnés vont bénéficier de mesures de clémence
PAGE 4

Les négociations sur l'Afghanistan

La résistance réitère son « refus absolu » de toute coalition avec les communistes
PAGE 4

Le feuilleton du septennat

1986, « Bonne chance, monsieur Chirac »
PAGE 8

L'affaire « Carrefour du développement »

Divergences entre le juge Michau et le parquet
PAGE 16

L'opposition aux corridas

Les adversaires accentuent leur offensive
PAGE 12

Il y a dix ans, Aldo Moro...

Page « Dates » : l'enlèvement et l'assassinat, par les Brigades rouges, du dirigeant de la Démocratie chrétienne
PAGE 2

« Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, invité dimanche de 18 h 15 à 19 h 30

Le sommaire complet se trouve en page 16

M. De Benedetti vend Buitoni à Nestlé

Le « condottiere » enlisé

Le groupe De Benedetti a vendu à Nestlé, vendredi 18 mars, « l'ensemble des activités industrielles et commerciales » *de sa filiale agro-alimentaire Buitoni, pour un prix total de 1 600 milliards de lires, soit 7,36 milliards de francs. Cette vente, rendue nécessaire par les opérations de M. De Benedetti en Belgique, signifie la fin des ambitions du « condottiere » dans le domaine agro-alimentaire européen.*

« *Je ne suis pas un raider*, s'insurgeait M. Carlo De Benedetti quand on mettait en doute ses intentions lors de ses offensives financières. *Je n'ai jamais revendu aucune des sociétés que j'ai acquises et gérées.* » Les dix dernières années, depuis la reprise d'Olivetti, lui avaient donné raison. Mais il faut bien constater que la cession de Buitoni à Nestlé correspond à un changement de ligne de conduite de la part du « condottiere ». Son image de « manager » hors pair s'en trouvera ternie et c'est tout l'empire De Benedetti qui risque d'en être ébranlé.

Peut-être la taille insuffisante de Buitoni ne lui donnait-elle effectivement, comme l'affirme l'homme d'affaires italien, aucune chance face aux géants de l'agro-alimentaire. Arrivé trop tard dans la course à la concentration, sans perspective de croissance externe, Buitoni se trouvait dans une impasse dont seule pouvait le sortir l'association avec plus grand que lui. Si l'argument est fondé, il prouverait que le choix de ce secteur par M. De Benedetti, en 1985, n'avait guère été clairvoyant.

Mais l'explication est insuffisante. A l'évidence, l'enlisement de M. De Benedetti dans le « plat pays » est aussi responsable de la vente des actifs de Buitoni à Nestlé. Dans son offensive pour la prise de contrôle de la Société générale de Belgique (SGB), l'homme d'affaires italien s'est engagé financièrement beaucoup plus loin qu'il ne l'avait escompté.

Parti, le 18 janvier, pour investir environ 4 milliards de francs français dans l'acquisition du tiers des titres du premier holding belge, dont il aurait rétrocédé, ensuite, une partie, il a finalement mis dans la bataille, directement ou par le biais de ses associés – ses fameux « suiveurs » – plus de 7 milliards de francs pour détenir une participation de 47 % qui ne lui donne aucun pouvoir. Le contraire même de ce qu'il avait toujours pratiqué.

Ainsi, dans Valeo, dispose-t-il du pouvoir, sans même avoir la minorité de blocage, avec seulement 20 % du capital.

Qu'est-ce qui a pu pousser le « condottiere » à aller se perdre dans les brumes du Nord ? Ses mobiles restent pour le moins mystérieux. Son concept de « holding européen » s'apparente plus, pour l'heure, à un slogan qu'à une réalité économique, industrielle ou financière. Que cherchait-il vraiment en s'intéressant à la SGB ? Une extension géographique après l'Italie, la France et l'Espagne ? Mais la Belgique ne représente pas un débouché si vaste qu'elle justifie un tel investissement. Des actifs industriels qu'il aurait su rentabiliser pour venir épauler ses propres secteurs d'activité (informatique, agro-alimentaire, équipement automobile) ? Des banques et des assurances qui lui auraient permis de se développer dans de nouvelles branches dont l'accès lui était jusque-là fermé ou limité ? Ou a-t-il simplement voulu saisir une occasion, alors que des paquets de titres de la Générale se « baladaient » depuis plusieurs mois sans trouver d'acquéreur ?

Quelles que soient les raisons de cette « campagne de Belgique », elle consacre la remise en cause, sinon l'échec, de la stratégie industrielle et financière mise en place par M. Carlo De Benedetti depuis une décennie.

CLAIRE BLANDIN.

(Lire la suite et l'article de DIDIER POURQUERY page 13.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 21 mars. — *Jordanie :* réunion de l'Organisation de la conférence islamique à Amman.

RFA : Bonn. Première réunion du conseil économique et financier franco-allemand.

Mardi 22 mars. — *Etats-Unis :* Washington. Visite du ministre soviétique des affaires étrangères, M. E. Chevardnadze (jusqu'au 23).

Grande-Bretagne : Londres. Visite du président yougoslave, M. Djuranovic.

Jeudi 24 mars. — *Hongrie :* Visite officielle de M. J.-B. Raimond (jusqu'au 25).

Suisse : Genève. Visite du secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe (24 et 25).

Gibraltar : élections générales.

Vendredi 25 mars. — *Chine :* ouverture de la première session de la septième assemblée nationale populaire.

Samedi 26 mars. — *Etats-Unis :* « Caucus » dans le Michigan.

Nigéria : premières élections locales dans seize des vingt et un Etats.

URSS : « Meeting national » à Erevan.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie de « Monde » 1, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24

Il y a dix ans

Le rapt et l'assassinat d'Aldo Moro

JEUDI 16 mars 1978. Baignée de soleil printanier, Rome semble assoupie. Un visiteur de passage jurerait qu'elle s'ennuie. Les médias du matin titrent sur la qualification sans surprise de la Juve turinoise en demi-finales de Coupe d'Europe et tergiversent à longueur de colonnes sur la crise gouvernementale qui s'étire depuis sept semaines. Rien de très excitant, c'est la trente-septième fois depuis la guerre que l'Italie se cherche une formule de gouvernement un peu moins éphémère que les précédentes. Le peuple attend, sans impatience manifeste, que les politiciens se mettent d'accord.

Au vu de la via Forte Trionfale, dans le beau quartier de Monte Mario, un homme aux cheveux blancs, mince et raffiné, visage austère et œil indéchiffrable, emplit méthodiquement sa serviette de cuir avec des documents sans importance. A 8 h 45, Aldo Moro quitte son domicile et prend place dans la Fiat officiel le qui lui est réservée. Au volant, un sous-officier des carabiniers et, à ses côtés, un supérieur, le maréchal Oreste Leonardi : garde du corps personnel depuis dix ans, ami et confident de l'« onorevole » Moro. Seul sur le siège arrière, le président de la démocratie chrétienne feuillette les journaux. Catholique et pratiquant sourcilleux, Aldo Moro a prévu comme chaque matin une halte-prière dans l'église de Santa-Chiara.

Les 55 jours de Rome

Il est 9 h 03 quand sa voiture, suivie de l'Alfetta blanche des trois gardes armés qui l'accompagnent partout, aborde le croisement presque désert des via Fani et Stresa. Brusquement, devant le véhicule de tête, une Fiat 128 blanche pile net. Léger carambolage, et, là, tout bascule. Du véhicule immatriculé « corps diplomatique » jaillissent deux hommes armés qui ouvrent posément le feu. On tire aussi sur les côtés et pas-derrière, d'où vient de déboucher un quatrième véhicule, une Fiat 132, bleu métallisé. Déluge de mitraille. Un garde parvient à dégainer son arme et à s'extraire de l'Alfetta, il est aussitôt abattu d'une rafale de mitraillette. Ses quatre collègues, eux, ont été cloués de plomb dans leurs fauteuils. On retrouve 80 balles sur les lieux, mais pas une seule à l'endroit où Aldo Moro était assis.

Minutée, l'opération a dû être répétée dans les moindres détails. Miraculeusement indemne, le président du premier parti d'Italie est donc poussé dans la Fiat 132 bleue, qui démarre en trombe. Il est 9 h 08, les « *55 jours de Rome* » commencent. La nouvelle se répand comme une traînée de poudre. Crépitement des téléphones, sarabande des radios et chaînes de télé, sourde clameur du peuple. « *Incroyable !* » C'est l'adjectif qui revient sur toutes les lèvres. L'Italie paraît tomber des nues. C'est pourtant le douzième rapt depuis janvier, le cent trente-sixième en moins de trois ans ! Seulement voilà, s'il y a beaucoup de magistrats, de politiciens et de millionnaires de l'autre côté des Alpes, il n'y a qu'un Moro.

En le kidnappant, en massacrant sauvagement son escorte, les terroristes ont frappé directement au cœur de l'Etat. « *C'est l'événement le plus terrible de l'après-guerre* », dit au micro Giuseppe Saragat, président du Parti social-démocrate et ancien président de la République. Et il ajoute, décomposé : « *L'homme le plus éminent de la République est entre les mains de criminels* ». Affolé, Ugo La Malfa, son homologue républicain, suggère qu'on décrète le couvre-feu. Tremblant de rage et d'émotion, il s'en va partout répétant : « *Nous sommes en état de guerre ! Nous sommes en état de guerre !* » Contre qui ? Les Brigades rouges évidemment. Dès 10 h 10, l'agence de presse ANSA reçoit plusieurs coups de téléphone. Tous les correspondants se réclament de l'organisation terroriste, et certains exigent la libération immédiate des quinze « brigadistes » jugés depuis le 9 mars à Turin. Ces derniers, apprenant la nouvelle dans leur cellule, se sont mis à chanter.

Etat de guerre donc. Trente mille hommes sont officiellement mis en branle pour retrouver Aldo Moro et ses ravisseurs. La classe politique, les syndicats, les médias, le peuple, tout le monde a compris que c'est l'homme-clé de la République qui vient d'être enlevé.

Le « professore » de droit, le bourgeois distant et secret devenu alchimiste en chef et grand seigneur de la politique venait en effet de réussir l'impensable : l'entrée des communistes dans l'antichambre du pouvoir. La démocratie chrétienne (DC) l'avait toujours refusée, mais, aux dernières élections, le parti d'Enrico Berlinguer a remporté 34,4 % des suffrages. Impossible désormais de l'ignorer. Moro et Berlinguer ont négocié secrètement pendant des semaines. Le 1er mars 1978, convaincus par les arguments de leur président, les quatre cents députés de la DC acceptent enfin, pour dénouer la crise, l'entrée des communistes dans une « *majorité programmatique parlementaire* » typiquement italienne. En clair : on s'associe pour un programme bien déterminé. Le vote à la Chambre est prévu pour le 16 mars.

Pour la première fois depuis la guerre, le Parti communiste le plus puissant d'Europe occidentale va apporter ses suffrages à un gouvernement démocrate-chrétien présidé par Giulio Andreotti. Moro a résolu la crise. Il apparaît dès lors comme l'indiscutable leader de la DC, l'interlocuteur privilégié de la gauche, et plus personne ne doute qu'il sera, dans moins de dix mois, le nouveau président de la République. Oui, c'est ce personnage-là, l'un des plus protégés d'Italie, que les « *petits enfants de Staline* » (1) viennent d'enlever. Et c'est cet homme « *irremplaçable* » que l'Etat s'apprête à laisser mourir.

Tribunal du peuple

Le samedi 18 mars, les Brigades rouges publient leur communiqué n° 1. « *Aldo Moro (...) exécuteur le plus fidèle des directives lancées par les centrales impérialistes (...) sera soumis à un procès devant un tribunal du peuple.* » Une photo, bientôt publiée dans tous les journaux de la Terre, accompagne le texte. On y voit l'otage, le grand Moro, digne, sans veste ni cravate, sous le célèbre emblème des Brigades rouges. Regard sans haine, toujours énigmatique, un peu triste mais pas implorant. Portrait bouleversant d'un prisonnier qui sait qu'il va souffrir, mais qui, sûrement, à ce moment-là, croit encore à une libération prochaine. Les enlèvements précédents n'ont-ils pas presque tous connu, après versement d'une rançon, un épilogue heureux ? Est-il possible qu'un compromis ne soit pas trouvé dans ce pays du compromis permanent ?

Pour l'heure, le pays est sous le choc. La puissante DC est orpheline et la nation désemparée, humiliée dans le tréfonds de son âme. Une organisation terroriste, fondée huit ans plus tôt en réaction à la stratégie de la tension du terrorisme en chemise noire, vient d'engager publiquement la plus incroyable, la plus spectaculaire des guerres des nerfs avec un Etat moderne. Bientôt viendra, par le communiqué n° 7, l'heure du chantage. Le précédent, publié le 15 avril, annonçait le « *verdict* » du « *tribunal du peuple* » : « *Aldo Moro est coupable ; il est donc condamné à mort.* » Le 20 avril, une lueur d'espoir : « *La remise en liberté pourrait être prise en considération uniquement en fonction de la libération de prisonniers communistes.* » Les brigadistes donnent « *quarante-huit heures à la DC et à son gouvernement* » pour prendre une décision. Jimmy Carter et Yasser Arafat, Valéry Giscard d'Estaing et Kurt Waldheim, alors à la tête de l'ONU, tous les grands du monde tentent de faire fléchir les Brigades. Rien n'y fait. Le 22 avril, Paul VI lui-même s'adresse « *aux hommes des Brigades rouges. (...) Au nom suprême du Christ (...), je vous en prie à genoux : libérez Aldo Moro.* »

Dix ans après, en mars 1988, l'Italie apprendra que le Vatican était même prêt à payer une rançon aux ravisseurs. Mais le contact direct n'a jamais pu être établi. Pour l'heure, l'Italie est déchirée ; l'Italie a honte, mais elle ne cédera pas au chantage. Le 4 avril déjà, le président du conseil avait déclaré à la Chambre : « *On ne peut pas traiter avec des gens qui ont les mains ruisselantes de sang.* » La cause était entendue. Dans sa prison, Aldo Moro ne comprend pas. Se pourrait-il que ses collègues politiciens, grands prêtres entre tous du compromis et de la « *combinazione* », l'abandonnent à son sort, au nom d'une conception aussi roide de la raison d'Etat ? Qu'est-ce que « *cette rigueur nouvelle dans une pays aussi brouillon que l'Italie ?* », écrit-il à son épouse. Qu'y aurait-il de mal à « *sauver ma vie ? Comment peut-on déduire que l'Etat tombe en ruines si, une fois en passant, un innocent se sauve et, en échange, une autre personne est exilée au lieu d'être emprisonnée ?* »

La classe politique italienne ne répond pas aux arguments. Elle dit simplement : « *Ce n'est pas Moro qui a écrit cela.* » Il se trouvera même des évêques et des intellectuels pour publier une déclaration selon laquelle, c'est clair, l'otage n'est plus en pleine possession de ses moyens. On veut croire qu'Aldo Moro est un preux, un héros prêt au sacrifice ultime, et non un martyr sanglotant pour sa vie. Dans *le Monde*, Maria-Antonietta Macciocchi, ancienne communiste, résume d'un trait cruel le tragique pirandellien de la situation : « *On demande à Moro*, écrit-elle, *de devenir un héros pour absoudre par rédemption toute une classe politique (...) et des hommes d'Etat habitués aux lâchetés du pouvoir* ».

En attendant, les Brigades rouges ont atteint l'un de leurs objectifs. L'image du grand homme d'Etat, du politicien avisé et calculateur est presque détruite. Ne reste plus qu'un homme seul, faible et vindicatif qui menace ses amis politiques — « *Mon sang retombera sur vous* » — les insulte — « *le cynisme que vous manifestez* » — et va jusqu'à « *supplier* » l'un de ses adversaires, Bettino Craxi, « *de continuer et d'accentuer* » son initiative en sa faveur. Le secrétaire général du Parti socialiste a en effet soumis à la DC des « *propositions humanitaires* » dont le contenu n'est pas révélé publiquement. En mars 1988, dans une interview à *Panorama*, l'ancien président du conseil affirmera : « *Ils ne voulaient pas du tout le sauver.* »

Un homme seul et faible

Aldo Moro, le 29 avril 1978, n'a pratiquement plus d'espoir. Dans l'une de ses dernières plaintes publiques à la DC, il écrit : « *Je meurs si mon parti en décide ainsi* », mais il ajoute : « *Ce bain de sang ne profitera ni à Zaccagnini* (secrétaire général du parti), *ni à Andreotti* (président du conseil), *ni à la DC, ni au pays.* » C'est presque terminé. La grandiose et monstrueuse mise en scène des Brigades rouges touche à sa fin. Aldo Moro a écrit entre cinquante et soixante-dix « *lettres de prison* ». Pour qu'on le sauve, il a successivement suggéré puis ordonné, adjuré, supplié et enfin imploré. Rien n'y a fait. Pour une fois plus puissant que le parti de la négociation et du compromis, le front de la fermeté, comme une monstrueuse pierre tombale, s'est refermé sur lui.

Dans la matinée du 9 mai, un homme gare une Renault 4 rouge dans la rue Michelangelo-Caetani, à égale distance des sièges de la DC et du PCI. Puis il s'éloigne tranquillement. Vers 13 heures, sur un coup de téléphone anonyme, la police cerne le véhicule et ouvre le coffre. Recroquevillé à l'intérieur gît le corps d'un homme de soixante-deux ans, maigre et barbu. L'otage a perdu sept kilos pendant sa détention, et il a reçu, le matin même, onze balles dans le thorax. L'« *onorevole* » *Moro* n'est plus.

Dans la presse, Aldo Moro est statufié sur-le-champ, et un flot mondial de condoléances profondément attristées s'abat sur la famille. Celle-ci réplique par un communiqué on ne peut plus clair : « *La volonté précise d'Aldo Moro doit être pleinement respectée. Cela veut dire : aucune manifestation publique ou cérémonie ou discours. Aucun deuil national ni funérailles d'Etat ou décoration posthume. La famille se réfugie dans le silence et demande le silence. Sur la vie et sur la mort d'Aldo Moro, l'histoire jugera.* »

Dix ans après, il est encore trop tôt. Moultes investigations et trois superprocès accompagnés de révélations diverses n'ont dissipé ni la controverse, qui demeure vive en Italie, ni les zones d'ombre accumulées autour de l'affaire. Moro est mort, les Brigades rouges l'ont assassiné. On connaît même le nom de son bourreau (Prospero Gallinari), mais on ne sait toujours pas ce qui l'a tué...

PATRICE CLAUDE.

« L'essentiel de ce récit est tiré de *Défi terroriste*, publié en 1979 au Seuil par Robert Solé, alors correspondant du *Monde* à Rome. Voir aussi l'étude de Marcelle Padovani : *Vivre avec le terrorisme*, chez Calmann-Lévy.

(1) Selon l'expression du grand écrivain sicilien Leonardo Sciascia dans *l'affaire Moro*, chez Grasset.

"GRAND JURY" RTL - Le Monde
dimanche 18 h 15
GEORGES MARCHAIS
animé par Jean-Pierre DEFRAIN
avec André PASSERON
et Olivier BIFFAUD (Le Monde)
Dominique PENNEQUIN
et Paul JOLY (RTL)
en direct sur RTL

PANAMA : après avoir fait proclamer l'état d'urgence

Le général Noriega négocierait les conditions de son départ avec l'opposition et Washington

Le gouvernement panaméen, toujours sous le contrôle du général Antonio Manuel Noriega, a décrété, vendredi 18 mars, « *l'état d'urgence sur tout le territoire* ». Cette décision autorise le conseil des ministres et l'armée à prendre toutes « *les mesures adéquates pour le maintien de l'ordre public et pour repousser les attaques internes et externes contre l'économie* ». Soulignant que les pressions américaines ont un « *impact très grave sur les activités économiques, les finances publiques et toutes les structures de la vie nationale* », le communiqué gouvernemental précise que le pays se trouve en « *situation de guerre non déclarée* ».

L'instauration de l'état d'urgence, après trois semaines de profonde crise politique et financière, traduit la volonté du général Noriega de tenter de garder toutes les cartes en main, que ce soit pour se maintenir au pouvoir ou pour le quitter dans les meilleures conditions possibles.

La décision, qui donne virtuellement tous les pouvoirs à l'exécutif – contrôlé par le général Noriega, – est intervenue alors que de nouvelles rumeurs faisaient état de négociations en cours pour assurer au chef militaire une sortie « honorable ». A Washington, un responsable qui tient à garder l'anonymat a révélé, vendredi, que le sous-secrétaire d'Etat américain William Walker aurait fait jeudi le voyage de Panama pour expliquer au général Noriega que les Etats-Unis seraient prêts à renoncer à leurs poursuites judiciaires pour trafic de drogue s'il acceptait de s'effacer. Cette source a précisé que c'est à la demande du général que l'émissaire américain s'était rendu à Panama.

D'autre part, au département d'Etat, on a indiqué que des discussions ont été engagées, jeudi soir entre l'opposition panaméenne et l'homme fort du Panama. « *C'est une bonne chose que des discussions aient lieu à Panama.* [...] *Le fait que le général Noriega prenne part à de telles discussions est un signe positif* », a déclaré M. Elliott Abrams, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines. M. Abrams a, en outre, émis l'espoir que le général Noriega puisse s'en aller « *très rapidement* » dans « *son intérêt et celui du peuple panaméen* ». « *Nous espérons qu'il s'agit d'une question de jours, pas de semaines* », a-t-il ajouté.

En début de soirée, vendredi, la chaîne de télévision américaine ABC a indiqué, citant des sources à Washington, qu'un accord était en cours de discussion entre l'opposition panaméenne et le général Noriega pour le départ de ce dernier vers l'Espagne ou la France. ABC avait également ajouté que Washington s'engagerait à ne pas demander l'extradition du général.

De plus en plus isolé

Cependant, le mouvement panaméen d'opposition Croisade civique nationale a appelé, vendredi, à observer à partir de lundi, une « *grève générale dans tous les secteurs* » pour pousser le général Noriega à démissionner du commandement des forces armées. Le mouvement lance également un appel à l'armée pour que ses membres prennent conscience que « *la survie de la nation dépend de leur solidarité* ».

Dans la situation de quasi-paralysie où le pays s'enfonce depuis le 25 février, date de la brutale destitution du président Eric Delvalle, l'instauration de l'état d'urgence ne modifie guère sur le fond la réalité d'un pays déjà soumis au pouvoir apparemment discrétionnaire de l'armée.

La décision de l'état d'urgence intervient dans un pays à bout de souffle, étranglé financièrement et en proie à une escalade de la violence que seule la poigne d'une armée omniprésente a pu contenir. Le général Noriega se trouve dramatiquement isolé après avoir assisté aux défections successives de secteurs qui lui étaient traditionnellement fidèles.

L'armée panaméenne a montré pour la première fois, mais de manière éclatante, le signe de la désunion avec la tentative de putsch militaire qui a échoué mercredi. Après l'arrestation du colonel Leonidas Macias, qui était à la tête de la révolte, une vaste purge a été opérée au cours des deux derniers jours dans les rangs militaires.

Auparavant, c'étaient les fonctionnaires et les agents du secteur public qui, n'ayant pas participé jusqu'alors aux groupes d'opposition de la Croisade civique, avaient rejoint la contestation pour réclamer le paiement de leurs salaires en espèces. L'embargo monétaire mis en place par les Etats-Unis au début de la crise continue de se traduire par une grave pénurie d'argent liquide dans le pays. – *(AFP, Reuter, AP.)*

SALVADOR

Regain de tension à la veille des élections

La guérilla est parvenue, vendredi 19 mars, à paralyser les transports dans la plus grande partie du Salvador pour souligner sa campagne de boycottage des élections municipales et législatives qui devaient avoir lieu dimanche.

La radio des rebelles du Front Farabundo Marti pour la libération nationale a lancé un appel à tous les transporteurs du pays leur enjoignant de ne pas circuler. Selon des responsables des transports en commun, le trafic routier était paralysé vendredi à 98 %, ce qui pouvait affecter le déplacement des électeurs.

Par ailleurs, la guérilla a tué jeudi le maire de Azacualpa, une ville du nord du pays, lors d'un raid sur la localité, a annoncé vendredi le service d'information de l'armée.

Une commission d'observateurs américains devait assister dimanche aux élections et le président Ronald Reagan a fait savoir vendredi que ce scrutin représentait « *un autre exemple du développement et de la consolidation de la démocratie en Amérique centrale* ». – *(AFP.)*

La tension entre le Nicaragua et le Honduras

Les Nations unies vont envoyer une mission sur les lieux des combats

Alors que l'armée hondurienne s'apprêtait à lancer une offensive, le samedi 19 mars, pour déloger les forces sandinistes qui occuperaient depuis mardi dernier une soixantaine de kilomètres carrés du département d'Olancho, près de la frontière honduro-nicaraguayenne, le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, a décidé, vendredi, d'envoyer une mission sur les lieux. Cette mission devrait se composer de trois ou quatre fonctionnaires internationaux, dont des experts militaires. La décision du secrétaire général donne satisfaction au Nicaragua ; le Honduras s'était opposé à l'envoi de la mission, qui pourrait être sur les lieux au début de la semaine prochaine.

Alors qu'il est encore très difficile de se faire une idée de la situation exacte à la frontière honduro-nicaraguayenne, Washington a minimisé, vendredi, la portée de son engagement au Honduras. C'est ainsi que le secrétaire à la défense, M. Frank Carlucci, a affirmé que les trois mille deux cents militaires américains acheminés au Honduras n'y resteraient qu'une dizaine de jours. M. Carlucci a également exclu qu'ils participent aux combats. A Tegucigalpa, on affirmait cependant, vendredi, que le Honduras avait demandé l'aide des Etats-Unis pour acheminer par hélicoptères des unités honduriennes à proximité de la zone des combats. Une telle requête avait déjà été acceptée en décembre 1986 par les Etats-Unis, lors d'une incursion des forces de Managua visant des installations de la Contra situées au Honduras.

Interrogé vendredi à la télévision, M. Howard Baker, secrétaire général de la Maison Blanche, n'a pas voulu exclure catégoriquement une participation des militaires américains aux combats. « *Aucune demande de cet ordre n'a été adressée*, a-t-il dit. *Je ne pense pas qu'elle le sera, mais, dans le cas contraire, elle recevra la plus grande attention. Je ne peux pas dire cependant quelle décision le président prendrait dans de telles circonstances.* »

Selon le Honduras et la Maison Blanche, entre mille cinq cents et deux mille militaires nicaraguayens se trouveraient au Honduras. M. Carlucci a affirmé de son côté qu'il était difficile de donner un chiffre précis, mais que Managua avait retiré certaines unités au cours des dernières heures.

Les réactions aux Etats-Unis

Après le Mexique, qui avait exprimé jeudi soir sa « *consternation* » devant la décision des Etats-Unis, le ministre colombien des affaires étrangères, M. Julio Condono, a exprimé la « *préoccupation* » de son gouvernement. De même, le président uruguayen Julio Maria Sanguinetti a estimé vendredi à Bruxelles que les récents événements risquaient de « *compromettre les efforts de paix en Amérique centrale* ». De son côté, M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé des relations avec l'Amérique latine, a souligné « *l'inquiétude* » de la CEE.

Quant au gouvernement péruvien, il a « *exigé le retrait de toutes les forces étrangères de la région* » et a appelé le Honduras et le Nicaragua au dialogue, par la voix de son ministre des affaires étrangères, M. Allan Wagner Tizon.

Aux Etats-Unis, l'opposition à l'envoi de troupes au Honduras s'est développée vendredi, et plusieurs dizaines de personnes ont été arrêtées au cours de manifestations qui se sont déroulées pour la deuxième journée consécutive dans différentes villes. Plus de cent manifestants ont été interpellés à San-Francisco et au moins soixante autres à Chicago. – *(AFP.)*

● **MEXIQUE : l'assassin d'un collaborateur du *Monde diplomatique* condamné à quarante ans de prison.** – Rodolfo Andy Limon, quarante-deux ans, traduit devant la justice pour avoir assassiné, le 5 novembre 1986, le journaliste mexicain Ivan Menendez, directeur de l'édition en espagnol du *Monde diplomatique*, a été condamné, vendredi, à quarante années d'emprisonnement, la peine maximale prévue par le code pénal mexicain. Le jugement a établi la préméditation. L'enquête a montré que l'assassin et sa victime s'étaient recontrés une première fois le jour du meurtre. Ivan Menendez venait de vendre sa maison et avait reçu une très importante somme d'argent en liquide.

Proche-Orient

Dans les territoires occupés

Vague d'arrestations avant le Jour de la terre

Deux Palestiniens ont été tués, vendredi 18 mars, en Cisjordanie et à Gaza lors d'affrontements avec l'armée israélienne. Vingt-cinq autres manifestants ont été blessés à l'occasion de ces heurts qui ont généralement éclaté à la sortie des mosquées. Ces deux morts portent à au moins quatre-vingt-dix-neuf le nombre de Palestiniens tués depuis le début de la révolte dans les territoires occupés, le 8 décembre 1987.

Des témoins affirment qu'un hélicoptère de l'armée a déversé du gravier sur une foule de manifestants à Ramallah (près de Jérusalem), où deux cent cinquante personnes – des jeunes et des femmes – défilaient en brandissant des drapeaux palestiniens, en criant des slogans et en jetant des pierres.

Les soldats ont ouvert le feu sur des manifestants dans d'autres secteurs. Deux hommes ont été hospitalisés à Ramallah avec des blessures par balles.

Ces incidents se sont produits en dépit de l'arrestation de dizaines de Palestiniens au cours de la nuit, pour prévenir, selon des sources proches des services de sécurité israéliens, des émeutes à l'occasion du Jour de la terre, le 30 mars. Le Jour de la terre commémore la mort de six Arabes israéliens tués par l'armée en 1976 lors de manifestations contre la confiscation par le gouvernement de terrains en Galilée. La « direction unifiée du soulèvement » palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza a décrété que le Jour de la terre devait être un « *Jour de l'affrontement farouche* ». – *(Reuter.)*

En Cisjordanie

Une nouvelle arme défensive : le rameau d'olivier

Une lutte silencieuse est engagée entre les paysans palestiniens et les colons israéliens sur les crêtes arides qui surplombent la vallée du Jourdain, avec pour arme le rameau d'olivier.

Cette ligne de crêtes, qui culmine à 800 mètres et qui traverse du nord au sud la Cisjordanie, est située à l'intérieur des territoires occupés. Considérée comme stratégique par l'armée israélienne, elle est devenue la « frontière » militaire de l'Etat hébreu et, par conséquent, d'autant plus ouverte à la colonisation israélienne que ses pentes sont pratiquement inhabitées. Le regard y est arrêté par des centaines de fûts métalliques délimitant des lopins de terre. Du feuillage en émerge. Ce sont autant de pousses d'olivier que les paysans palestiniens ont placées là pour « *occuper le terrain* ». Pour les protéger du vent très fort qui souffle sur ce relief dénudé, les Palestiniens les plantent dans ces fûts, au moins pendant leurs premières années.

Ces plantations irritent les colons israéliens, qui y voient une politique concertée de l'OLP visant à les empêcher de se les approprier. En effet, le gouvernement israélien, utilisant la loi jordanienne toujours en vigueur en Cisjordanie et selon laquelle « *la terre est à celui qui la cultive* », argue du fait qu'une terre n'est pas cultivée pour en prendre possession. « *Ces terres appartiennent en droit à la couronne hachémite, mais elles sont laissées à l'abandon. Maintenant, les Palestiniens veulent s'en rendre propriétaires en y plantant des arbres* », déclarait récemment à la presse un porte-parole du Goush Emounim (Bloc de la foi), mouvement religieux actif au sein des colons, M. Haïm Makovsky. Pour le Goush Emounim, qui revendique ces terres au nom du Grand Israël, il s'agit d'une initiative inadmissible puisqu'elle empêche les colons de s'étendre.

Les Palestiniens ont compris l'enjeu : une journée a déjà été organisée début mars pour planter symboliquement des pousses, partout en Cisjordanie. Le 30 mars, la « *journée de la terre* » sera une autre occasion pour affirmer ce principe : « *Planter pour garder.* » – *(AFP.)*

Le conflit entre l'Iran et l'Irak

Reprise de la « guerre des pétroliers »

Le conflit irano-irakien a redoublé de violence vendredi 18 mars : alors que Téhéran attaquait trois navires dans le Golfe, Bagdad soumettait la capitale iranienne à une grêle de missiles, tandis que des combats se poursuivaient sur les fronts central et septentrional.

De source maritime, on faisait état de trois attaques de pétroliers en douze heures par des vedettes iraniennes. Il s'agissait du *Neptune-Subaru*, un navire de Singapour jaugeant 87 768 tonneaux, du pétrolier norvégien *Berge-Lord* (284 494 tonneaux) et du méthanier japonais battant pavillon panaméen *Maria-2* (4 172 tonneaux). De même source, on indiquait qu'un marin au moins avait été tué et que neuf autres avaient été blessés au cours de ces actions.

Bagdad a également indiqué que son aviation avait attaqué deux navires. Le groupe d'assurances britannique Lloyd's a confirmé que le pétrolier chypriote *Kyrnicos* (80 137 tonneaux) avait été incendié par la chasse irakienne et abandonné par son équipage, dont plusieurs membres ont été légèrement blessés.

En ce qui concerne la « guerre des villes », l'Irak a dit avoir tiré sur Téhéran une salve de sept missiles, dont six simultanément. L'Iran, a ajouté Bagdad, a riposté en tirant sur Mossoul un missile qui a fait plusieurs victimes. D'après les premières informations diffusées à ce sujet par l'agence iranienne IRNA, les tirs contre Téhéran ont tué un enfant et fait plusieurs blessés. En outre, plusieurs victimes étaient à déplorer dans au moins six villes iraniennes, notamment Chiraz et Dezfoul, bombardées par l'aviation irakienne. L'Iran, a précisé IRNA, a tiré vingt-huit roquettes contre des villes frontalières irakiennes.

Parallèlement à la « guerre des villes » et à la « guerre des pétroliers », de violents combats se poursuivaient sur le front central et le front nord.

Sur le front central, les Irakiens ont affirmé, vendredi, avoir repoussé une offensive ennemie. « *Nos troupes*, a déclaré un porte-parole militaire, *ont tué huit cents soldats iraniens.* [...] *Les seuls survivants sont ceux, très rares, qui ont pu s'enfuir.* » Sur le front nord, Téhéran a déclaré procéder à l'évacuation par hélicoptères de Kurdes blessés par des bombes chimiques ennemies et fait état de nouvelles progressions. Jeudi, IRNA avait déclaré que l'aviation de Bagdad avait largué des bombes chimiques sur certains quartiers de la ville irakienne de Halabja (enlevée par les Iraniens et leurs alliés kurdes), où elle avait fait quatre mille morts et des milliers de blessés.

Par ailleurs, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a proposé aux deux belligérants l'ouverture de nouvelles négociations à la fin du mois, leur demandant d'envoyer à cette fin des « *émissaires spéciaux* » à New-York. – *(Reuter.)*

La Chine livrera des missiles continentaux à l'Arabie saoudite

Le département d'Etat américain a officiellement exprimé son inquiétude après la révélation, vendredi 18 mars, par le *Washington Post*, reprise samedi 19 mars, par l'*International Herald Tribune*, de la prochaine livraison à l'Arabie saoudite de missiles sol-sol à portée continentale conçus par la Chine populaire. Après l'Iran, l'Irak et, probablement, Israël, il s'agit là d'une prolifération inquiétante dans la région de missiles qui peuvent couvrir le Proche et le Moyen-Orient, estime-t-on à Washington.

Selon les informations de source américaine, le missile chinois livré aux Saoudiens est du modèle CSS-2, c'est-à-dire un missile mono-étage à propergol liquide, d'une portée de l'ordre de 2 600 kilomètres. Dans sa configuration en service dans l'armée populaire chinoise à partir de 1972 et, aujourd'hui, au nombre de plus d'une centaine, le CSS-2 est capable d'emporter une tête nucléaire dont la puissance est évaluée à 2 ou 3 mégatones (cent à cent cinquante fois la puissance de la bombe d'Hiroshima).

Pour installer ces missiles, qui sont mobiles ou peuvent être enfouis en silos enterrés, les Saoudiens construiraient actuellement une base près de Ad Dilam, à environ 100 kilomètres au sud de la capitale, Ryad. Les Saoudiens, d'autre part, auraient assuré les Etats-Unis qu'ils n'avaient pas l'intention d'acquérir l'arme atomique et que la Chine ne souhaitait pas exporter d'armes nucléaires.

(Publicité)

GRANDE SOIRÉE

HOMMAGE A CONDORCET

organisée par le

CERCLE CONDORCET DE PARIS

président Claude JULIEN

CONDORCET ET L'INSTRUCTION DU CITOYEN

par Dominique JULIA

directeur de recherche au CNRS

CONDORCET, UN RÉPUBLICAIN

par M. Robert BADINTER

● Textes de Condorcet lus par M. François CHAUMETTE, *de la Comédie-Française*

● Airs de la période révolutionnaire *par la Musique des gardiens de la paix sous la direction de M. Claude PICHAUREAU*

LUNDI 21 MARS 1988

de 18 h 15 précises à 20 h

Grand Amphithéâtre de la Sorbonne

Entrée rue des Ecoles

ENTRÉE LIBRE

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Afrique

TUNISIE : pour la fête nationale

Mesures de grâce et augmentation de salaires

TUNIS
de notre correspondant

A l'occasion de la fête nationale (1), le président Ben Ali a décrété vendredi 18 mars des mesures de grâce en faveur de 2 044 condamnés politiques et de droit commun.

Aucune précision n'a pu être obtenue sur l'identité des personnes concernées. Il y aurait parmi elles des membres du Mouvement de la tendance islamiste (MTI), condamnés en septembre dernier par la Cour de sûreté de l'Etat. Toutefois, il ne semble pas que les principaux dirigeants du MTI, et en premier lieu son « émir », M. Rached Ghannouchi, condamné aux travaux forcés à perpétuité, aient recouvré leur liberté.

Dans ce train de mesures, on note également la réhabilitation de 1 275 personnes et la mise en liberté conditionnelle de 182 autres, sans pouvoir déceler, à la lecture du communiqué, si ces chiffres doivent ou non s'ajouter aux 2 044 dont il est fait état initialement.

M. Ben Ali a aussi décidé, afin « *d'encourager la presse d'opinion* », de supprimer les amendes infligées aux journaux d'opposition avant sa prise de pouvoir. Mais le cas des personnes en fuite « *dont les affaires revêtent un aspect politique* » continuera de dépendre de « *la régularisation de leur situation vis-à-vis de la justice* ». Cette précision concerne des personnalités telles que l'ancien premier ministre Mohammed Mzali ou M. Ahmed Ben Salah, ancien ministre de l'économie, qui vivent à l'étranger.

Depuis le 7 novembre, seul parmi les exilés, l'ex-ministre de l'intérieur, M. Driss Guiga, a regagné la Tunisie pour faire aussitôt opposition au jugement qui le condamnait à dix ans de travaux forcés à la suite de la « révolte du pain » de juin 1984. Au terme d'un second procès (*le Monde* du 10 décembre 1987), sa peine a été ramenée à cinq ans avec sursis, assortie d'une privation de ses droits civiques pendant une même durée, ce qui le met donc à l'écart de toute activité politique.

Ces mesures demeurent fort éloignées des revendications présentées récemment par le MTI dans un texte publié par des journaux locaux. Les islamistes demandent, en effet, l'annulation des sentences prononcées par la Cour de sûreté de l'Etat (aujourd'hui supprimée), le rétablissement dans leurs droits civiques et matériels de tous ceux qui ont été victimes de la répression de l'an passé et le retour des exilés « *avec tous leurs droits* ».

La présidence de la République a aussi annoncé que les salaires minimaux interprofessionnel et agricole garantis (SMIG et SMAG) seront augmentés de 5 % à partir du 1er avril. Des relèvements sont également prévus pour les hauts salaires, dont beaucoup sont bloqués depuis 1983. Dans les entreprises du secteur public, des augmentations représentant 3 % de la masse salariale seront allouées à compter du 1er avril. Le secteur privé a été invité à accorder des augmentations d'au moins 3 % par rapport à la masse salariale au profit des catégories qui n'ont pas bénéficié des réajustements du SMIG.

MICHEL DEURÉ.

(1) Quelques jours après la destitution de M. Bourguiba, il avait été décidé que la fête nationale serait célébrée le 20 mars, date de l'indépendance tunisienne en 1956, à la place du 1er juin, qui marquait l'anniversaire du retour d'exil de l'ex-président en 1955.

Asie

AFGHANISTAN : un colloque à Paris

La résistance réitère son « refus absolu » de toute coalition avec les communistes

Les Etats-Unis ont jugé « *préférable* », vendredi 18 mars, que le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan « *s'effectue sur la base d'un accord* » à Genève. Cette mise au point fait suite à l'annonce, jeudi par Moscou, que le retrait des troupes soviétiques n'était pas lié à un accord entre Islamabad et Kaboul. Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a souligné que les Etats-Unis sont prêts à se porter garants des accords « *à condition qu'ils soient satisfaits de leur contenu* ».

Vendredi, M. Diego Cordovez, le médiateur de l'ONU, a déclaré que les négociations seraient interrompues jusqu'au lundi 21 mars. En fait, elles ne devraient reprendre que mardi, à Washington, avec la rencontre entre le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, et le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze.

« Gagner la paix en Afghanistan » : tel était le thème de la conférence internationale qui s'est tenue les jeudi 17 et vendredi 18 mars à l'Assemblée nationale en présence de quelque deux cent cinquante personnes. Une importante délégation de la résistance afghane, des membres du Parlement européen, de l'Assemblée et du Sénat, des diplomates, ainsi qu'un grand nombre d'experts ont participé à ce colloque, organisé par le groupe d'études sur l'Afghanistan de l'Assemblée et le Bureau international Afghanistan, organisation privée de soutien à la résistance.

La délégation afghane regroupait notamment quatre commandants de l'intérieur et des représentants de l'Alliance des sept mouvements de résistance sunnites, dont le siège est à Peshawar. Fait significatif, le porte-parole de la délégation était l'ayatollah Mohseni, dirigeant du plus combattif des partis chiites afghans, le Herakat-e-Islami. Son chef d'état-major, le commandant Anwari, qui était également présent, est, avec Abdul Haq, le numéro un de la résistance dans la région de Kaboul. L'ayatollah Mohseni, en accord avec tous les autres mouvements de résistance, a rejeté la validité des négociations de Genève et réitéré son « *refus absolu de toute négociation avec les communistes afghans* ». « *La présence d'un seul ministre communiste dans un quelconque gouvernement de transition* » serait pour lui « *une raison suffisante de poursuivre la lutte armée* ».

En effet, si peu de doutes subsistent aujourd'hui sur la volonté des Soviétiques de se retirer militairement d'Afghanistan, toute la question est de savoir ce qu'ils laisseront derrière eux. « *Il faut que soit trouvée le plus tôt possible la paix*, a rappelé M. Jacques Chaban-Delmas, *non la paix d'hommes couchés, mais la paix d'hommes debout, d'hommes libres.* » Mme Simone Veil, comme la plupart des orateurs, a souligné le danger que les « *Soviétiques partent tout en restant* ».

Il convient également, selon M. Pierre Lellouche, directeur adjoint de l'IFRI, de « *ne pas tomber dans le piège tendu par l'URSS, qui, en partant dans le chaos, se ferait regretter comme un élément de stabilité* ».

Les représentants de la résistance ont, quant à eux, vigoureusement souligné qu'ils sauraient vaincre leurs dissensions internes afin de créer un Afghanistan « *libre, indépendant et non aligné* ».

Ph. E.

PHILIPPINES : le seizième anniversaire de l'insurrection

Les négociations avec les rebelles musulmans sont toujours dans l'impasse

MANILLE
correspondance

Le Front de libération nationale moro (FLNM), principale organisation de la guérilla musulmane, a célébré le seizième anniversaire de sa fondation, le vendredi 18 mars, alors que les négociations avec le gouvernement de Manille semblent dans l'impasse. Cette question devrait être abordée à Amman à l'occasion de la rencontre ministérielle, du 21 au 25 mars, de l'Organisation de la conférence islamique (OCI).

Il y a dix-huit mois, Mme Aquino avait accepté de rencontrer M. Nur Misuari, chef du FLNM, dans son fief, à Sulu. En l'absence d'un accord politique, on s'entendit néanmoins sur les modalités d'une prudente « *cessation des hostilités* » entérinant une décennie de paix tendue. Les pourparlers qui suivirent la rencontre de Sulu n'aboutirent pas à un accord sur une autonomie des régions musulmanes du sud de l'archipel (1).

Le gouvernement ne pouvait pas accepter de « céder » de larges territoires peuplés par une majorité de chrétiens à une organisation, le FLNM, refusant le principe même d'une approche consultative de peur de voir son état de minorité confirmé de façon éclatante. Le Front, de son côté, se retranchait derrière la notion de « *terres historiquement musulmanes* », notion inacceptable pour les communautés chrétiennes. L'accord de Tripoli (1976), qui prévoyait l'autonomie pour treize des vingt-trois provinces des îles méridionales de Mindanao, Sulu et Palawan, était complètement dépassé. Le gouvernement cherchait à déléguer une part de son autorité tout en intégrant les rebelles musulmans dans la structure nationale. Le FLNM, au contraire, concevait l'autonomie comme une première étape vers l'indépendance.

Le risque de débordements

Devant l'impasse, le gouvernement tenta de battre ses adversaires de vitesse, de façon maladroite, il est vrai. Il attendit ainsi la veille de la rencontre de l'OCI pour créer une « commission de consultation régionale » (CCR) avec, pour tâche, d' « *aider le Parlement* ». Selon la Constitution, en effet, l'autonomie des régions musulmanes doit être acquise avant décembre 1988. Les cinquante membres de la CCR seront nommés par la présidente, le FLNM ayant décidé de boycotter la commission.

Le FLNM ne siège qu'en qualité d'observateur à l'OCI. Certains de ses dirigeants ont annoncé qu'ils vont solliciter « *une place à part entière* » au sein de l'organisation islamique, une requête que des membres influents de l'OCI seraient disposés à accueillir favorablement pour tenter de débloquer une situation qui se dégrade.

Ces deux dernières années, les forces moros ont pris possession d'importantes livraisons d'armes en provenance du Proche-Orient. Récemment, M. Misuari a déployé une « colonne mobile » de plusieurs centaines de maquisards au cœur de Mindanao. Mais l'irritation de la communauté islamique aurait un autre motif : plusieurs pays arabes ont été, selon un diplomate musulman, « *profondément outrés* » par l'interdiction récemment imposée par le gouvernement Aquino à l'exportation de main-d'œuvre philippine vers ces pays « *ne garantissant pas la dignité du travail* ». L'un des pays visés est l'Arabie saoudite, pilier de l'OCI.

Le gouvernement philippin est néanmoins confiant que l'OCI ne retiendra pas la candidature du FLNM. M. Misuari, lui-même, a depuis déclaré que « *le moment n'était pas encore propice* ». Surtout, certains pays musulmans, comme la Malaisie et l'Indonésie, voisins des Philippines redoutent le réveil de mouvements sécessionnistes dans la région.

Le Sud philippin abrite toujours une « armée » de plusieurs milliers de Moros, bien équipés et dont les jeunes combattants, enflammés par discours et promesses, ne rêvent que d'en découdre avec les forces armées. S'il est vrai que l'état-major philippin évite soigneusement toute provocation, le risque de débordements existe... Des organisations de chrétiens s'arment pour défendre, le moment venu, leurs droits. En attendant, Mme Aquino découvre de nouveaux horizons : on étudierait actuellement la possibilité d'une candidature de la République des Philippines... à l'OCI.

KIM GORDON-BATES.

(1) On estime à 5 millions – sur une population de 58 millions – le nombre des musulmans aux Philippines.

Une visite de M. Jean-Marie Tjibaou au Sahara occidental

Alger. – Le chef du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), M. Jean-Marie Tjibaou, a achevé, vendredi 18 mars, une visite de deux jours au Sahara occidental, a annoncé un communiqué du Front Polisario diffusé à Alger. Il était accompagné par plusieurs responsables de son mouvement et s'est rendu dans les camps de réfugiés et dans les « territoires libérés ». Il a participé à un meeting au cours duquel il a insisté sur « *la solidarité et la communauté de lutte entre le peuple sahraoui et le peuple kanak* ». Il s'est aussi entretenu avec M. Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Polisario, de « *l'évolution de la situation en Nouvelle-Calédonie et au Sahara occidental* », affirme le communiqué. – (*AFP.*)

● **CAMEROUN : élections générales le 24 avril.** – Des élections présidentielle et législatives anticipées auront lieu le 24 avril au Cameroun, a annoncé, le vendredi 18 mars, le président M. Paul Biya dans un discours radiotélévisé. – (*AFP.*)

Diplomatie

Le budget militaire de l'URSS « pourrait être de l'ordre de 16 % du PNB »

auraient reconnu les Soviétiques

L'URSS a pour la première fois reconnu qu'elle consacre « *peut-être de l'ordre de 16 %* » de son produit national brut (PNB) à sa défense, estimation très supérieure aux données officielles, a déclaré, jeudi 17 mars, au siège de l'OTAN à Bruxelles, un responsable américain.

Au cours des entretiens de Berne, mercredi et jeudi, le général Iazov n'a pas opposé de démenti aux évaluations de source occidentale que lui a présentées son collègue américain, reconnaissant que Moscou n'était pas en mesure de les « *réfuter* », selon la même source.

Les Soviétiques eux-mêmes « *ne savent pas quel est leur budget réel* », a déclaré ce responsable américain. Quand la délégation américaine a parlé de 16 % du PNB soviétique, ils ont admis que « *cela pouvait être de cet ordre* » et indiqué qu'ils s'efforçaient de mettre au point une méthode de comptabilité valide et normalisée.

Jusqu'à maintenant, l'aveu le plus franc sur les dépenses militaires soviétiques avait été celui de M. Petrovski, vice-ministre des affaires étrangères de l'URSS, lors de la conférence de l'ONU sur le désarmement en août 1987 à New-York.

Le budget de défense officiellement publié à Moscou (20,2 milliards de roubles, ou 210 milliards de francs au cours officiel) ne couvre, avait-il révélé, que « *les dépenses d'entretien du personnel des forces armées de maintenance du matériel et de l'équipement, les constructions militaires, les retraites et une série d'autres dépenses.* »

Tout le reste passe par d'autres chapitres du budget de l'Etat, notamment « *la recherche scientifique, les bureaux d'étude et d'expérimentation, ainsi que les achats d'armement et d'équipement militaire* », c'est-à-dire en fait tous les programmes d'armement.

Toujours selon M. Petrovski, ce n'est que lorsque la réforme des prix aura été menée à bien en URSS, c'est-à-dire pas avant deux ans, qu'il sera possible « *de comparer de manière réaliste les budgets militaires* ».

LONG COMME UN JOUR SANS POINTS

COLLECTION DE POCHE POINTS SEUIL

Europe

YOUGOSLAVIE : après la visite de M. Gorbatchev

La déclaration sur les rapports entre partis donne satisfaction aux dirigeants de Belgrade

M. Mikhaïl Gorbatchev a regagné Moscou vendredi soir 18 mars, venant de Dubrovnik, dernière étape de son voyage en Yougoslavie. Une déclaration commune sur les relations soviéto-yougoslaves a été publiée peu avant son départ.

BELGRADE
de notre correspondant

La déclaration soviéto-yougoslave réaffirme, comme on s'y attendait, les principes d'indépendance, de souveraineté, d'égalité en droit et de *non-ingérence qui doivent* présider aux rapports entre les deux Etats et les deux partis communistes. Après un bref rappel des « *difficiles épreuves du passé* », allusion au conflit soviéto-yougoslave de 1948, elle annonce l'intention des deux gouvernements de développer le dialogue politique à tous les niveaux et de donner aux échanges économiques des formes modernes de coopération à long terme. Les Yougoslaves sont particulièrement satisfaits du passage de la déclaration sur les rapports entre les deux partis communistes.

L'URSS reconnaît, en effet, que chaque parti est « *responsable devant sa propre classe ouvrière* » et s'engage à respecter les voies différentes de l'édification du socialisme étant donné que « *personne ne détient le monopole de la vérité* ».

Pour la première fois, Moscou, *qui, pendant des décennies, s'était* opposé à l'autogestion, la considérant comme une « *théorie révisionniste* », admet que l'autogestion « *assure le véritable pouvoir du peuple* » et qu'elle est une « *garantie* » contre les déformations administratives et bureaucratiques, le dogmatisme et l'arbitraire.

Les Yougoslaves se félicitent également de l'importance que l'URSS semble devoir accorder au mouvement des non-alignés dont ils se font régulièrement l'interprète à toutes les rencontres internationales. La politique de non-alignement, selon la déclaration, est celle de la paix, et « *contrairement à l'impérialisme, au colonialisme et à l'hégémonie* », le Mouvement des non-alignés est « *un facteur d'indépendance hors des blocs* ».

Pour les spécialistes des relations mouvementées soviéto-yougoslaves, la déclaration semble lever définitivement les hypothèques d'un long et âpre conflit idéologique entre les deux partis communistes et annonce une relance générale des rapports entre les deux États.

Les mêmes milieux pensent que ce document de quatre mille mots peut constituer un modèle pour les rapports futurs entre l'URSS et les partis et gouvernements des autres pays socialistes.

PAUL YANKOVITCH.

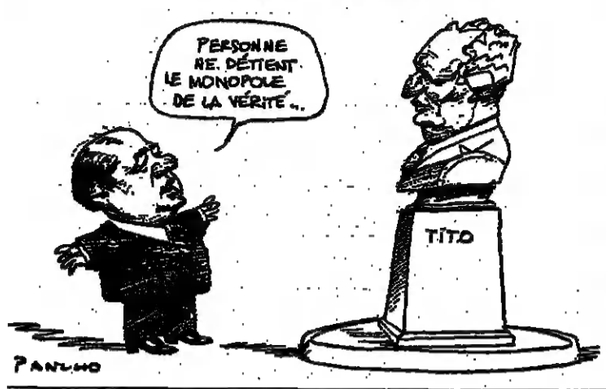

● **Condamnation albanaise.** — L'organe du Parti communiste albanais a dénoncé vendredi 18 mars la visite de M. Gorbatchev en Yougoslavie en accusant Belgrade de s'en servir pour faire oublier l'échec de son système d'autogestion.

« *Le chef actuel du Kremlin a une fois de plus publiquement affirmé son appartenance à la même voie révisionniste anti-marxiste que Khrouchtchev* », écrit *Zeri i Popullit* tout en estimant que les Yougoslaves, davantage que leur hôte, ont souligné les analogies entre l'autogestion et la « *perestroïka* ». — *(Reuter.)*

Le PC du Nagorny-Karabakh brave Moscou

Le nouveau défi des Arméniens

(Suite de la première page.)

Mais cette reprise en main n'a décidément pas suffi à empêcher la pression populaire de faire basculer, après les institutions politiques, l'appareil du parti. Il est vrai que, entre-temps, il y avait eu, fin février, une semaine entière de gigantesques manifestations dans les rues d'Erevan, capitale de l'Arménie, et surtout les pogroms anti-arméniens qui avaient fait, le 28 février, plusieurs dizaines de morts à Sumgaït, l'un des deux plus grands centres industriels d'Azerbaïdjan. Le poids du sang, de la peur et de la défiance s'est désormais ajouté aux frustrations de la population du Nagorny-Karabakh — arménienne à 75 % et qui souffre, depuis le rattachement de la région à l'Azerbaïdjan, de discriminations sociales et culturelles, dont les autorités de Moscou ne cachent plus aujourd'hui la réalité. La résolution du comité régional du parti (l'« Obkom »), invoque ainsi « *les aspirations de la population arménienne* [et] *la volonté de l'écrasante majorité des communistes* » pour demander au bureau politique de « *résoudre de façon positive* » cette question du rattachement et de « *corriger de cette façon l'erreur historique commise au début des années 20 (...)* ».

Cette résolution devait être également transmise aux autorités de la République d'Azerbaïdjan, et le parti et l'Etat soviétiques se trouvent désormais confrontés, seconde première, à une demande officielle de modifications des frontières internes de l'Union, exprimée non seulement par le soviet, mais aussi par le parti d'une région autonome, agissant tous deux en relais d'une population mobilisée depuis plus d'un mois et que tout laisse penser très déterminée à obtenir gain de cause.

Ce défi est d'autant plus redoutable que cette revendication est en fait soutenue par la quasi-totalité d'une République fédérée, celle d'Arménie ; qu'il existe, à travers le monde, une puissante diaspora arménienne restée très solidaire de sa patrie d'origine ; que les Arméniens sont chrétiens alors que les Azeris sont chiites et qu'il est encore plus difficile aux Russes de trancher entre les aspirations contraires de deux nations soviétiques lorsque, aux confins de l'Iran et de la Turquie, pointe en filigrane un conflit religieux.

Bref, la crise devient, chaque jour, de moins en moins aisée à gérer, et il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'à la « *demande* » du bureau politique sept membres de la direction du parti aient tenu à s'entretenir, vendredi, avec un groupe d'intellectuels et de scientifiques « *d'origines azéri et arménienne* » mais vivant à Moscou. Cette démarche a toutes les allures d'un premier pas vers la constitution d'un groupe de médiateurs chargé de faciliter la recherche d'une solution, et il est frappant, de ce point de vue, que le compte rendu de cette rencontre diffusé par l'agence Tass laisse clairement voir qu'il y a eu réelle discussion et que ces personnalités ont exprimé un point de vue propre.

Si les participants à la réunion ont « *unanimement* » apporté leur soutien aux mesures prises jusqu'à présent pour « *normaliser la situation* » et en particulier à l'adresse envoyée le 27 février par Gorbatchev aux populations d'Arménie et d'Azerbaïdjan, de nouvelles « *suggestions constructives* » ont aussi été avancées et « *prises en compte* » afin de « *mieux résoudre* » les problèmes de la région. Mais « *cela exige* », ajoute aussitôt le communiqué, qu'une « *atmosphère favorable et sérieuse réponde* » à la prise en compte de ces nouvelles propositions — et en premier lieu que « *les émotions ne prennent pas le dessus* » et que ne se répètent ni grèves ni manifestations.

Or si la situation paraissait, ce week-end, parfaitement calme en Arménie et au Nagorny-Karabakh, c'est avant tout parce que l'espoir de la victoire y a pris le pas sur la colère. Mais — samedi matin — Erevan se préparait toujours au grand rassemblement populaire qui avait été convoqué pour le 26 mars, lorsque M. Gorbatchev avait faire dire, le 26 février, aux manifestants massés sur la place du Théâtre qu'il donnerait « *sous un mois* » une réponse à leurs revendications.

Un compromis peut, peut-être, être encore trouvé de manière à reporter au moins ce rassemblement. Mais jeudi, alors que Stepanakert manifestait, le très conservateur numéro deux du parti, M. Ligatchev, recevait au comité central, en l'absence de M. Gorbatchev pas encore rentré de Yougoslavie, une délégation d'entreprises du Nagorny-Karabakh. Tout au long de cette rencontre, M. Ligatchev (qui a également conduit les discussions de vendredi avec le groupe d'intellectuels) s'est entendu répéter que les Arméniens ne voulaient pas entendre parler de simples mesures d'élimination des discriminations dont ils sont l'objet au Nagorny-Karabakh, et voulaient le rattachement de la régioin à l'Arménie, point à la ligne.

M. Ligatchev a enregistré sans commentaire, et s'il est maintenant une certitude dans cette crise c'est que M. Gorbatchev va avoir besoin d'imagination pour la résoudre.

Heureusement pour lui, il est devenu trop dangereux pour quiconque au Kremlin de jouer dans cette crise la politique du pire.

BERNARD GUETTA.

POLOGNE

La lettre des intellectuels polonais à leurs collègues d'URSS sur le massacre de Katyn

Une soixantaine de personnalités polonaises — parmi lesquelles le cinéaste Andrzej Wajda, M. Lech Walesa et l'historien Adam Michnik — ont récemment adressé à cinquante-cinq intellectuels soviétiques une lettre (*le Monde* du 9 mars) leur demandant de les aider à obtenir toute la lumière sur le massacre de Katyn. Elément capital dans l'histoire des relations soviéto-polonaises, l'affaire de Katyn concerne le sort de quelque quinze mille officiers polonais faits prisonniers par les Russes et disparus au printemps 1940. Les corps de près de cinq mille d'entre eux devaient être découverts au début de 1943, une balle dans la tête, dans des fosses communes de la forêt de Katyn, près de Smolensk. L'URSS a officiellement jusqu'ici attribué ce massacre aux nazis.

L'organe du Parti communiste polonais, *Trybuna Ludu*, a publié cette lettre la semaine dernière, sans en citer les signataires (intellectuels catholiques, prêtres, historiens, écrivains, comédiens, artistes) ni les destinataires. Parmi ces derniers, figurent l'académicien Andrei Sakharov, l'économiste proche de M. Gorbatchev Abel Aganbegutan, l'historien Youri Afanassiev, le premier secrétaire de l'Union des cinéastes, Elem Klimov, le rédacteur en chef de la revue *Novy Mir*, Serguei Zalyguine.

« *Nous sommes convaincus*, écrivent notamment les auteurs de cette lettre, *que se produisent actuellement dans votre pays des changements essentiels pour le monde entier. En Pologne, nous suivons avec attention et espoir ce qui se passe chez vous. (...) La réhabilitation de vos chefs-d'œuvre, qu'ils soient nés dans votre pays ou à l'étranger, et la démocratisation de la vie publique nous permettent d'espérer prudemment un tournant dans les relations entre nos peuples.*

» *Nous pensons que le temps du dialogue est venu, celui du dialogue de gens libres et indépendants, non tenus par des directives officielles et des accords diplomatiques. Nous sommes prêts à entamer un tel dialogue avec tous les peuples d'URSS. Aujourd'hui, c'est aux Russes que nous nous adressons.*

» *Un problème qui a pesé particulièrement lourd sur les relations polono-russes a été et demeure le massacre des officiers polonais à Katyn en 1940. Ce massacre, perpétré par les bourreaux de Staline et de Béria, et les mensonges qui ont plus tard entouré ce crime ont empoisonné nos relations. Nous sommes d'autant plus reconnaissants aujourd'hui à tous les Russes qui pendant des années ont réclamé la vérité sur ce sujet.*

» *Au moment où nous trouvons dans la presse soviétique les noms des victimes de crimes staliniens, de savants et d'écrivains, de militaires et d'hommes politiques, nous vous demandons de prendre publiquement la parole sur l'affaire du massacre de Katyn. La vérité doit être dite à voix haute. Ces mots nous sont dictés par la dette du souvenir envers les victimes assassinées et la conviction que c'est là une condition nécessaire pour un changement radical des relations entre nos deux peuples.*

» *Nous souhaitons établir des relations fondées sur l'amitié, la liberté d'égal à égal. Nous souhaitons établir des relations qui excluent la servilité, le mensonge et la menace de la répression. On ne décide rien d'un jour à l'autre ; nous croyons cependant que nos peuples doivent se lancer sur cette voie au nom de la vérité, de la raison internationale et d'un avenir meilleur. Nous voudrions que cette lettre soit lue comme une note d'amitié dans le dialogue polono-russe. Car si ce n'est pas nous, alors qui ? Si ce n'est pas maintenant, alors quand ?* »

EN BREF

● **ESPAGNE : manifestation contre le terrorisme.** — Quarante mille personnes, selon la police, ont manifesté, vendredi 18 mars, à Madrid, contre le terrorisme, cinq jours après un attentat au colis piégé revendiqué par l'ETA contre un syndicat de fonctionnaires. Trois personnes avaient été blessées. — *(AFP.)*

● **ITALIE : arrestation de deux journalistes.** — Deux journalistes, Attilio Bolzoni, de l'influent quotidien romain *la Repubblica*, et Saverio Lodato, de *l'Unità*, le journal du Parti communiste italien, ont été incarcérés, le mercredi 16 mars, dans une prison proche de Palerme, pour avoir publié des éléments de la confession d'un mafieu « repenti », Antonino Calderone. Cette confession avait provoqué l'arrestation ces dernières semaines, en Sicile, de plus de cent personnes réputées liées à Cosa Nostra. — *(Corresp.)*.

● **ROUMANIE : la mort d'un prêtre démentie.** — Le diocèse catholique roumain de Satu-Mare, en Transylvanie, a démenti vendredi 18 mars qu'un prêtre catholique ait été tué à la suite d'un accident provoqué par les services secrets roumains. Le père Imre Tempfli, dont l'institut religieux Keston College, basé en Grande-Bretagne, avait annoncé le décès (*le Monde* du 3 mars), est sain et sauf et poursuit ses activités dans la paroisse Homorodu de Jos, affirment les autorités du diocèse *(AFP.)*

LONG COMME UN JOUR SANS POINTS

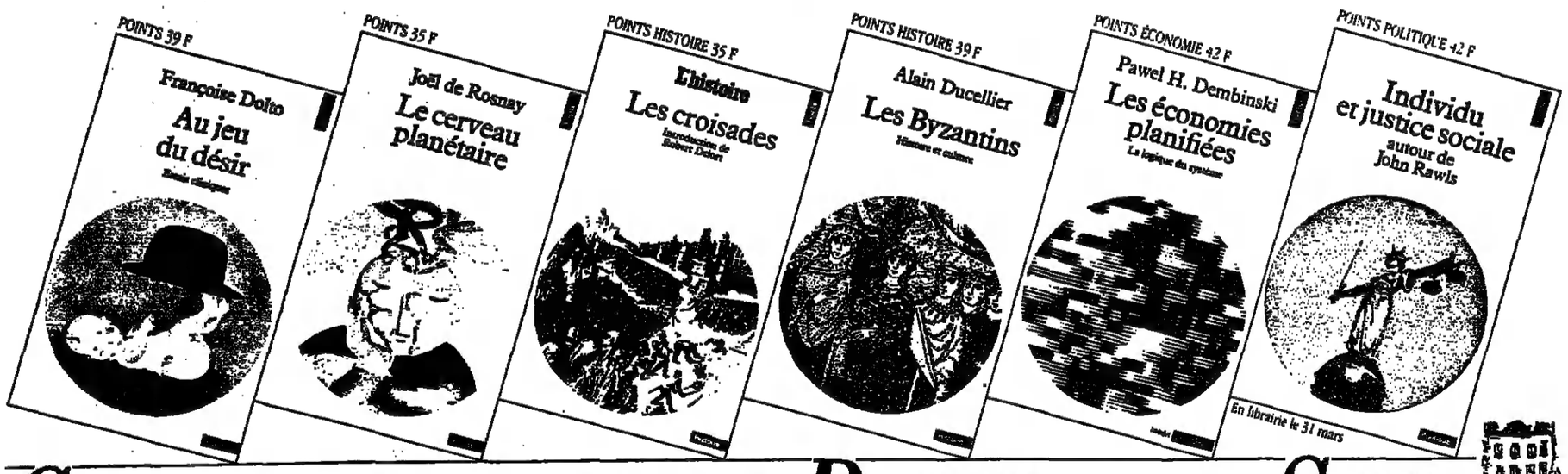

COLLECTION DE POCHE POINTS SEUIL

هكذا من الاصل

Politique

La primaire dans la majorité

M. Chirac, troisième vague : le rassemblement

USSEL
de notre envoyé spécial

Deux jours avant la *« grande réunion nationale »* organisée à Vincennes le dimanche 20 mars, M. Jacques Chirac a inauguré, dans son fief corrézien, le nouveau thème de sa campagne, dont la troisième vague d'affiches, lancée la semaine prochaine, affirmera : *« Nous irons plus loin ensemble. » « L'essentiel est que les Français puissent déterminer ensemble une voie de progrès »*, a-t-il déclaré, vendredi à Ussel, devant environ un millier de sympathisants.

Pour M. Chirac, *« celui qui, dans quelques semaines, aura l'honneur d'être porté à la charge suprême de l'Etat devra bien, en effet, être le président de tous, sans aucune exception »*. L'élu, a-t-il ajouté, devra être *« le serviteur de la France, de toute la France, pas du peuple de gauche ou des gens du château, mais de l'ensemble des Françaises et des Français »*. Le premier ministre a de nouveau expliqué, d'autre part, les raisons pour lesquelles il écarte, dans l'hypothèse où le candidat socialiste l'emporterait, l'idée d'une deuxième cohabitation entre le vainqueur et ceux qui se trouveraient alors *« désavoués »*.

Dans une conversation avec les journalistes, M. Chirac a indiqué que M. Raymond Barre et lui-même étaient convenus de se rencontrer dans les jours qui viennent. Le candidat du RPR à la présidence de la République se devait d'apparaître en retrait sur la perspective du grand parti conservateur évoquée par M. Edouard Balladur. Cependant, tout en affirmant qu'il n'a *« pas d'avis là-dessus »*, M. Chirac a approuvé le ministre d'Etat d'avoir engagé cette affaire, dans une optique, selon lui, *« à moyen terme »*. Le premier ministre a tenu à démentir, une fois encore, les informations relatives à des *« discussions secrètes entre le RPR et le PR »* et à souligner qu'un accord éventuel ne serait possible qu'avec *« l'UDF dans son ensemble »*.

Ces précautions prises, et comme on lui demandait son avis sur la « contre-proposition » de M. Philippe Mestre, directeur de la campagne de M. Barre, que le RPR devienne la septième composante de l'UDF, M. Chirac a précisé qu'il n'avait *« pas vu les choses comme cela »*. On s'en doutait un peu...

Inauguration

Sans bouder son plaisir à se retrouver, pendant quelques heures, dans son rôle de député de la Corrèze et de conseiller général du canton de Meymac, M. Chirac paraissait devoir faire un effort pour se concentrer sur les premières pierres d'usine, qu'il a posées au nombre de deux, et sur l'inauguration d'une zone industrielle : implantation d'une unité de fabrication de médicaments de la firme américaine Bristol-Myers, à Meymac (soixante-dix emplois), d'une usine de panneaux de bois Isoroy (deux cents emplois) et d'une usine de la Compagnie française d'ouvrages métalliques (soixante emplois).

Cette demi-journée de Cocagne a été complétée par le lancement de la réception des cinquième et sixième chaînes de télévision. Ce n'était pas tout : Meymac a été dotée aussi, par le Crédit agricole, d'un distributeur automatique de billets. M. Chirac en a brièvement expliqué le fonctionnement à ses électeurs. *« On n'arrête pas le progès »*, a-t-il observé.

PATRICK JARREAU.

M. Raymond Barre en Guadeloupe

« L'outre-mer peut compter sur l'un des siens »

POINTE-A-PITRE
de notre envoyé spécial

« Quimbe raid, pas molli. » Sitôt son arrivée vendredi 18 mars en Guadeloupe, M. Raymond Barre s'est souvenu du créole de son enfance réunionnaise pour lancer à ses supporters venus l'accueillir nombreux ce mot d'ordre en guise de défi : *« Tenez bon, ne mollissez pas ! »* Pointe-à-Pitre était la première étape de ce voyage de cinq jours de l'ancien premier ministre aux Antilles et en Guyane. Trois départements d'outre-mer secoués, depuis quelque temps, comme un véritable mât de cocagne électoral, par les visites répétées, mais rarement désintéressées, des estafettes de tout bord. Avant la venue de leur candidat, les barristes s'y sont relayés : MM. Philippe de Villiers, Bernard Stasi, Bernard Bosson et le plus persévérant, Jean-Pierre Soisson, mais un peu comme des missionnaires face aux « cannibales » du RPR.

Considérant toujours l'outre-mer comme leur chasse gardée, les chiraquiens ne lésinent pas sur les moyens : un palmier, une affiche. Les ministres se transforment en pères Noël. MM. Philippe Séguin et François Guillaume sont passés par là. En quarante-huit heures, ce dernier a même distribué plus de deux cents médailles du Mérite agricole. De mémoire de préfet, ce fut un record. Les vaches y échappèrent de justesse, plaisante-t-on là-bas. D'autres ministres sont annoncés. Avant que son mari lui-même ne vienne dans quinze jours, Mme Chirac a aussi fait le voyage.

Bref, sous le soleil des tropiques, les chiraquiens donnent aux barristes quelques sueurs froides. Plus encore en Guadeloupe où Mme Lucette Michaux-Chevry, pour reprendre l'expression d'un de ces explorateurs barristes, semble ne connaître *« que les lois de la République bananière »*. Retour de ces *« terres de mission »*, M. Bosson fut carrément accusé par elle d'ingérence inacceptable. *« Vous n'avez pas le monopole de la Guadeloupe »*, répliqua M. Soisson.

On comprend que, dans un tel climat, M. Barre ait tenu, sitôt son arrivée, à bien mettre les points sur les « i ». *« La tortue ne regarde jamais derrière et ne recule jamais »*, confie-t-il. Présente, sur consignes de Paris, au premier rang des mille cinq cents personnes qui assistèrent vendredi soir à la première réunion publique de ce voyage, Mme Michaux-Chevry put tout à loisir, mais manifestement sans plaisir, s'imprégner de cette forte pensée barriste qui n'avait pas seulement valeur nationale : *« J'observe*, déclara M. Barre, *autant que quiconque les intrigues, les manœuvres et les pressions de toute sortes. Je n'ignore pas les obstacles et les embûches dressés sur ma route. Mais je poursuis imperturbablement mon chemin car je n'ai jamais douté du bon sens et du jugement de mes compatriotes.»*

« Au service de tous et non d'un clan »

Après un accueil chaleureux à l'aéroport où on le vit aussitôt danser la biguine avec la plus leste des doudous, l'ancien premier ministre a profité de ce premier discours à Pointe-à-Pitre pour proposer à tout l'outre-mer *« un nouveau départ »*. Pour toucher les cœurs et les raisons, M. Barre compte de toute évidence jouer sur l'idée, comme le rappellent ses affiches, que *« l'outre-mer peut compter sur l'un des siens »*. Il met ensuite en avant son action à Matignon en faveur de ces départements, sous M. Giscard d'Estaing, à qui il n'oublie jamais ici de faire référence.

Enfin, et cela ne saurait surprendre, dès ses premières paroles M. Barre a agité son thème favori de l' *« Etat impartial »*. *« Si l'Etat est fort*, a-t-il redit, *il doit être impartial. Je le répète avec force ici en Guadeloupe qui a trop souffert des excès partisans de quelque bord qu'ils soient. L'administration doit être neutre car elle est au service de tous et non d'un clan ou d'un parti. L'information doit être libre car sa liberté est la condition de la voie démocratique. Les politiques ministérielles doivent être équitables car l'Etat n'est pas un instrument de guerre civile. Il ne faut pas confondre détermination et sectarisme. L'Etat doit être disposé à travailler de la même façon avec tous ceux qui acceptent le jeu des institutions démocratiques. Si l'Etat est l'instrument d'un clan, il n'est plus l'Etat. »*

Préconisant *« une nouvelle politique de l'outre-mer » — « Il y a des situations intolérables que je ne laisserai pas se perpétuer »*, — M. Barre a appelé les Antillais à prendre en main leur destin. *« Lors de chaque campagne électorale vient le temps des promesses*, a-t-il dit. *Telle n'est pas ma démarche. Je suis venu vous confier une mission, je suis venu vous demander d'être la France des Caraïbes. »* L'ancien premier ministre n'a voulu prendre qu'un seul engagement : l'élaboration avec les responsables locaux d'un programme de cinq ans (1989-1993) pour l'outre-mer, dont il a précisé les quatre lignes directrices : un abaissement significatif des charges sociales des entreprises, une extension et une simplification de la défiscalisation, la création d'*« un véritable espace économique unifié »* des départements français d'Amérique et enfin une décentralisation se conjuguant avec la déconcentration.

DANIEL CARTON.

L'embellie actuelle dissimule l'aggravation de notre retard

estime le député barriste Bruno Durieux

Les Français n'ont pas conscience de l'enjeu économique et social des élections, car le président de la République brouille les cartes et les brouille d'autant plus facilement que la France bénéficie actuellement d'une embellie conjoncturelle. Telle est, en substance, l'analyse qu'a développée, le 18 mars, devant la presse, M. Bruno Durieux, député barriste du Nord.

Reconnaissant que *« la conjoncture économique s'est améliorée au cours des derniers mois »* — la production industrielle a sensiblement progressé, les exportations se sont redressées, la consommation des ménages a été soutenue, l'exécution budgétaire meilleure que prévu, — M. Durieux a souligné le fait que tous les pays industrialisés avaient bénéficié d'une amélioration de leur situation plus nette que la nôtre.

« Je ne critique pas le gouvernement actuel, qui n'est pas responsable de la situation, n'a pas eu le temps de redresser la pente et a été gêné par la cohabitation », a poursuivi M. Durieux. Et il a mis en garde *« contre une présentation complaisante de la situation économique et sociale du pays »*, qui permettrait à M. Mitterrand de faire croire aux Français qu'*« Il n'y a pas d'enjeu véritable pour cette élection »*, alors que tous les instituts et tous les experts, a ajouté M. Durieux, montrent que la France aura pendant des années trois graves problèmes à résoudre : une croissance économique insuffisante et plus faible que dans les autres pays ; un chômage grandissant ; un déficit quasi permanent de ses échanges extérieurs.

M. Barre est le seul candidat qui propose une politique créatrice d'emplois, a conclu M. Durieux.

● **PRÉCISION** : le docteur J.-M. Tiengou de Rennes (Ille-et-Vilaine), dont le nom est mentionné sur la liste des professionnels de la santé apportant leur soutien à M. Chirac (*le Monde* du 5 mars 1988), précise qu'il n'a pas le titre de professeur et qu'il apporte son soutien au premier ministre à titre personnel et non comme président du conseil départemental de la profession.

Allo Raymond Barre
Tél : (16) 1 45 49 45 49
Service Accueil Comité Barre 88
195 Bd. Saint Germain 75007 Paris

(Publicité)

GENERATION MITTERRAND
Bien sûr

La paix dans le monde, l'Europe des Libertés,
la France solidaire,
c'est **FRANÇOIS MITTERRAND**

La diversité des courants de pensée, le respect de la différence, le pluralisme, le rassemblement des Français face aux défis du XXème siècle,
c'est **FRANÇOIS MITTERRAND**

GENERATION RADICALE
Pourquoi

L'ouverture, le troisième tour des présidentielles,
le dialogue et la tolérance,
c'est **GENERATION RADICALE**

15 % des Français se reconnaissent dans le radicalisme, ses valeurs, sa philosophie (sondage Sofres Le Point N° 790 du 9.11.87)
c'est **GENERATION RADICALE**

Avec le M.R.G., participez à la victoire du Président de la République Française.

Au nom du bureau national
FRANÇOIS DOUBIN
Président
EMILE ZUCARELLI
Porte-Parole
JEAN-FRANCIS DAURIAC
Secrétaire National

MRG
MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

La juste part des femmes

JUSQU'A 1945, elles n'étaient pas autorisées à participer à ce rite social et masculin. Depuis, elles ont sagement contribué à faire élire des hommes, en particulier le général de Gaulle, en 1965, Valéry Giscard d'Estaing, en 1974, de préférence à d'autres hommes, bien sûr. Cela va peut-être changer, nous a annoncé un récent sondage de la SOFRES, et, comme elles sont plus nombreuses que les électeurs, ce serait, dit Jérôme Jaffré, *« un bouleversement de première grandeur »*.

Revenons sur ce sondage, en préambule au véritable objet de cette chronique qui est, à travers une étude de Mariette Sineau, « Les femmes en politique ». Après tout, les électrices sont, déjà, des femmes entrant, l'espace d'un scrutin, en politique !

L'enquête, dont les résultats sont parus dans *le Parisien* du 17 mars, a été effectuée du 1er au 10 mars auprès de deux mille personnes. Elle saisit, dans une période donnée, des intentions de vote qui peuvent évoluer au cours de la campagne mais qui, dans l'instant, sont révélatrices d'un changement des comportements électoraux.

En effet, selon ce coup de sonde, les électrices se prononcent, à 41 % au premier tour et à 55 % au second tour, en faveur de François Mitterrand (Raymond Barre n'obtient que 20 % et Jacques Chirac que 22 % au premier tour, à peine plus, à eux deux, que le président sortant). Ce choix, beaucoup plus net que celui des hommes, au profit du supposé candidat Mitterrand est surtout le fait des jeunes femmes, de dix-huit à vingt-quatre ans, celles qui n'ont jamais voté à une élection présidentielle, et des actives (employées et ouvrières). On assiste, semble-t-il, à la conjonction d'un phénomène de gauchissement modéré et du réflexe légitimiste qui privilégie le président en place.

Dans l'ordre de priorité, les femmes mettent en avant l'égalité des salaires avec les hommes à qualification identique (57 %), le développement du travail à temps partiel (49 %), l'instauration d'un salaire maternel pour les mères de trois enfants. C'est, dans la proportion de 20 %, Arlette Laguiller qui leur paraît la candidate la plus apte à comprendre les problèmes des femmes. (Au passage, imaginerait-on de consulter les électeurs pour savoir qui prend le mieux en compte leurs problèmes d'hommes ?) Toujours est-il que la candidate de Lutte ouvrière ne retire pas tous les bénéfices de cette appréciation car il y a, dans un choix présidentiel, d'autres critères politiques. Notons que 32 % des personnes interrogées considèrent qu'aucune candidature ne répond à la question posée. C'est dire si les femmes se sentent exclues de la sphère politique.

Celles qui y sont entrées au-delà du devoir électoral et qui font de la politique à un niveau élevé n'infirment pas ce sentiment. Mariette Sineau, chargée de recherche au CNRS, a mené une enquête en profondeur auprès d'une quarantaine de femmes exerçant des fonctions électives ou partisanes à l'échelon national (à l'exclusion de celles ayant des fonctions ministérielles parce qu'elles sont tenues par le devoir de réserve). Première constatation : par rapport à la féminisation des autres secteurs du corps social, le monde politique est très en retard, et plus en retard en France que dans d'autres pays.

« Les femmes en politique » notent que la misogynie de leur sexe à l'égard des candidatures féminines tend à disparaître, surtout dans les zones urbaines. Leur première impression, une fois qu'elles sont intégrées, est que le pouvoir politique est encore considéré par la plupart des hommes comme *« le pouvoir viril par excellence »*. Elles débarquent dans un milieu d'hommes, *« d'amicale régimentaire »*, comme des *« usurpatrices »* transgressant deux principes essentiels : *« celui de la hiérarchie des sexes et celui de la division du travail entre eux »*. Elles sont davantages considérées comme des collaboratrices subalternes que comme des collègues, et enfermées dans certains rôles : le social, l'assistance. L'âge venant, les discriminations s'effacent, mais le veuvage est mieux vécu que le célibat. Ainsi sont-elles vues par leurs chers collègues. Mais comment les voient-elles en retour ?

Sévèrement. Le langage politique des hommes s'apparente au verbiage, selon elles. Quant à leur activité, elle privilégie le paraître, l'occupation de terrain par le cumul des mandats et se caractérise par la superficialité, le « bâclage » du travail. Dans un tel environnement, la tendance des femmes a été de se rassurer et de s'imposer par la compétence, en cherchant à s'assimiler au monde masculin, en se situant par rapport à un leader, en faisant tout pour ne pas passer pour une *« emmerdeuse »*, en assumant leur mauvaise conscience de mère et d'épouse.

Mais une nouvelle génération de femmes politiques se manifeste dont les représentantes entendent préserver leur identité et jouer sur *« la différence »* avec les hommes, tout en prenant du champ par rapport au rôle convenu de la femme-mère. S'affirme un modèle de femme plurielle, qui gère avec bonheur le mariage, les enfants, le métier, la carrière politique, et dont Édith Cresson, Georgina Dufoix, Michèle Barzach, sont les meilleurs exemples.

Il ressort de l'enquête que les femmes ne prétendent pas apporter *« une rédemption »* mais, simplement, ce qu'elles ont en propre : un certain sens des réalités, un esprit pratique, une autre façon de dire les choses et une volonté de régler les problèmes et de bâtir. Elles souhaitent avoir leur juste part, celle d'une moitié du monde, dans le partage du travail politique. Pourquoi pas ?

★ *Des femmes en politique*, de Mariette Sineau. *Economica*, 237 pages, 110 F.

CORRESPONDANCE
Une lettre de M. Georges-Paul Wagner

Politique

Le « septennat » de M. Michel Rocard

D'une non-candidature à une autre

M. Michel Rocard se retire, une deuxième fois devant la candidature de François Mitterrand. Mais les relations entre les deux hommes ont changé. On est passé du duel au duo.

« *L'histoire ne se répète pas, elle bégaye.* » M. Michel Rocard pensera-t-il à cette formule fameuse, lorsqu'il se retrouvera, le dimanche soir 20 mars, dans sa mairie de Conflans-Sainte-Honorine, devant les caméras de TF 1 ?

Mars 88 : l'élection est dans à peine plus d'un mois. Selon toute probabilité, trois ans d'une épuisante course à la candidature mèneront M. Rocard à renoncer à se présenter au suffrage des Français, que sollicitera de nouveau M. François Mitterrand.

Octobre 80 : l'élection est dans six mois presque jour pour jour. Dans cette même mairie de Conflans-Sainte-Honorine, M. Rocard annonce qu'il sera candidat si M. François Mitterrand ne l'est pas. Avril 81 : M. Rocard renonce à se présenter.

Il y a plus qu'une sorte de bégaiement de l'histoire dans la succession, à huit ans d'intervalle, de ces deux séquences. La stratégie adoptée par M. Michel Rocard du mois d'avril 1985 (où il se lance dans la course à l'Elysée) à celui de mars 1988 (où, face à la certitude d'une nouvelle candidature de M. François Mitterrand, il renonce) ne se comprend que par référence à la précédente campagne présidentielle, celle de 1980-1981.

En 1980, au PS, les plaies du congrès de Metz — qui a vu, en 1979, M. Rocard, allié à M. Pierre Mauroy, passer dans l'opposition à M. François Mitterrand, alors premier secrétaire — sont à vif. La méfiance est réciproque et l'on s'observe en chiens de faïence. Parmi les mitterrandistes, comme l'écrit Robert Schneider (1), « *la violence du rejet de Rocard est inouïe* ». Face au silence de M. Mitterrand, M. Rocard décide de s'appuyer sur sa popularité dans l'opinion et de presser le mouvement.

Le 19 octobre, depuis sa mairie de Conflans-Sainte-Honorine, M. Rocard annonce sa candidature, mais seulement si M. Mitterrand n'est pas lui-même candidat. De l'avis général, le député des Yvelines, ce jour-là, n'est pas très bon. « *Mon texte était mauvais,* dit-il aujourd'hui à Robert Schneider, *parce qu'il était au conditionnel. Sur le plan médiatique, c'était carré-loupé. Et pourtant, c'est mon meilleur « coup ». Conflans a confirmé Metz, il m'a installé en position alternative. Il m'a introduit dans le cercle étroit des présidentiables. Ma rage de l'avoir raté n'en est que plus grande* (2). »

Dans l'immédiat, M. Rocard perd sur tous les tableaux : en se déclarant, il encourt les foudres des mitterrandistes. En subordonnant sa candidature à celle de M. Mitterrand, il ne s'installe pas vraiment dans l'opinion comme candidat et surtout, il se met dans la main du premier secrétaire. Ce qui devait arriver arrive. Le 8 novembre, M. Mitterrand déclare qu'il est candidat à la candidature. M. Rocard, mortifié, ne peut que se retirer. Son attitude entre 1985 et 1988 sera, avant tout, motivée par l'obsession d'éviter le renouvellement de ce scénario. Et pourtant...

Avril 1985. Après le purgatoire de son premier ministère-placard, le Plan, M. Rocard est à l'agriculture. En s'installant dans son bureau, il s'est dit que la succession de Mme Edith Cresson n'est probablement pas vraiment un cadeau. Mais il est vrai aussi que, craignant toujours un piège, M. Rocard a refusé, en 1984, le ministère de l'éducation nationale, où M. Chevènement, moins prudent, fera le « tabac » que l'on sait...

Quoi qu'il en soit, ce qui préoccupe alors l'entourage de M. Rocard, c'est la popularité du premier ministre en exercice : au printemps 1985, l'« effet Fabius » fonctionne encore à plein rendement. Or, le nouveau premier ministre chasse sur les terres de M. Rocard : profil modéré, consensuel, réalisme, compétence économique...

« La parole retrouvée »

Le 3 avril, le conseil des ministres adopte le principe du scrutin proportionnel pour les élections législatives. Dans la nuit du 3 au 4, M. Rocard présente sa démission. Il justifie sa décision — et s'en explique longuement dans *le Monde* — par son opposition irréductible à ce mode de scrutin. Il ne variera jamais d'un iota par rapport à cette explication, sans vraiment convaincre. Il semble alors évident aux observateurs et aux autres socialistes que le maire de Conflans-Sainte-Honorine a saisi ce prétexte (fondé sur un désaccord réel) pour prendre du champ.

Très vite, M. Rocard utilise « *la parole retrouvée* », selon ses propres termes. Dès le début du mois de mai, il incite les socialistes à « *tenir le discours de leurs actes* », rappelle avec cruauté que « *ce sont les faits qui ont tranché et, du même coup, règlent nos anciennes querelles et les font apparaître comme dérisoires* ». Dès ce moment-là, le discours des amis de l'ancien ministre est clair : le PS s'est « rocardisé », M. Rocard est donc le mieux placé pour le représenter devant les Français.

Le 13 juin, le maire de Conflans-Sainte-Honorine enclenche la vitesse supérieure. Il déclare, lors de l'émission « Questions à domicile » de TF 1, qu'il est décidé à « *aller jusqu'au bout* » de sa démarche. « *Il ne vous a pas semblé,* insiste-t-il, *que j'étais maintenant déterminé ?* » *Le Monde* du lendemain titre sur trois colonnes à la une : « M. Rocard annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 1988 ».

Sur le moment, l'ancien ministre conteste vivement ce titre qui, évidemment, lui vaut quelques problèmes au PS. Plus tard, au contraire, lorsqu'on l'interrogera inlassablement sur sa « *détermination* », il se référera à cette émission. De toute façon, quelques jours seulement après « Questions à domicile », le 23 juin, lors de la Fête de la rose à Montauban (Tarn-et-Garonne), il affirme : « *Oui, j'y vais ! Depuis le temps que certains socialistes me tapent dessus, depuis le temps qu'ils disent que j'ai raison en prenant le contre-pied de mes propos, le moment est venu.* »

Jusqu'aux élections législatives de 1986, M. Rocard parvient, *grosso modo*, à ménager la chèvre et le chou, tout en assurant sa montée en puissance, pour le moment dans le parti. Le congrès de Toulouse d'octobre 1985, qui consacre le « tournant » social-démocrate du PS, est un succès pour M. Rocard, qui vit une sorte de lune de miel avec M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS.

Au-delà de convergences sur le fond — qui n'empêchent pas désaccords et mises en garde quand il le juge utile — M. Jospin a choisi, à l'égard de M. Rocard, une ligne de conduite dont il ne se départira pas : en tant que premier secrétaire, il se doit d'assurer la cohésion du PS. Cela passe par une gestion sereine du « problème Rocard ». Cela suppose une certaine protection de l'un des deux meilleurs candidats potentiels pour 1988 contre les ultras du mitterrandisme. Jusqu'à ce que le doute ne soit plus permis, M. Jospin sera le gardien scrupuleux — quitte à être critiqué — des chances de M. Rocard, au cas où M. Mitterrand ne se représenterait pas.

De son côté, M. Rocard s'emploie, pendant les derniers mois de l'année 1985, à « mériter » cet appui en revendiquant haut et fort une identité de gauche. Devant la convention nationale du PS réunie le 9 novembre, l'ancien ministre s'exclame : « *Nous avons dépoussiéré notre drapeau : c'est le moment de le déployer haut et fort.* »

Les choses sérieuses commencent vraiment avec l'après-mars 1986. Devant les cadres de son courant réunis à huis clos, les 26 et 27 avril, à Elancourt (Yvelines), M. Rocard trace des axes de bataille qui resteront valables pour les deux années qui restent à courir jusqu'à l'élection présidentielle. Des axes de bataille dont la définition contient, en germe, la perte de terrain progressive de la candidature Rocard.

Devant ses amis, M. Rocard refuse de se placer dans l'hypothèse d'une nouvelle candidature de M. Mitterrand mais il réaffirme sa « *détermination* » dans tous les cas de figure. Il appelle les rocardiens à jouer un rôle-pivot dans la mutation du PS et veut donner une « *dimension collective* » à sa « *crédibilité personnelle* ». Les rocardiens doivent désormais abandonner l'idée d'une culture « *minoritaire* ». Mais ils ne doivent pas oublier qu'ils ont « *deux pieds, l'un dans le PS et l'autre dans la société* ».

Un manège infernal

Commence alors un manège infernal, une succession de déclarations et d'attitudes de M. Rocard et de ses lieutenants, qui vont dans un sens, puis dans l'autre, se corrigeant parfois mutuellement. Les observateurs ont le tournis, les socialistes aussi ; l'idée de marcher « *sur ses deux pieds* » est séduisante en apparence, mais difficile à mettre en œuvre.

M. Rocard joue au yo-yo avec sa candidature. Les deux affirmations qu'il entend développer sont trop contradictoires (à l'intention de l'opinion : « *J'y vais de toute façon* », à l'intention du PS : « *Je respecte la discipline du parti* ») pour pouvoir être défendues simultanément.

Dès lors, le candidat est conduit à tenir des discours successifs qui, souvent, s'annulent l'un l'autre.

Sur le fond des choses, M. Rocard a un problème de renouvellement. Quand le PS a admis s'être « rocardisé » en se convertissant au réalisme économique que prêchait — dans le désert — M. Rocard depuis des années, le maire de Conflans-Sainte-Honorine n'a remporté qu'une victoire à la Pyrrhus. Puisque tout le monde est maintenant de son avis, il n'est plus celui qui a raison avant, et contre les autres, position dont il tirait auparavant bénéfice dans l'opinion.

Ainsi privé d'une partie de son identité, M. Rocard — toujours suspect de tentation « centriste » aux yeux d'une partie du PS — ne parvient pas à séduire l'opinion par l'exposé des autres facettes du rocardisme. Le député des Yvelines a été en avance sur l'évolution de la société, puis en phase avec elle. Il donne maintenant l'impression d'être décalé. Il y a longtemps que les idées des années 70 ont été oubliées, et plus personne ne s'intéresse à l'autogestion — que M. Rocard rebaptise, sans beaucoup plus de succès, « *autonomie* ».

L'ancien dirigeant du PSU, qui a incarné, d'une certaine façon, la jeunesse du socialisme, n'est plus vraiment compris par une jeunesse qui n'a plus grand-chose à voir avec celle de mai 68.

Comme il l'a toujours fait, M. Rocard essaie d'éclairer l'avenir. Mais, s'il est toujours écouté avec attention, il ne passe plus pour un prophète. Lui-même tente, avec l'aide de ses experts, d'élaborer ses propres solutions au chômage et à la crise, telle qu'elle est vécue dans l'Hexagone. Mais sa sincérité le pousse à reconnaître que ces tentatives n'aboutiront pas vraiment, face au faisceau de contraintes qui pèsent sur la France. L'un des axes de sa campagne sera l'affirmation que « *toutes les solutions techniques sont désormais sur la table* » et qu'on ne peut faire la différence que si l'on parvient à « *gouverner autrement* ».

Un rôle de premier plan

La fin de l'année 1986 et le début de l'année 1987 sont marqués par divers rebondissements. Pour la première fois le 3 décembre 1986, M. Rocard admet, à « L'Heure de vérité » d'Antenne 2 que des « *circonstances imprévisibles ou exceptionnelles* » pourraient modifier sa décision d'être candidat. A la fin de l'été 1987, l'idée d'une nouvelle candidature de M. Mitterrand s'impose de plus en plus. M. Rocard comprend qu'il lui faut calmer le jeu.

Ce jour-là, il prend, en fait, le virage qui, quelque cinq mois plus tard, le conduira à s'incliner devant la décision du président en acceptant d'être dans la campagne, et après, un brillant second.

Mais le bras de fer de 1979-1980 est bien loin. Certes, une deuxième fois, M. Rocard renonce, face à la candidature de M. Mitterrand. Mais les circonstances n'ont plus rien de comparable. Loin d'« enfoncer » M. Rocard, le président lui réserve un rôle de premier plan dans sa campagne.

En somme, tout baigne, comme on dit. Pourquoi faut-il qu'à Rome, le 15 mars, M. Rocard ressente la nécessité d'enfoncer le clou en s'affirmant « *prêt à tout* » — y compris à Matignon — pour l'après 88 ? M. Pierre Bérégovoy, lui aussi dans la course, est plus malin. Le 17 mars, devant les étudiants socialistes de Sciences-Po, il insiste sur le fait qu'on n'est jamais « *candidat* » au poste de premier ministre. La conclusion, cruelle, est trop facile : serait-il dans la nature de M. Rocard d'être toujours candidat ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Robert Schneider : *Michel Rocard*, Stock 1987.

(2) *Op. cit.*

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Georges-Paul Wagner

A la suite de l'article paru dans *le Monde* du 25 février, sous le titre *Harlem-Désir au goulag*, M. Georges Paul Wagner, député des Yvelines, nous écrit : « *Vous indiquez que j'ai « fait huer » le nom du maire de Versailles, André Damien. Cette information est fausse et cette intention que vous me prêtez n'a pas été la mienne. Faisant état, en début de mon intervention, des personnalités présentes ou absentes, j'ai simplement dit que le maire de Versailles, que j'avais invité, n'avait pu venir et s'était excusé, à raison de deux engagements ultérieurs. Cette information exacte et courtoise n'impliquait, de ma part, aucune volonté de faire huer le nom du maire de Versaille, même si quelques-uns des 3 000 participants de la réunion ont, en effet, mal accueilli cette nouvelle.* »

[M. Georges-Paul Wagner joue sur les mots. *En soulignant* l'absence du maire de Versailles, il a provoqué la réaction de la salle. Son auditoire ne s'y est pas trompé. — P.S.]

Tout sur Barre
Minitel : 36.14 BARRE
(tarif réduit)

4 grands parfums qui font pouët pouët !

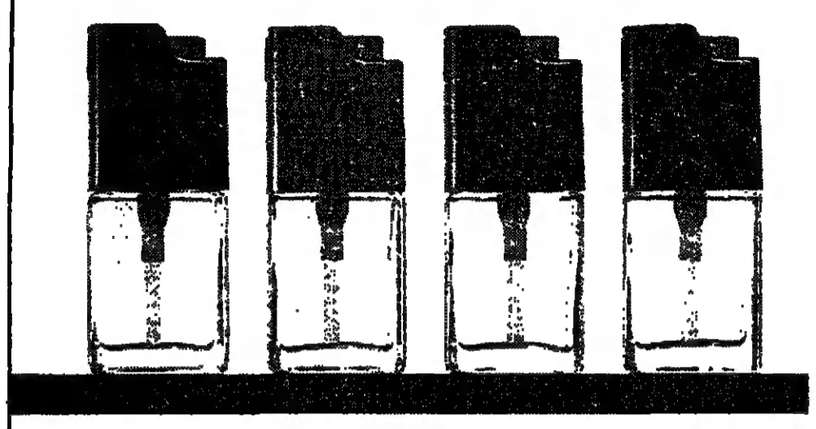

La famille Bic s'agrandit de 4 nouveau-nés. 4 grands parfums :
• Parfum BIC Nuit N° 1 bleu pour femme
• Parfum BIC Jour N° 1 rouge pour femme
• Parfum BIC Sport N° 1 vert pour tous.
• Parfum BIC Homme N° 1 noir
Conditionnés dans des mini-vaporisateurs de poche qui permettent 300 pulvérisations de vrai parfum composé d'essences les plus nobles, ils ne coûtent que 20 F (malgré la TVA de luxe de 33,33 %). Philosophie Bic oblige.
On peut les emporter partout et on les trouve partout où on trouve tous les Bic. Une fois de plus Bic a eu du nez.

Parfums BIC N°1

هكذا من الاصل

Politique

Le feuilleton du septennat

1986 : « Bonne chance », monsieur Chirac !

Les socialistes se seraient bien passés de l'acte terroriste commis par les services secrets français contre le *Rainbow-Warrior*, le 10 juillet 1985 dans le port d'Auckland. Il alourdissait, après la rigueur (1982), l'austérité (1983) et la guerre scolaire (1984) le contentieux électoral entre les Français et eux. Celui qui devait arriver, Jacques Chirac, arriva aux élections législatives de mars 1986. François Mitterrand souhaita « *Bonne chance* » à la nouvelle majorité.

C'est, comme disait Coluche, avant de s'envoler sur sa moto, « *l'histoire d'un mec* », qui se prenait pour un grain de blé. Vous connaissez ? Demandez à l'oncle François qui la tient, selon toute probabilité, de Roger Hanin, son beau-frère. Il l'a déjà racontée, le 21 mars 1984, au cousin Ronald, lors d'une visite à la Maison Blanche, afin que son parent américain s'imprègne de la psychologie des Soviétiques.

Ce jour-là, « *dear François* » dit donc à « *cher Ron* » que le monsieur en question avait peur des poules, dont il imaginait qu'elles ne feraient de lui qu'une becquée. Il consulta un psychiatre, qui, au terme de soins intensifs, le relâcha dans la nature. Mais l'homme revint bientôt :

« *J'ai encore peur des poules.*

— *Mais vous êtes guéri ! Vous savez bien que vous n'êtes pas un grain de blé.*

— *Oui, je le sais. Mais les poules, elles, ne le savent pas.* »

Ronald Reagan, paraît-il, a ri très fort. La parabole un peu obscure de la poule et du grain fit son chemin dans les têtes américaines et soviétiques. Peut-être Ronald Reagan l'a-t-il servie réchauffée lorsque, le 15 janvier 1986, Mikhaïl Gorbatchev proposa, à Genève, un plan de désarmement destiné à « *libérer la terre des armes nucléaires d'ici à la fin du siècle* ». On n'y crut guère, bien que ce Gorbatchev, promu secrétaire général du PC soviétique en mars 1985, parût plus fréquentable que ses prédécesseurs, Constantin Tchernenko, Iouri Andropov et Leonid Brejnev, dans l'ordre de remontée du temps. Le nouveau patron de l'Union soviétique était venu à Paris à l'automne, et, selon Michel Tatu, les Français avaient alors découvert la lune : « *Mikhaïl Gorbatchev marche comme tout le monde, il a une femme élégante, il n'a pas de grosses médailles au revers de son veston, il parle sans problème un excellent russe, il entend, il comprend et il répond.* »

Depuis la mort de Leonid Brejnev, les relations entre la France et l'Union soviétique se sont améliorées. François Mitterrand n'a même rien provoqué d'irréparable en transgressant un tabou, au mois de juin 1983, lorsque, au Kremlin, il a évoqué publiquement « *le cas du professeur Sakharov* ». Entre les Etats-Unis et la France, cela va bien aussi, malgré les mauvaises manières économiques d'un empire qui se met à dos le reste du monde. Dès 1981, Ronald Reagan s'était intéressé à François Mitterrand, socialiste venu d'ailleurs qui défiait l'Amérique en invitant quatre communistes à la table du conseil des ministres et dont le programme économique, vu de Californie, s'apparentait au Gosplan soviétique. François Mitterrand, ce Buster Keaton européen, n'avait pas mis la France à feu, à sang et au goulag. Ronald Reagan, bien informé de la question, savait qu'il en irait ainsi. François Mitterrand avait manifesté comme prévu d'excellentes dispositions en confiant à George Bush, peu après son élection, une information jusque-là tenue secrète : un Russe de haut niveau livrait à la France, par haine du régime soviétique, une masse de renseignements sur les activités du KGB. Il s'était, de surcroît, permis d'aller au Bundestag afin d'y approuver, le 20 janvier 1983, l'installation en Europe des fusée américaines Pershing 2 et en avait rajouté, à Bruxelles, sur le même thème : « *Les pacifistes sont à l'Ouest, les fusées sont à l'Est* ».

Une affaire de survol

Un gros nuage noir se forma au mois d'avril 1986. La Maison Blanche veut obtenir de la France l'autorisation de survol de son territoire afin de mener, depuis la Grande-Bretagne, un raid de bombardement sur les camps d'entraînement terroristes installés en territoire libyen. François Mitterrand refuse, confirme malgré un câble personnel émanant de son ami « Ron », refuse à nouveau lorsque le général Walters lui remet une lettre du président américain — deux feuillets dactylographiés sur papier jaune pâle et un gros cachet « secret », en rouge, sur l'enveloppe — qui en appelle à l'amitié, évoque l'attentat dont ont été victimes, au début du mois, cent vingt militaires américains dans un dancing de Berlin-Ouest et développe la thèse de la légitime défense.

De ce refus du survol américain, le premier ministre dira qu'il s'agit d'une décision qu'il a prise et ajoutera que le président de la République a eu, après coup, « *la même réaction* » que lui. Le chef du gouvernement décide, le chef de l'Etat s'aligne. Beau mensonge pour une « Heure de vérité » (1). Vieux singe habitué aux décharges électriques des expérimentations féroces, François Mitterrand ne réagira pas. Le premier ministre a changé : Laurent Fabius est parti et Jacques Chirac est arrivé. Les élections législatives, le 16 mars, sont passées par là. A l'Assemblée nationale siègent 291 députés de droite (148 RPR, 129 UDF et 14 divers droite), soit deux de mieux que la majorité absolue, 216 socialistes et apparentés, 35 communistes et 35 élus du Front national.

De ce jour date une ère nouvelle dans la pratique des institutions françaises. Le président préside, le gouvernement gouverne. Le président a été battu sur ses idées : il souhaite, le 17 mars, « *bonne chance* » à la nouvelle majorité. Deux hommes qui se sont combattus depuis que le plus jeune a pris du galon, c'est-à-dire depuis une quinzaine d'années, et qui se doutent qu'ils devront s'affronter, rudement, en 1988, vont vivre ensemble pendant deux ans. Cohabiter, comme on dit. Ils reviennent de loin. Dix ans plus tôt, lors de la création du RPR, François Mitterrand commentait à la hache : « *M. Chirac représente ce qu'il y a de plus réactionnaire, de plus engagé, de plus systématique dans la droite française. Cette aventure de M. Chirac me rappelle étrangement les ligues de 1934.* » Et l'autre répondait : « *De nous deux, celui qui vient de la droite, ce n'est pas moi.* »

Les Français ne rêvaient que paix, calme et volupté. Quelques-uns imaginaient une noce d'éléphants roses, après les fiançailles (pour *Point de vue-Images du monde*) de la reine d'Angleterre et d'un officier tartare. François Mitterrand et Jacques Chirac, « Tonton » et le grand « Cric-Crac », vivraient en bonne intelligence, puis, le mariage consommé, l'affaire tournerait à l'amour passion. D'autres, à gauche comme à droite, n'espéraient que plaies et bosses, vaisselle brisée, divorce obligé. Raymond Barre barbotait déjà dans ses habits d'enfant bâtard de la cohabitation.

Ce ne fut ni l'un l'autre. Que le gouvernement gouverne, conformément au vœu des Français, à la volonté de Jacques Chirac et à l'idée que François Mitterrand se fait des institutions, on s'en apercevra très vite. « *Garant* » des acquis sociaux de la précédente législature, ainsi qu'il l'avait assuré aux Français pendant la campagne électorale des législatives, François Mitterrand garantira seulement... ce à quoi la droite avait dit qu'elle ne toucherait pas (retraite à soixante ans, cinquième semaine de congés payés). Pour le reste, il n'empêchera rien du tout. *Exit* l'impôt sur les grandes fortunes et les procédures d'autorisation administrative de licenciement, les nationalisations et la loi Savary sur l'enseignement supérieur, le statut de la Nouvelle-Calédonie. Vive le rétablissement de l'anonymat pour les transactions sur l'or et la nouvelle réglementation des conditions d'entrée, de séjour et d'expulsion des étrangers. Le président de la République dira chaque fois, au conseil des ministres ou ailleurs, tout le mal qu'il en pense. Il refusera sa signature au bas de quelques projets d'ordonnance. Mais son influence pratique n'ira pas au-delà d'un léger retard dans la mise en œuvre du changement qui, comme celui de 1981 mais à rebours, va bon train.

Que le président préside, on le saura aussi sans retard. Jamais il n'abandonnera une miette de ses prérogatives sur la défense et la politique internationale, ainsi que le rappel au respect des institutions. Jamais il ne manquera une occasion d'exprimer ses désaccords sur le domaine réservé du gouvernement, afin que nul n'ignore qui a raison et qui a tort, et que l'on s'en souvienne le mois de mai 1988 venu. Jacques Douffiagues, ministre des transports, était mal inspiré le jour où il dit, à la radio : « *Au conseil des ministres, il ne se passe rien. Tous les mercredis, comme nous sommes de bons petits et que c'est le jour de la récréation, on va voir le tonton. Le tonton est un peu grincheux, pas très agréable, mais on finit par s'habituer. C'est devenu un animal familier.* »

Le « SIDA mental »

Il n'avait pas fallu attendre bien longtemps pour que le « peuple de gauche », anesthésié par la rigueur depuis quatre ans, se réveille. « *Tiens bon, Tonton, ils repartiront* » : ce slogan politique nouveau est apparu le 17 juin, à Chartres. Coup d'œil rapide, et le chef de l'Etat repartit en hâte pour aller voir, à la télévision, si l'équipe de France de football tenait bon, à Mexico, face à l'Italie. Le slogan deviendra plus enthousiaste en novembre, lorsque la FEN et les partis de gauche mobiliseront, à la Bastille, contre les projets d'éducation du gouvernement : « *Tiens bon, Tonton, nous revenons.* »

Ce n'est pas pour « Tonton », mais contre Alain Devaquet, René Monory, Jacques Chirac, que des centaines de milliers d'étudiants et de lycéens descendront dans la rue. Le gouvernement s'est emmêlé les pieds dans sa réforme de l'université. La « *génération morale* », comme l'appellera *Libération*, ne veut pas d'un enseignement inégalitaire, sélectif et payant. Génération de la pub aussi. Le 4 décembre, sur l'esplanade des Invalides, serrés comme au concert de Sting à Bercy, on étale ses trouvailles : « *Mamivaquet, les étudiants ne te disent pas merci* », « *T'as le ticket fric, t'as le ticket fac* », « *1968-1986 : les grèves qui font aimer la grève* ». La grève, c'est un peu d'air et d'abord un sourire. « *CRS avec nous*, crie-t-on aux Invalides, *vos enfants sont étudiants.* » Quand les premières lacrymogènes éclatent, en fin d'après-midi près du pont Alexandre III, on contemple le feu d'artifice, « *oh, la belle orange !* », et l'on joue, « *olé !* », à la corrida. Puis, vers 20 heures, lorsque les délégués étudiants rendent compte de leur entrevue de quarante-cinq minutes avec René Monory — il n'est pas question de retirer le projet Devaquet, — l'air commence à manquer. « *Tir tendu* », entend-on du côté policier. Il y aura quarante *et un manifestants* hospitalisés, une main arrachée, un œil perdu. Les images produites par la télévision font peur. Peur de la police. Dans la nuit du 5 au 6 décembre, une petite poignée de policiers d'une brigade de voltigeurs motocyclistes bastonnent un jeune homme, rue Monsieur-le-Prince. Malik Oussekine est mort.

« *Ce sont les enfants du rock débile, les écoliers de la vulgarité pédagogique, les bêats de Coluche et Renaud, nourris de soupe infra-idéologique cuite au show-biz, ahuris par les saturnales de Touchez pas à mon pote, et, somme toute, les produits de la culture Lang* [...]. *C'est une jeunesse atteinte d'un SIDA mental* », avait écrit Louis Pauwels dans *le Figaro-Magazine* daté du 6 décembre. Le 7, en célébrant le dixième anniversaire du RPR dans un sinistre hall en béton à la Défense, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, proclame : « *Oui, nous tiendrons. Tenez-vous prêts, si les événements le nécessitent, à défendre avec nous la démocratie et la République.* »

« *C'est grave, Tonton est lui aussi gagné par le SIDA mental* » : le 9, à la fac de Jussieu, un étudiant rigole. Il vient d'entendre François Mitterrand dire, à Europe 1, qu'il se sentait « *en phase* » avec la jeunesse. La veille, le 8 à 12 h 40, la maquette de la page une du *Monde* portait, en tête, sur cinq colonnes, le titre suivant : « M. Mitterrand juge le projet Devaquet « inopportun » et « inutile ». Le chef de l'Etat l'avait dit à Jacques Chirac, en tête à tête, le 6 décembre, un samedi soir, et lui avait recommandé de retirer son projet. Il n'y aurait pas de honte à cela. Lui-même, en 1984, avait dû s'y résoudre face à la pression de la rue, au plus fort de la guerre scolaire. A 12 h 40, le titre du *Monde* changea : Jacques Chirac venait d'annoncer la fin d'une réforme que des centaines de milliers d'étudiants et de lycéens jugeaient, pour le moins, inopportune.

C'est à cette époque-là que Plantu imagina de dessiner, tout autour de la tête du premier ministre, une nuée de petites étoiles et, même, à l'occasion, une goutte de salive à la commissure des lèvres. Les unes et l'autre disparaîtront et ne reviendront plus qu'à la faveur d'une actualité fébrile. C'est affaire de circonstances. La France paralysée pendant les fêtes de fin d'année par une grève sauvage de cheminots lui tressera une queue de comète.

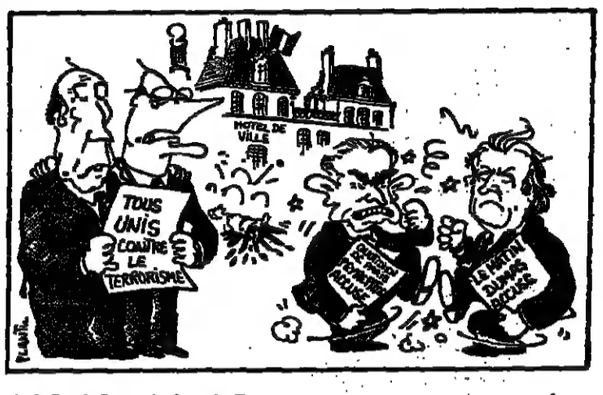

Morts de hasard et cadavres ciblés

Dieu et ses décrets signés avec le sang des hommes furent très actifs. La France en souffrit dans sa chair. Bombes à la chaîne, à Paris, les 3, 4 et 5 février dans la galerie Claridge, chez Gibert Jeune et à la FNAC Sports : dix-neuf blessés. Elles sont revendiquées par le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA), qui réclame la libération de trois terroristes emprisonnés en France : Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé dezs fractions armées révolutionnaires libanaises ; Anis Naccache, chef du commando qui a tenté d'assassiner en juillet 1980 à Paris l'ancien premier ministre du shah d'Iran, Chapour Bakhtiar, et Veroujan Garabidjian, chef du commando de l'ASALA responsable de l'attentat d'Orly de juillet 1983. Enlèvement, le 8 mars, huit jours avant les élections législatives, d'une équipe d'Antenne 2 à Beyrouth, Philippe Rochot, Georges Hansen, Aurel Cornea et Jean-Louis Normandin. Explosion dans le TGV Paris-Lyon, au lendemain de la victoire de Jacques Chirac, le 17 mars (dix blessés), et le 20 à la galerie Point Show, au moment où la composition de son gouvernement est rendue publique (deux morts, vingt-huit blessés). C'est encore le CSPPA. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, décide de « *terroriser les terroristes* ». Action directe prend le relais en juillet : un mort et vingt-deux blessés dans les locaux de la brigade de répression du banditisme à Paris. Charles Pasqua parle de « *défi terroriste lancé à l'Etat* ».

A Paris, au mois d'août, les touristes américaines se font attendre. Rien au Luxembourg, rien aux Tuileries. En septembre, la police surveille les entrées de jardins publics. Septembre noir. Six actions terroristes en deux semaines, revendiquées, toujours, par le CSPPA. Tout commence le 4 par l'angoisse de la mort évitée : une dizaine de pains de plastic au fond d'un sac jaune Gibert jeune dans une voiture de 2e classe du RER, gare de Lyon, à l'heure de pointe, 18 h 30. Le détonateur a mal fonctionné. Le ministère de l'intérieur appelle « *chaque citoyen à prévenir sans délai les autorités de police de tout incident, événement ou comportement anormal dont il pourrait être le témoin* ». Le 8, une bombe explose juste avant l'heure de la fermeture au bureau de poste de l'Hôtel de ville : un mort (une employée des PTT) et dix-huit blessés. Entre-temps, le 6, deux hommes ont massacré les fidèles en prière dans une synagogue d'Istanbul : vingt et un morts. Le 12, retour à Paris, ou plutôt à la cafétéria du centre commercial des Quatre-Temps, à la Défense ; un homme fait semblant de tacher sa chemise, se lève pour aller aux toilettes et a abandonné sous une banquette, dans une boîte en fer, sa bombe ; il est 12 h 30, l'heure du déjeuner ; quarante et un blessés. Le rythme s'accélère. Le 14, deux gardiens de la paix qui transportent une bombe au sous-sol du pub Renault, aux Champs-Elysées, afin de la désamorcer, sont tués ; au rez-de-chaussée, on fêtait la sortie de la nouvelle Renault Super 5, réception animée par NRJ. Le 15, un mort et cinquante-deux blessés dans la salle de délivrance des permis de conduire à la préfecture de police. L'horreur absolue pour la fin, le 17, rue de Rennes, devant le magasin Tati, à l'heure (17 h 25) où les trottoirs sont aussi encombrés que le métro : sept morts, cinquante et un blessés. « *Tati, un mercredi, un magasin fréquenté par des Arabes, c'est complètement fou* », dit un voisin. Rien jusqu'à novembre, jusqu'au 17 : Action directe assassine Georges Besse, PDG de Renault.

Au mois de juin, Georges Hansen et Philippe Rochot d'Antenne 2 avaient été libérés à Beyrouth. Aurel Cornéa le sera le 24 décembre. Jean-Louis Normandin attendra encore. « *Dieu est un fumeur de havane* », marmonne Gainsbourg. Jean-Paul Kauffmann l'est aussi. Mais Dieu n'est pas grand seigneur. Il n'a plus d'amis.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Le 23 avril 1986, à « L'Heure de vérité », Jacques Chirac avait déclaré : « *Sur le plan de la décision que j'ai prise, c'est vrai que le président de la République a eu la même réaction.* » Au terme d'une enquête minutieuse, Jacques Amalric racontera l'affaire du survol par le menu, dans *le Monde* du 29 avril, d'où il ressortira que, à « L'Heure de vérité », le premier ministre n'avait pas dit... la vérité.

Prochain article :

1987, la gloire de « Tonton »

● **M. Rouquet, nouveau maire d'Alfortville.** — M. René Rouquet (PS), qui a déjà succédé à M. Joseph Franceschi à l'Assemblée nationale, a été élu maire d'Alfortville, le vendredi 18 mars, en fin de journée, par 32 voix contre 5 à M. Atdjian (divers droite). Deux conseillers absents n'étaient pas représentés.

[Né en 1946, M. René Rouquet est marié, père de deux enfants, électromécanicien. Elu au conseil municipal d'Alfortville depuis 1971, il était adjoint au maire depuis cette date. Suppléant de M. Joseph Franceschi, il a siégé à l'Assemblée nationale de 1981 à 1986. Cinquième de liste aux législatives de 1986, il a retrouvé un siège de député après le décès de Joseph Franceschi. Il est également conseiller régional depuis deux ans. M. Rouquet a adhéré au Parti socialiste en 1964.]

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Dumas

Giscard président

« *Je ne vois rien qui pourrait s'opposer* » à une présidence européenne assurée par M. Valéry Giscard d'Estaing, a déclaré, le vendredi 18 mars, M. Roland Dumas, ancien ministre socialiste des relations extérieures. M. Dumas, qui participait à une « conférence des pléiades » à Barbizon (Seine-et-Marne) a vanté l'excellence des relations, en matière européenne, entre M. Mitterrand et M. Giscard d'Estaing. Il admet que M. Barre est un « *européen convaincu* », mais il met en doute les convictions de M. Chirac et redoute, si ce dernier est élu, un « *retard* » dans la construction de l'Europe. Dans la perspective de l'ouverture, en 1992, du grand marché unique, M. Dumas a déclaré : « *Si je reviens aux affaires, une de mes tâches sera de constituer une commission de travail sur l'unification des procédures pénales.* »

L'amiral de Gaulle

Le dernier des Français

L'amiral Philippe de Gaulle, dans une interview à *Valeurs actuelles*, affirme que le chef de l'Etat « *n'a jamais été un homme de rassemblement* ».

« *Il est le dernier des Français à pouvoir appeler au rassemblement, lui dont l'opposition à de Gaulle et à ses majorités successives fut longtemps la seule légitimité* », déclare l'amiral, sénateur RPR de Paris.

Répondant à une question sur un parallèle dressé par certains partisans de M. Mitterrand entre le général de Gaulle et le chef de l'Etat, l'amiral ajoute qu'en ce qui concerne ce dernier « *son hostilité au général de Gaulle fut la donnée permanente de toute son action politique* ». « *Pis : il* [M. Mitterrand] *a contribué, dès la Libération, à faire échouer le rassemblement des Français* ».

M. Jospin

Triple assassinat

Devant cinq mille militants et sympathisants rassemblés le vendredi 18 mars, à Grenoble, M. Jospin a vivement critiqué M. Chirac. Les trois dernières élections présidentielles ont été, selon M. Jospin, « *trois tentatives successives d'assassinat politique, conduites par M. Chirac au sein de son propre camp : en 1974, c'est le poison de la trahison infligé au candidat gaulliste Chaban-Delams ; en 1981, ce fut la hache de guerre ouverte contre Giscard d'Estaing, président sortant, accusé d'être le représentant du parti de l'étranger et du déclin ; en 1988, c'est l'édredon de l'union qu'on applique sur le visage de Raymond Barre pour l'étouffer, au nom de l'OPA du RPR sur l'UDF* ».

L'opération de « *déstabilisation* » du candidat de l'UDF illustre, selon le premier secrétaire du PS, « *l'appétit de pouvoir, la volonté d'accaparement, le désir de domination totale du PRP et de Jacques Chirac* [...] *dans la guerre des droites qui s'allume, provoquée, au nom de l'union, par ceux qui créent ainsi la plus extrême désunion. Se sont étendues à la politique les méthodes du capitalisme sauvage, en cours en ce moment à la Bourse* ». — (Corresp.)

M. Strauss-Kahn

Dix ans

M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national du PS, a déclaré vendredi 16 mars à Annecy :

« *François Mitterrand visait un mandat* [présidentiel] *de cinq ans et, à ce moment-là, une possibilité de se représenter et donc de faire deux mandats de cinq ans.* [...] *Cela fait dix ans, nous ne sommes pas à dix ans, et donc le compte court toujours* (...), *la réduction du mandat à cinq ans ne me semble pas oubliée par François Mitterrand.* »

M. Toubon

Un vieux chanteur de music-hall

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a regretté, vendredi 18 mars, que François Mitterrand « *donne la primeur de sa candidature au chancelier d'Allemagne fédérale Kohl* » : « *François Mitterrand*, a-t-il dit, *entame une tournée d'adieux comme un vieux chanteur de music-hall.* » Prenant la parole à Roanne, lors d'une réunion publique, M. Toubon a ajouté, en ironisant : « *De peur qu'il se vexe, François Mitterrand va aller aussi annoncer la bonne nouvelle à M. Felipe Gonzalez. Le fait d'être allé annoncer sa candidature à un chef d'Etat étranger est un peu fort de café, au moins le peuple français aurait pu être favorisé de cette confidence.* »

« *Quand, en France, a-t-il conclu sur ce point, on sait ce qui se passe chez nous par les nouvelles de l'étranger, c'est qu'il y a quelque chose de pourri.* »

CINÉMA

Michel Deville tourne « la Lectrice »

Au plaisir des rêves

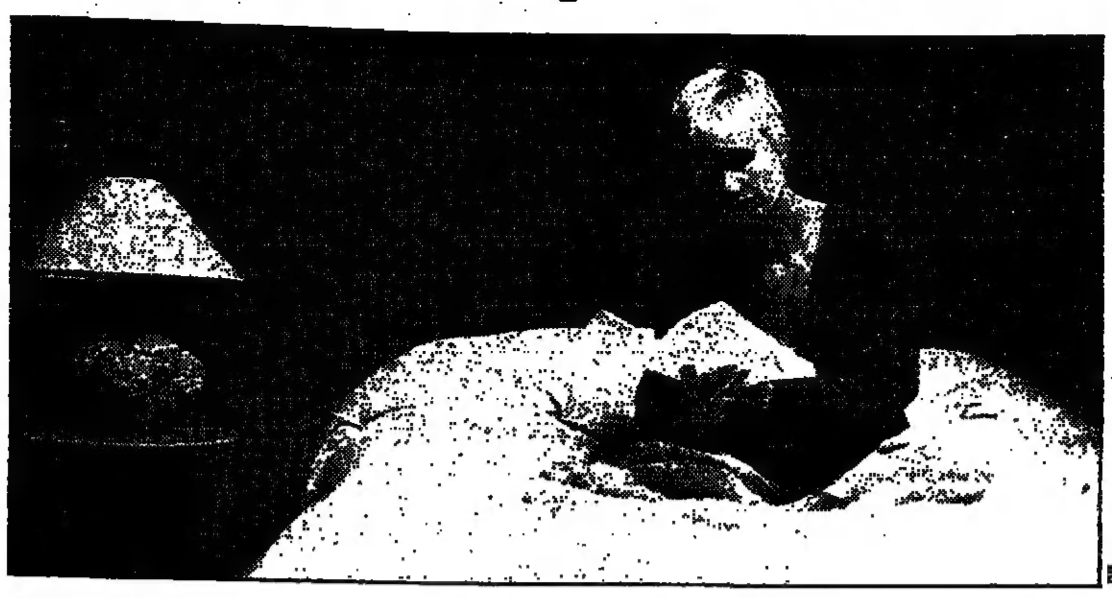

DR

Dans un harem dont les femmes seraient les reines. Michel Deville tourne un film sur « l'infilmable », c'est-à-dire la lecture. Son interprète principale, Miou Miou, exulte...

Le lieu de tournage se cache entre un centre d'hygiène mentale et la cité Paradis... C'est le petit hôtel Bourrienne offert à une dame par un général de Napoléon. Le décorateur, Thierry Leproust, vient d'y installer une chambre à coucher douillette, anachronique, avec un grand lit à rideaux blancs, où trône Maria Casarès, qui campe avec une gourmandise altière... la veuve d'un général.

Michel Deville, sobre énergie des maigres, va, vient, veille à tout. Il revendique gentiment le droit au mystère. Il n'a pas très envie de parler de *la Lectrice*, et lance à la visiteuse indiscrète des regards pathétiques de musaraigne piégée : *« Vous savez, je m'explique très mal sur mon travail. Demandez plutôt à Rosalinde. »*

Rosalinde, solide et veloutée, est son producteur, sa coscénariste, son enfant, sa sœur, son amie, son épouse aussi. Nous demanderons à Rosalinde, mais lui, peut-il, tout de même ? Avec un soupir, Michel Deville s'explique alors, évidemment très bien, sur son travail.

« La Lectrice *est adapté d'un roman de Raymond Jean. C'est Rosalinde qui l'a trouvé, elle lit beaucoup. Le titre, déjà, est un sujet... C'est l'histoire de Marie qui entre chez les gens pour leur faire la lecture et de Constance qui lit l'histoire de Marie et s'identifie à elle... »* Deville s'interrompt, découragé et ravi : *« Vous voyez bien, ça n'est pas clair. »* Il insiste : *« La lecture n'est pas montrable, pas filmable, c'est pour ça que c'est excitant... Marie la lectrice lit pour les gens qui ne savent pas, ne veulent plus, ne peuvent plus lire : une petite fille, un adolescent, un magistrat à la retraite, la générale... A chacun Marie propose une lecture qui lui convienne, mais les mots quelquefois ont un double langage et un étrange pouvoir... Marie est une petite « paltoquette », elle ouvre les portes, c'est aventureux. Elle découvre ce qu'il y a dans la tête de ceux qui l'écoutent, et aussi dans leur cœur. De plus en plus, j'aime raconter des souvenirs, surtout s'ils sont faux... »*

Michel Deville se lance alors dans un soupçon d'aveu, le cinéma, pour lui, n'est pas la seule porte qui ouvre sur le rêve. Il n'ira pas plus loin, demandant qu'on veuille bien respecter son jardin secret. Mais précisant cependant qu'il n'échappe jamais tout à fait à son métier, que sa vie n'est qu'un immense repérage. Deville ou le champion du rêve prévisionnel : *« Quand je visite une expo, je vois par exemple un Bonnard, une femme rouge sur un canapé rouge, décadrée. Il faut que je montre ça à mes techniciens, pour plus tard. Alors, j'achète la carte postale puisque je ne peux pas acheter le tableau. Si je surprends un mot drôle, j'ai envie de le glisser, tel quel, dans un futur dialogue. Je voyage, je suis sur une route, je vois un arbre, tout seul, je le photographie dans ma tête, et je le mets en réserve. J'écoute un thème musical ? Je sais qu'un jour il deviendra indispensable, il attend, il piaffe pour entrer dans un film. Le moment vient toujours. Manuel de Falla pour* Eaux profondes, *Dvorak pour* le Paltoquet... »

La Lectrice sera accompagnée d'une musique de chambre ? *« Oui, sans doute des quatuors de Beethoven, mais le thème principal, c'est Miou Miou, et sa couleur, le bleu. J'entends déjà des variations en bleu majeur... »*

« Le camarade Staline »

Suit alors une ode, un hymne, un dithyrambe exalté à Miou Miou. Sa Constance, sa Marie, il ne sait pas par où commencer, par sa conscience peut-être, non, le mot est rébarbatif, par sa fraîcheur plutôt, sa finesse, sa justesse, sa subtilité. Et sa compréhension, sa perspicacité. Et si on prend bien garde à ne pas mal l'interpréter, il faudrait aussi vanter sa *« renversante gentillesse »*. Elle a mieux compris le film que lui, certains comédiens ne donnent rien, pas même leur regard. Elle, elle donne tout et davantage...

Sur les petits carnets où Michel Deville note tout, Miou Miou est présente depuis longtemps. Il l'avait remarquée lorsqu'elle passait au Café de la Gare, avec Gérard Depardieu, Patrick Dewaere, Romain Bouteille. Elle jouait dans *Des boulons dans mon yaourt*. Dès lors, il savait qu'un jour il la retrouverait. Il lui avait écrit, lui demandant de lui envoyer une photo. C'était il y a dix-sept ans...

On va tourner. Le décor, ses accessoires sont au diapason de ce jeu que l'on devine, que l'on espère littéraire et sensuel, insolite et pervers. Ce jeu que Deville orchestre, ludique, pudique, entouré comme un pacha courtois de femmes à la fois libres et séduites, Rosalinde, Miou Miou, le chef opérateur... Fonction bien sûr qui n'a pas de *féminin* mais qui est remplie avec une sereine autorité par Dominique Le Rigoleur. Sur la cheminée, des livres : Karl Marx dans « La Pléiade », Lénine, œuvres choisies... On remarque également, posé sur un meuble, plus vrai que nature, un chat en peluche mauve...

« Ici l'on rêve »

Miou Miou entre, elle a l'air d'avoir quinze ans, des cheveux courts de chaume blond, des petites socquettes, une jupe plissée de pensionnaire, une besace bleue. Maria Casarès (qui le soir joue *Hécube* à Gennevilliers) lui demande, primesautière, de lui lire un petit bout de *Guerre et Paix*. Miou Miou commence, d'une voix exquise : *« Le lendemain, le prince André se souvint du bal de la veille... »* Un peu plus tard, elle plonge dans la boîte à ouvrage de la générale, y découvre une photographie de Staline jeune, séminariste, en Géorgie. Et un texte qu'elle lit : *« Le camarade Staline devenu secrétaire général a concentré entre ses mains un pouvoir illimité. Et je ne suis pas sûr qu'il puisse toujours s'en servir avec assez de circonspection. »* Le texte est signé : Lénine. Et daté : 25 décembre 1922...

Miou Miou et Maria Casarès, pour cette lecture pourtant austère, sont blotties dans les dentelles du lit : *« Bien*, dit Deville, *très bien. Ce plan-là on l'aura plus tard, vu par le chat. »* En peluche ? Le mystère s'épaissit...

Dans son harem dont les femmes sont les reines, Michel Deville est heureux. A peine achève-t-il de tourner que, déjà, il monte. Qui sait, peut-être sera-t-il prêt pour Cannes ? Laissons-le avancer, funambule précis en équilibre stable sur le fil d'un film en train de naître. Son bonheur porte un nom, « Ici l'on rêve ». Vous y rêverez aussi.

DANIÈLE HEYMANN.

« Jenatsch » de Daniel Schmid

Daniel Schmid explore les chemins de la mort. Après avoir filmé les traces du passé sur les visages (*le Baiser de Tosca*), il passe carrément au-dessus du temps, traverse le *no man's land* intemporel où les mots « passé », « présent », n'ont plus de réalité.

La fable, qui permet de suivre cet étrange voyage dans les vertiges d'une mémoire ancestrale qui s'offre et se dérobe, est l'histoire d'un jeune journaliste — Michel Voit. Il se trouve en contact avec un archéologue moitié fêlé, moitié escroc, qui a découvert le squelette de Jenatsch, sorte de Guillaume Tell *bis*, injustement oublié, mort après avoir bouté les Autrichiens hors des Grisons.

Cinéaste poétiquement pervers, Daniel Schmid n'allait sûrement pas se lancer dans une imagerie à la gloire d'un héros de son pays natal. Dans un décor de neige, de nuit, de ruelles pavées qui aboutissent dans un autre temps, un temps où l'on parlait le romanche, il va à la rencontre de ses fantômes — fantômes qui appartiennent à sa réalité, la fabriquent.

L'intrigue elle-même est finalement simple : le journaliste assiste aux derniers jours de Jenatsch (Vittorio Mezzogiorno), se trouve aux prises avec une belle aristocrate (Carole Bouquet) et une inquiétante gouvernante (Laura Betti) et retrouve sa femme d'aujourd'hui (Christine Boisson). Mais il y a la manière. La façon dont Daniel Schmid ouvre des portes juste le temps d'entrevoir une vérité possible de la mort, la façon dont son héros slalome entre la réalité et sa réalité... Là est le charme de ce film apaisant et oppressant comme une douce noyade.

C. G.

VARIÉTÉS

Catherine Lara à l'Olympia

La rockeuse et ses états d'âme

Comme Barbara, Catherine Lara pourrait chanter au public : « Ma plus belle histoire d'amour, c'est vous. »

Vingt ans de musique classique et quinze ans de vagabondage musical, du jazz au folk, de la musique orientale aux recherches polyphoniques et au rock, ont permis à Catherine Lara, l'ancien premier prix de violon et de musique de chambre au Conservatoire de Paris, de trouver sa vraie dimension.

Les rencontres, les échanges avec Claude Nougaro qu'elle accompagne un moment, avec John Mc Laughlin, avec Barbara pour qui elle compose *l'Accident* et *Au clair de la nuit*, avec Françoise Hardy pour qui elle imagine *Il y a des nuits*, avec beaucoup d'autres encore sans jamais s'arrêter en chemin, sans s'enfermer dans un cul-de-sac, ou se prendre de nostalgie, lui ont donné la possibilité de se muer littéralement, d'acquérir progressivement le visage qui est à présent le sien : une forte nature qui a trouvé son harmonie parmi les torrents d'énergie et de tendresse, de swing et d'émotions qu'elle fait déferler sur une scène tout en conservant et en communiquant à ses partenaires-musiciens une belle fraîcheur d'âme.

Grâce à la pulsion rock rencontrée au début des années 80 avec *la Rockeuse de diamants*, et développée ensuite avec *Flamenrock* et *Nuit magique*, Catherine Lara a noué avec le public une histoire d'amour qui trouve aujourd'hui à l'Olympia l'un de ses moments les plus lyriques.

Après avoir pris une bouffée d'air frais en changeant son équipe de musiciens, en s'adjoignant une choriste (Janis Janisson) à la voix formidable et en se lançant elle-même dans l'écriture des textes, voici Catherine Lara heureuse, épanouie, tout au plaisir de jouer les musiques, de chanter un mélange de rock et d'états d'âme. Sans bluffer un seul instant, laissant le cœur se gonfler et le désir reculer sans arrêt la fin d'un spectacle mis en lumières par le sensible Jacques Rouveyrollis.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h 30.
★ Albums Trema.

THÉATRE

« Off Limits », d'Adamov, à Marseille

Le chaos de l'absurde

Adamov, dans *Off Limits*, a voulu traiter de la guerre du Vietnam à travers la guerre que se font des couples lancés dans de folles « parties » où l'intelligentsia libérale côtoie des contestataires marginaux et paumés. L'alcool, la drogue, le happening scandent les défoulements impuissants, les évasions ratées. Seuls un jeune déserteur et son amie réussiront leur sortie en se faisant tuer aux frontières du Mexique. Encore leur histoire sera-t-elle récupérée à des fins commerciales et édifiantes sur une chaîne de télévision !

Pour montrer cette Amérique en proie aux démons du capitalisme, François-Michel Pesenti, animateur du Théâtre du Point aveugle, a choisi le cérémonial sado-masochiste le plus abrupt. Sur un plateau nu, cerné avant chaque tableau par des bruits de mitraillades et de bombardements, des coups de projecteurs et des musiques de percussions intenses, des hommes et des femmes rampent, se frappent, s'étreignent cruellement et désespérément. Les questions restent sans réponse comme si chacun n'écoutait que soi. C'est le chaos absurde des mots, de la solitude, de l'incommunicabilité, de l'égarement. Au mur, un vélo suspendu verticalement, monté par un mannequin désarticulé, symbolise le vertige d'une société qui tourne dans le vide et broie les êtres.

Cette mise en scène brutale fait surgir l'assommoir mondain d'*Off Limits*, les comédiens assurent strictement une chorégraphie de la dérive, mais la pièce elle-même « fonctionne » moins bien sitôt qu'elle devient didactique et linéaire. Comme si Adamov avait été plus à l'aise dans l'évocation de l'enfer capitaliste que dans sa dénonciation.

JEAN-JACQUES LERRANT.

★ *Off Limits* : la Criée, salle Jacques-Audiberti, jusqu'au 19 mars. Théâtre de la Colonne à Miramas, les 23, 24, 25 et 26 mars.

« La Traversée de l'empire », d'Arrabal

Après *le Public*, de Garcia Lorca, la saison espagnole du Théâtre de la Colline se poursuit avec la dernière pièce d'Arrabal, *la Traversée de l'empire*, fantaisie futuriste où l'on voit un Caliban presque nu, nommé Cerbère (Ralph Marro), qui ne parle pas, mais pousse des cris suraigus et symbolise l'animalité de l'homme, *c'est-à-dire, dans la* mythologie arrabalienne, le sexe. Un jeune soldat vierge et pur (Daniel Rialet), une jeune fille qui ne l'est pas (Paula de Oliveira) et va lui apprendre l'amour. Une grosse folle militaire que l'on appelle docteur Iago (Albert Delpy), qui va se faire dévorer par le Caliban. Une figure masquée en tunique de voile (Françoise Bertin) dont on ne voit pas bien qui elle est, mais qui va emmener le Caliban.

Pour les costumes et les décors, Arrabal a demandé au couple Boruzescu de copier fidèlement les bandes dessinées des « Musclor » et autres « Maîtres de l'univers ». La clef est donnée, il va s'agir encore une fois de jeux enfantins, donc innocents, donc poétiques. De fait, la pièce ne développe pas un discours précis. Elle est construite en petites scènes saccadées, répétitives, et c'est vrai que les enfants se lassent difficilement de leurs amusements favoris.

Seulement, Arrabal, poète aigu, diablement intelligent est un piètre metteur en scène. Il donne une image, mais ne sait pas l'habiter. Les acteurs entrent, jouent leur scène, sortent, recommencent, sans nécessité apparente. D'où une certaine mollesse. Arrabal le provocateur est moins doué pour la violence et la dérision que pour la tendresse. Ici, sa seule provocation est l'autodémolition de sa pièce.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de la Colline, 20 h 30.

MODE

Grande journée du marathon de la mode avec des « grands » dont on reparlera — Lagerfeld Karl, Chloé... avec une femme-femme Popy Moreni, et une surprise : Jean-Paul Gaultier sobre.

Jean-Paul Gaultier

JACQUES DUBUSSY

« Jean-Paul, il devient de plus en plus couture. Avant, il y avait un peu de cirque ou de music-hall. Vous vous souvenez, la mariée sortie d'une poubelle, les hommes avec des seaux. Là, c'est très beau, on mettrait tout, tout de suite... » Jean-Paul Gaultier ne choque plus. Il habille les femmes. A la sortie, les bêtes de mode font la moue. Le spectacle ? Quel spectacle ? Les filles ont marché un peu, mais pas trop parce qu'un tapis roulant les emmenait d'un bout à l'autre du podium.

Le chapeau n'est plus accessoire, c'est un bonnet de laine à quatre pompons ; le bomber devient un poncho, le perfecto de cuir s'aère en cape ; le trench se fait chemise et le manteau s'enfile comme un peignoir. En velours, à damiers ou à losanges, il est réversible et on le fait savoir. C'est beau, c'est moderne, confortable. Petites sœurs de Thierry la Fronde, aviatrices de toujours, collégiennes en récré, elles choisissent les grandes jupes-pantalons à plis georgette ou alors les combi-vestes unies, lamées, noires, pour le soir, portées avec des culottes de couleur et des cuissardes de daim.

Un hiver harmonieux, directement expédiable en boutique, sans cris, sans heurts. Un hiver de peintre à sa palette, tons d'épices et de bruyère, ocre, orangés, roux, bronze, vieil or. La douceur chasse l'outrance, la séduction n'est plus une affaire de court ou de long mais de dépouillement, de mystère : on est sexy dans une grande tunique de crêpe *au décolleté en triangle*, les contrastes ressemblent à des rencontres, les mariages se fondent en trompe-l'œil. De loin, on dirait une salopette mais c'est un pantalon retenu par un gilet, fixé dans les passants. Un pull dépasse ? C'est un blouson de daim bordé par une large ceinture de mailles. Le final ? Un résumé tout en or. La sobriété offerte comme une conclusion.

LAURENCE BENAIM.

Popy Moreni

Une explosion de joie et de jeux. Une collection qui ressemble à un éclat de rire, éblouissante, au sens premier et second. Les rouges flamboient, les jaunes illuminent de la maille en larges côtes plates et en forme de tailleurs tout simples, vestes courtes, jupes longues, des collants extravagants à rayures abeille, ou brodés de strass, de verroterie, pailletés presque autant que les vêtements eux-mêmes, variation infinie sur le clown, le masque, le carnaval — avec un final étourdissant d'arlequines en velours et jupons froufroutants. Mais avant, il y a eu des pantalons souples, des tailleurs fins à rayures tennis, des vêtements pour le bien-être du corps. Et comme c'est l'automne-hiver qui se prépare, il y a des vestes en fausse fourrure moirée, rouge, vert, violet... Le plus merveilleux peut-être est que Popy Moreni maîtrise son métier et son style tout en ayant gardé une vraie fraîcheur.

C. G.

DERNIERE LE 25 MARS
MC93 BOBIGNY
MULLER
HEINER
LA ROUTE DES CHARS
48 31 11 45
Une polyphonie d'acteurs. Un «théâtre pour l'oreille», beau à voir. Passage obligé. LIBERATION
Une lucidité essentielle... L'HUMANITÉ
Une alchimie des intelligences miraculeuse. LE MONDE

MARIN KARMITZ PRÉSENTE
Pendant que Londres brûle...
UN FILM DE STEPHEN FREARS
SAMMY ET ROSIE s'envoient en l'air.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Spectacles

théâtre

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Horaires irréguliers.*

SPECTACLES NOUVEAUX

LE GARDIEN. Théâtre 18 (42-26-47-47). sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

STÈLES POUR L'EMPEREUR DE CHINE ; LISZT-BAUDELAIRE. Crypte Sainte-Agnès (42-96-88-32) sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

HUMOUR ET FOLIES D'ACTEURS. Conflans-Sainte-Honorine. (Nombreux spectacles tout au long de la semaine.) Pour tous renseignements : 39-72-57-19, du 17 au 26 mars.

GOOD « *LE CHOC* ». Théâtre de la Renaissance (42-08-18-50), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30.

FIÈVRE ROMAINE. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70), sam. 21 h ; dim. 15 h et 18 h.

SALOMÉ. Théâtre de la Main d'Or (48-05-67-89). Uniquement le samedi à 18 heures et le dimanche à 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine, l'Enfance d'Hitler : 20 h 30, dim. *(dernière) 16 h.*

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30.

ATALANTE *(46-06-11-90). Le Hibou :* 20 h 30, dim. 16 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : *15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.*

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Callas : 20 h 30, jeu. *(soirée réservée)* 18 h 30, mar. 18 h 30. Salle Louis Jouvet. Gertrud : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIXE (42-38-35-53). Les samedis qui chantent : 16 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Iphigénie : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h, dim. 15 h 30.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle *L'Orgie* : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-08). *L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves* : 18 h 30, dim. 15 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. L'Autre : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à *l'Elysée* : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 19 h 30 et 21 h 30, dim. (dernière) 15 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. La guerre de Troie n'aura pas lieu : 14 h, dim. 20 h 30. Le Véritable saint Genest, comédien et martyr : 20 h 30. ▷ Dim. Le Songe d'une *nuit d'été* ; 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). Aventure à Tahiti : 15 h, dim. 14 h et 17 h.

FONTAINE *(48-74-74-40). Hors limite :* 18 h et 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). *Joe Egg : 18 h et 21 h 30, dim.* 15 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). *You're* good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Fando et Lis : 20 h 30, dim. 16 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. Ne pas dépasser la dose prescrite : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Need to know : 21 h, dim. (dernière) 14 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. *15 h.*

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. La Petit Prince : 20 h. Nous, *Théo et Vincent Van Gogh* : 21 h 15. Théâtre rouge. La Ronde : 21 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). *L'Homme* de la Mancha : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). *Pyjama pour six :* 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André *Lamy l'Ami public n°1* : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30, dim. 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 02 h, dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Daisy, un film pour Fernando Pessoa : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rappeport : 20 h 45, dim. 15 h.

Samedi 19 - Dimanche 20 mars

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). *Boris Godounov : 20 h.*

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à *Paris : 21 h, dim. 15 h. Petite salle.* Show Chiche : les blancs jouent et gagnent : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 17 h 30 et 21 h, dim. *15 h.*

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Réveil : 21 h, dim. 16 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h, dim. 15 h 30. Salle II. Coup *de crayon* : 20 h 30, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Agatha : 19 h, dim. 17 h 30. Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h, dim. 15 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Good le Choc : 20 h 45, dim. 15 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30 et 22 h.

THÉÂTRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). L'Annonce faite à Marie : 20 h 45, dim. (dernière) 17 h.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30. Flagrant Délire : 21 h.

THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Spectacle obligatoire : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉÂTRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). *Le Festin de Pierre ou Dom Juan* : 20 h 30, dim. 17 h.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Stasic : *18 h 30. Il faut passer par les* nuages : 20 h 45, dim. 14 h 30.

THÉÂTRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). Monte Cristo : 15 h et 20 h 30, dim. 14 h 30, dim. (dernière) 18 h 30.

THÉÂTRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h, dim. 15 h.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Le Tragique Destin d'un héros de verre : 15 h, mer., jeu., ven., mar. 14 h 30, jeu., ven., mar. 10 h. Grand Théâtre. Le Misanthrope : 20 h 30. ▷ Dim. Anacaona : 15 h.

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). *Grande salle. La* Traversée de l'empire : 15 h et 20 h 30.

THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h, dim. 15 h et 18 h.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Sayat Nova -couleur de la grenade (1969, v.o.s.t.f.), de Serguei Paradjanov, 15 h ; Hamlet (1913), de Hay Plumb, 17 h ; Comin' Thro, the rye (1923), de *Cecil M. Hepworth, 19 h* ; Ciné danse -ciné transe, de Jean Rouch, 21 h 30.

DIMANCHE

Cinéma du Réel, 15 h ; Cinéma du Réel, 17 h ; The Vortex (1927), d'Adrian Brunel, 19 h ; The Farmer's Wife (1928), d'Alfred Hitchcock, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

SAMEDI

Sur la *riviera (1951, v.o.s.t.f.)*, de Walter Lang, 15 h ; Madame Bovary (1934), de Jean Renoir, 17 h ; le Piège à loups (1957, v.o.s.t.f.), de Jiri Weiss, 19 h : le Brave Soldat Chveik (1957, v.o.s.t.f.), de Karel Steklý, 21 h.

DIMANCHE

Cantique des cantiques (1933, v.o.), de Rouben Mamoulian, 15 h ; les Cinq Gentlemen maudits (1931), de Julien Duvivier, 17 h ; les Contrebandiers de la mort (1959, v.o.s.t.f.), de Karel Kachyna, 19 h ; Roméo, Juliette et les Ténèbres (1960, v.o.s.t.f.), de Jiri Weiss, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Carabine nationale (1978, v.o.), de Luis G. Berlanga, 14 h 30 ; Patrimonio nacional (1980, v.o.), de Luis Garcia Berlanga, l'Autre Moitié du ciel (1986, v.o.), de Manuel Gutierrez Aragon, 20 h 30.

DIMANCHE

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Petite Voiture (1960, v.o.), de Marco Ferreri, 14 h 30 ; Carmen (1983, v.o.), de Carlos Saura, 17 h 30 ; Los Paraisos perdidos (1985, v.o.), de Basilio Martin Patino, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

SAMEDI

Café, cafés : Actualités anciennes ; Actualités Gaumont, 13 h 30 ; Champagne : la Coupole a cinquante ans (1978) de B. Queysanne, Café de Paris (1938) d'Y. Mirande, 14 h 30 ; Whisky sec : Vous avez dit Pigalle ? *(1979)* de J. Martinengo, Bob le Flambeur (1955) de Jean-Pierre Melville, 17 h ; Menthe à l'eau : Du côté de la rue de Seine (1965) de J.-C. Lubtchansky, Nadja à Paris (1964) d'Eric Rohmer, Masculin-Féminin *(1969)* de Jean-Luc Godard, 18 h ; Expresso : Un samedi à la Goutte d'or (1977) de Y. Laumet, les Mauvaises Fréquentations (1966) de Jean Eustache, 20 h ; P'tit Blanc : Bande annonce : Une aussi longue absence, Une aussi longue absence (1960) de Henri Colpi, 21 h.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6ᵉ (43-26-48-18) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

L'ANE QUI A BU LA LUNE (Fr.) : Utopia Champollion, 5ᵉ (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Fauvette Bis, 13ᵉ (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, *14ᵉ* (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15ᵉ* (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5ᵉ (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.f.) : Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; v.f. : Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16) ; Napoléon, 17ᵉ (42-67-63-42).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8ᵉ (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; Kinopanorama, 15ᵉ (43-06-50-50).

BRADDOCK (*) (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; v.f. : *Rex, 2ᵉ* (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13ᵉ (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette, *13ᵉ* (43-31-56-86) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; UGC Convention, *15ᵉ* (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00).

CINGLÉE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Gaumont Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, *6ᵉ* (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40).

LA COLOMBE SAUVAGE (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : 14 *Juillet Parnasse*, 6ᵉ (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, *15ᵉ (45-79-33-00)* ; *v.f.* : Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; *Pathé* Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (42-22-72-80) ; La Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14).

JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5ᵉ (43-54-07-76) ; Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

KUNG FU MASTER (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Cluny Palace, 5ᵉ (43-54-07-76) ; Saint-André-des-Arts II, 6ᵉ (43-26-80-25) ; Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Saint-Michel, 5ᵉ (43-26-79-17).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00).

LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS (tchèque, v.o.) : Saint-Michel, 5ᵉ (43-26-79-17).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76) ; v.f. : Club, 9ᵉ ().

LE PACTE (*) (Brit., v.f.) : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94).

LA PASSERELLE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

LES POSSÉDÉS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

PREUVE D'AMOUR (Fr.) : Gaumont Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

ROBOCOP (*) (A., v.f.) : *Hollywood* Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06).

SENS UNIQUE (A., *v.o.*) : UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les *Halles*, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; *Gaumont* Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; La Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16ᵉ (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Saint-Germain Huchette, 5ᵉ (46-33-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; v.f. : Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31).

SUSPECT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44).

LE TESTAMENT D'UN POÈTE JUIF ASSASSINÉ (Fr.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52).

THE LAST OF THE BLUE DEVILS (A., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (43-29-11-30).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, 6ᵉ (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6ᵉ (43-26-48-18).

LA VÉNITIENNE (*) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06).

YEELEN (malien, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77).

LES FILMS NOUVEAUX

CONTROLE. Film italo-franco-canadien de Giuliano Montaldo, v.o. : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Trois Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19) ; *v.f.* : *Maxevilles*, 9ᵉ (47-70-72-86).

ECLAIR DE LUNE. Film américain de Norman Jewison, v.o. : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02) ; v.f. : Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

EMPIRE DU SOLEIL. Film américain de Steven Spielberg, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9ᵉ (48-24-88-88) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

JENATSCH. Film suisse-français de Daniel Schmid : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86) ; *Saint-Germain Village*, 5ᵉ (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; Sept *Parnassiens*, 14ᵉ (43-20-32-20).

LA LOI DU DÉSIR. (*) Film espagnol de Pedro Almodovar, v.o. : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6ᵉ (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59).

LES LONGS ADIEUX. Film soviétique de Kira Mouratova, v.o. : Cosmos, 6ᵉ (45-44-28-80).

MADE IN HEAVEN. Film américain de Alan Rudolph, v.o. : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5ᵉ (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; L'Entrepôt, 14ᵉ (45-43-41-63).

PICASSO BY NIGHT BY SOLLERS. Film français de Jean-Paul Fargier : Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).

RUNNING MAN. (*) Film américain de Paul Michael Glaser, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

UN TICKET POUR DEUX. Film américain de John Hughes, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Saint-Germain Studio, 5ᵉ (46-33-63-20) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

Les grandes reprises

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (42-67-63-42).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5ᵉ (43-54-42-34).

LES HONNEURS DE LA GUERRE (Fr.) : Reflet Logos II, 5ᵉ (43-54-42-34).

ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES (Fr.) : Le Champo, 5ᵉ (43-54-51-60).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; v.f. : Les Trois Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

JOY AND JOAN (**) (Fr.) : Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Napoléon, 17ᵉ (42-67-63-42) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5ᵉ (43-29-44-40).

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 MARS 1988 A 0 HEURE TU

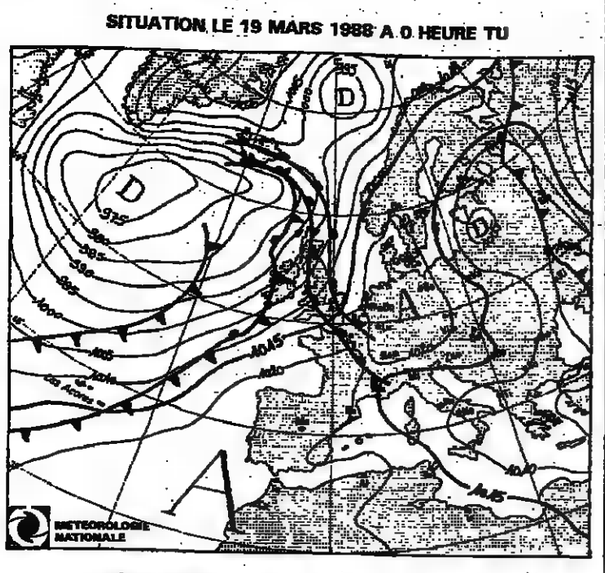

PRÉVISIONS POUR LE 21 MARS A 0 HEURE TU

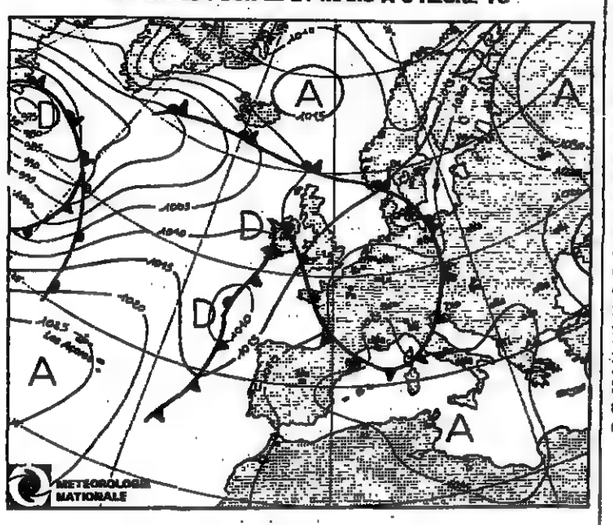

Evolution probable du temps en France entre le samedi 19 mars à 0 h TU et le dimanche 20 mars à 24 h TU.

La France reste sous l'influence d'un *régime faiblement* perturbé d'ouest à sud-ouest, surtout sensible sur la moitié nord du pays.

Dimanche : au nord de la Loire, dans le Centre, ainsi que sur le quart nord-est du pays, en Lyonnais et sur les Alpes du Nord : le ciel sera gris toute la journée ; un temps très humide, il pleuvra ou bruinera un peu par moments.

Poitou-Charentes, Bordelais, Limousin et Auvergne connaîtront aussi une journée très humide, mais la pluie ne débutera qu'au cours de la matinée ou à la mi-journée. Auparavant on aura eu quelques apparitions du soleil.

Sur le sud du pays – au sud du 46e parallèle – il ne pleuvra pas. Des *nuages, surtout l'après-midi* ; mais la matinée sera ensoleillée en Aquitaine et en Midi-Pyrénées.

Le vent de sud ou sud-ouest sera faible à modéré. Il ne neigera qu'en haute montagne (Alpes du Nord). Au petit jour le thermomètre marquera entre 5 et 9 degrés, 2 à 4 degrés dans les vallées des Alpes. L'après-midi, il fera entre 12 et 16 degrés en général. Au pied des Pyrénées et près de la Méditerranée, il fera par endroits 18 ou 19 degrés.

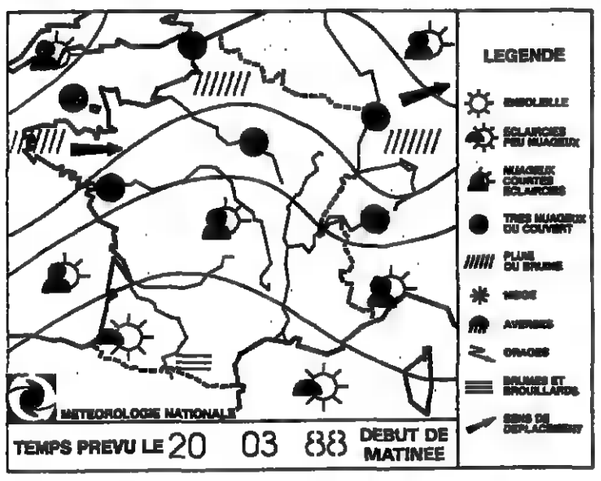

TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé le 19-3-1988

Valeurs extrêmes relevées entre *le 18-3-1988 à 6 heures TU et le 19-3-1988 à 6 heures TU*

FRANCE				ÉTRANGER							
AJACCIO	17	7	D	TOURS	13	10	C	LOS ANGELES	26	10	D
BIARRITZ	16	7	D	TOULOUSE	13	9	D	LUXEMBOURG	9	0	N
BORDEAUX	13	7	B	POINTE-A-PITRE	29	20	A	MADRID	22	4	D
BOURGES	12	9	P	ALGER	23	5	N	MARRAKECH	30	12	D
BREST	11	11	C	AMSTERDAM	8	3	C	MEXICO	26	12	B
CAEN	11	10	C	ATHÈNES	19	11	C	MILAN	17	5	N
CHERBOURG	8	8	P	BANGKOK	36	27	N	MONTRÉAL	1	-3	*
CLERMONT-FERR.	13	9	C	BARCELONE	23	9	N	MOSCOU	4	2	P
DIJON	9	5	C	BELGRADE	9	1	D	NAIROBI	29	20	C
GRENOBLE D-M-H	10	7	*	BERLIN	4	-5	D	NEW-YORK	8	1	P
LILLE	9	5	P	BRUXELLES	7	5	P	OSLO	7	-9	N
LIMOGES	10	9	P	LE CAIRE	26	15	D	PALMA-DE-MAL.	22	6	N
LYON	14	8	P	COPENHAGUE	2	-6	N	PÉKIN	9	-7	D
MARSEILLE-MAR.	18	10	D	DAKAR	33	19	D	RIO-DE-JANEIRO	29	23	C
NANCY	10	2	C	DELHI	29	18	O	ROME	17	8	D
NANTES	13	11	C	DJERBA	26	12	D	SINGAPOUR	34	26	C
NICE	17	10	C	GENÈVE	11	5	C	STOCKHOLM	2	11	D
PARIS-MONTS.	10	8	P	HONGKONG	18	15	P	SYDNEY	21	18	A
PAU	14	5	D	ISTANBUL	12	5	P	TOKYO	11	6	C
PERPIGNAN	19	14	D	JÉRUSALEM	17	5	N	TUNIS	22	14	N
RENNES	14	11	C	LISBONNE	22	9	D	VARSOVIE	1	-2	N
ST-ÉTIENNE	14	8	C	LONDRES	10	5	P	VENISE	14	4	N
STRASBOURG	11	1	N					VIENNE	9	-1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4703

HORIZONTALEMENT

I. Souvent cloutés devant le feu. C'est parfois l'heure du bain. – II. Se déverse dans le Grand Lac. On y a retrouvé une grande nécropole. Les princes de Guise y habitèrent. On y faisait de la dentelle. – III. Terme musical. A besoin d'une essence de très bonne qualité. Au sud du col d'Aubisque. – IV. Prend l'air. Dont on ne parle plus. – V. Endroit où bien des gens ont perdu la tête. Terme de comptabilité. C'est rarement le droit chemin. – VI. Toute la charpente. Le mouvement perpétuel. – VII. Symbole pour un gaz rare. Dans une série d'interdictions. Fit aussi bien. Touché au cœur. – VIII. Sur l'estuaire du Tay. Une partie du monde, autrefois. Symbole chimique. – IX. Un dieu dont on peut penser qu'il était beau comme un astre. Sorte de foire. Son homme est au palais. – X. Solidement bâti. Une femme qui aime bien se mettre à l'ouvrage. – XI. Un grand poète de la Bible. Qui peuvent donc faire quelques folies. – XII. Petit, chez le charcutier. Pas ramassé. Plus flambant. – XIII. Un pays, une région, des villes ou des papes. Laissent des plumes. – XIV. Végétal. Qui n'ont rien coûté. Saint français. – XV. Des gens qui avaient évidemment un caractère engageant. Bien assis.

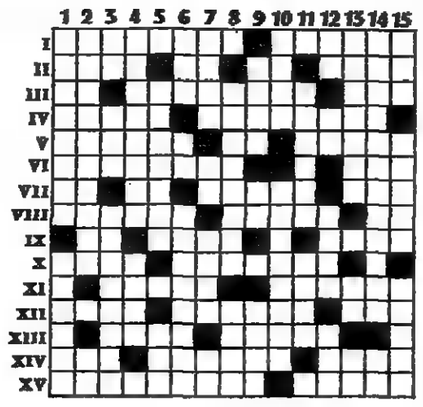

VERTICALEMENT

1. Ne se découvre pas devant les dames. Une mouche qui peut piquer du nez. – 2. Appareils très utiles pour distribuer l'essence. Point de départ. – 3. Abréviation. Après vous. S'exprimer comme un mandarin. – 4. Le petit cheval. Comme une eau bonne à jeter. – 5. Un grossier personnage. Langue du Nord. – 6. Endroit où l'on peut couper le courant. Pas annoncé. S'arrête dès qu'on est à bout de souffle. – 7. Eau douce. Morceau de verre. Triste quand il est gris. Qui n'a rien passé. – 8. Qui ne piquent donc pas. Utile pour le navigateur. – 9. Maison d'Italie. Fleuve. On y porte ce qu'on veut louer. – 10. Envoyé ailleurs. Très habiles pour faire des tartines. – 11. Pour fixer l'aviron. Possessif. – 12. Dépression. Degré. Au plus haut point. Signal sonore. – 13. Qui ne peut pas supporter la souffrance. D'un auxiliaire. Partie de manille. – 14. Très précieux mais sans prix. Lie. – 15. Utilisé quand on a déjà doublé. Pas original. Pour garder les pieds au chaud.

Solution du problème n° 4702

Horizontalement

I. Echasses. – II. Poireau. – III. Ipéca. Lai. – IV. Ni. Humeur. – V. Gêne. Urne. – VI. Luette. En. – VII. Ire. Stase. – VIII. Lie. – IX. Ré. Etéé. – X. Vins. Eta. – XI. Dé. Aérées.

Verticalement

1. Epinglier. – 2. Copieur. Eve. – 3. Hie. Néel. – 4. Archet. Iéna. – 5. Seau. Tsé-tsé. – 6. Sa. Muet. – 7. Euler. Antée. – 8. Aunes. Eté. – 9. Sirènes. As.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

LUNDI 21 MARS

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

« Les nouveaux appartements restaurés du Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (Isabelle Hauller).

« L'Egypte au Louvre », 14 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Arcus).

« L'UNESCO », 14 h 30, 1, place de Fontenoy (Pygma).

« Hôtels du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Chambre-des-Députés (Les Flâneries).

« L'Arsenal », 14 h 30, métro Sully-Morland, sortie boulevard Henri-IV (E. Romann).

« Les rois maudits à Saint-Denis », 14 h 45, entrée basilique (Tourisme culturel).

« Les chanoines de Sainte-Geneviève et la vie universitaire », 15 heures, devant Saint-Etienne-du-Mont, place Sainte-Geneviève.

« Chefs-d'œuvre inédits de l'Afrique noire au Musée Dapper », 15 heures, entrée, 50, avenue Victor-Hugo (Monuments historiques).

Exposition « Le masque et les cinq mondes », 15 heures, esplanade de la Défense, en haut des escalators (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

35, rue des Francs-Bourgeois, 17 heures : « Rachmaninoff ou l'exil d'une âme », par le prince Paul Mourousy (Maison de l'Europe).

3, rue Rousselet, 17 heures : « Degas et l'impressionnisme » (Arcus).

78, *boulevard Malesherbes*, 20 h 30 : « Les arcanes majeurs du tarot », par Jean-Pierre Farel (L'Homme et la connaissance).

12, rue des Fossés-Saint-Jacques, 21 heures : « Chirac, Barre, Mitterrand et les autres... Un bon choix est-il possible ? » (Libre pensée-Défense de l'homme)

Communication

Lancement de « Arts », revue mensuelle éditée par le ministère de la culture et de la communication

Il n'y a guère en France de revues ou de livres consacrés au scénario. Raison de plus, donc, pour noter et saluer les publications abordant la question. Son enseignement en France est une relative nouveauté, et sa vocation de passer du support papier au support pellicule le voue souvent à l'ombre. « *Le scénario est au film ce que la chenille est au papillon*, explique joliment Jean-Claude Carrière. *Quand le papillon prend son envol chatoyant, il ne reste rien de la chenille. Pourtant, pour que la métamorphose s'opère, il a bien fallu faire exister la chenille...* »

C'est à ce stade où tout commence que la revue *Arts* consacre son premier numéro. Une revue thématique, éditée par le ministère de la culture et de la communication et dirigée par André-Marc Delocque-Fourcaud. Une expérience qui revêt la particularité de se servir de tous les supports de communication : l'écrit, la vidéo, le disque audio, le livre, la BD.

D'une mise en page élégante et aérée, le numéro 1 daté du mois de mars donne la parole à quelques grands scénaristes : Jean-Claude Carrière, le scénariste de Bunuel, Malle, Etaix, Wajda ; Danièle Thomson, à qui Gérard Oury a transmis le métier « *comme l'ébéniste apprend à son fils les secrets de son art* » ; I.A.L. Diamond, le scénariste de Billy Wilder, qui, dans une interview inédite, raconte les péripéties du scénario de *Certains l'aiment chaud*. La surprise du mois vient de la cassette vidéo du film réalisé par Abel Gance en 1917 – *la Dixième Symphonie* – et jointe à la revue.

Le numéro d'avril portera sur les archives nationales et publiera en supplément quelques documents inédits, notamment la copie d'un jeune lycéen de dix-sept ans nommé Henri Bergson au concours général de philosophie de 1876.

A. Co.

★ Dix numéros et leurs suppléments seront publiés dans l'année et disponibles sur abonnement. *Arts*, 3, rue de Valois, 75001 Paris. 1 170 F par an.

Un magazine européen d'étudiants en journalisme

Des étudiants de dix-sept écoles de journalisme, appartenant à dix pays d'Europe et parlant huit langues, viennent de réaliser en commun un magazine intitulé *Euro-Reporter*. Ce numéro exceptionnel, d'une cinquantaine de pages, présente une série de reportages et d'informations sur les différents pays de la CEE, écrits tantôt en anglais, tantôt en français, ainsi qu'un guide des principales manifestations culturelles de l'été en Europe.

Réalisé en une semaine au Centre de formation et de perfectionnement des journalistes de Paris, ce magazine, tiré à seize mille exemplaires, et qui a coûté environ 400 000 F, se veut principalement destiné « *aux jeunes qui vivent, travaillent et voyagent en Europe* ». Financé en partie par des subventions des institutions européennes et quelques annonces publicitaires, il est diffusé auprès des professionnels de l'information en Europe et a déjà été vendu à la criée le 18 mars dans certains quartiers de Paris.

★ *Euro-Reporter*, CFPJ, 33, rue du Louvre, 75002 Paris.

Dix jours de sursis pour l'imprimerie de Maisons-Alfort

Le tribunal de commerce de Paris a décidé, le vendredi 18 mars, de reporter à dix jours sa décision concernant l'imprimerie moderne de Maisons-Alfort (IMMA), en dépôt de bilan depuis décembre dernier. Le dossier de l'IMMA, qui emploie trois cent soixante salariés, est lié à celui des autres sociétés appartenant, elles aussi, à M. Maurice Brébart et à Mme Françoise Fabre : la SOPEFF, qui édite *Marie-France* et *Points de vue-Images du monde*, EDIFAP, sa filiale qui édite *Femmes d'aujourd'hui* et *Femme pratique*, ainsi que l'Office général de publicité (OPG).

Pour le Livre CGT, la solution doit englober l'ensemble de ces sociétés, toutes en dépôt de bilan, voire en redressement judiciaire. Mais les candidats à la reprise – Havas et les Editions mondiales sont les plus couramment cités – envisagent de racheter plutôt par titre ou groupe de titres. « *Le rapport est très positif pour nous*, a indiqué un responsable CGT de l'IMMA. *Il nous donne du temps pour trouver des solutions.* » En attendant, les différentes sociétés poursuivent leur activité.

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Gino et Deborah GIOVETTI** ont la joie d'annoncer la naissance de

Amédéo,

le 18 mars 1988, à Paris.

– **M. et Mme Richard DUCOUSSET,** et *Adrien*, ont la joie d'annoncer la naissance de

Jeanne.

97, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.

Décès

– Mme Paul Brandouy a la douleur de faire part du décès de son époux bien-aimé,

Paul BRANDOUY,

le 6 mars 1988, des suites d'une longue maladie.

Le service et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, à Bournezeau (85480).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Collège Picasso, Saulx-les-Chartreux, 91161 Longjumeau.

– Ses enfants
Aleida et Robert Averink,
Myriam Landard et Peter Van Vliet,
Robert Landard et Marie-Noël,
Son épouse,
Martha Landard,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre LANDARD,

survenu le 18 mars 1988, à l'âge de soixante-six ans.

La Roche-des-Armands, 05400 Veynes.

– **Florian**

a cessé de rire le 18 mars 1988.

Ceux qui veulent suivre sa trace jusqu'à ce qu'elle se perde l'accompagneront le mardi 22 mars, à 10 heures, au columbarium du cimetière des Joncherolles, à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis), pour ce dernier regard, merci.

De la part de sa mère,
Angelika ROTT,
De son père,
Heiko WICK
Et de
Eric Fournier et Ambre,
François Delpla,
Annie Forgeau et Vivien,
Oma Rott,
Walter Opa-Rott,
Hello Bärbel-Wick,
Karl Opa-Wick.

Anniversaires

– Paulette Demoule
Et ses enfants,
remercient de leur pensée fidèle tous ceux qui ont aimé

Jean DEMOULE,

disparu le 20 mars 1986.

– Il y a dix ans, le 20 mars 1978, disparaissait

Georges MARGOLIN.

Ceux qui l'ont connu se souviendront...

Avis de messes

– Une messe à la mémoire des victimes de la

fusillade de la rue d'Isly,

à Alger, sera célébrée le samedi 26 mars 1988, en l'église Saint-Roch à Paris, par le chanoine Chabanis.

Communications diverses

– Cahiers Bernard Lazare 119-120, n° spécial : « La Révolution française en débats. 1. La Révolution de gauche à droite (10, rue Saint-Claude, 75003 Paris. Tél. : 42-71-68-19).

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le samedi 26 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Bernard Bodinier : « Les biens nationaux dans le département de l'Eure de 1789 à 1827 ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

JUSQU'AU 26 MARS
LA QUINZAINE DE L'ORIENTATION
AVEC « LE MONDE DE L'ÉDUCATION »
ET L'ONISEP

Quelles sections ? Quelles options ? Quels établissements ? Quelle orientation ? Si vous avez des enfants au collège ou au lycée et que vous vous posez des questions, appelez, du 14 au 26 mars, vingt-quatre heures sur vingt-quatre :

3615 LEMONDE ou 3615 ONISEP
SUR MINITEL

هكذا من الأصل

Société

Le scandale financier de la Société d'aménagement de la région rouennaise

Trois ans de prison ferme requis contre le principal prévenu

Le procureur de la République de Rouen a requis une peine de trois années de prison ferme et 800 000 F d'amende, vendredi 18 mars, contre le directeur de la Société d'aménagement de la région rouennaise (SARR) qui comparaissait devant le tribunal correctionnel pour diverses escroqueries. Des peines d'amende ont été réclamées contre les sept autres prévenus. Le procès devait continuer samedi matin.

ROUEN
de notre correspondant

En arrivant dans la salle d'audience, menottes aux poignets entre deux policiers, Jean-Claude Petit, le directeur de la SARR, avait perdu de sa superbe. L'homme, qui était redouté de ses subordonnés et respecté avec démesure par son entourage professionnel – entrepreneurs et élus locaux – est engoncé dans un pardessus, le cou emprisonné d'une large écharpe noire. Sa voix tremble lorsque le président Roland Catenoix l'interroge.

Jean-Claude Petit est au centre de l'accusation (*le Monde* du 15 mars). Il a trahi la confiance de son président, M. Jean Lecanuet, *sénateur, maire* de Rouen, comme l'a rappelé Me Eroo, représentant de la SARR, partie civile. « *C'est un escroc, qui a tenté, par tous les moyens, d'accroître ses richesses* », a répété à plusieurs reprises M. Roger Tacheau, procureur de la République.

Les faits jugés et repris par l'accusation ont eu lieu entre 1985 et le 8 octobre 1987, date de l'arrestation de Jean-Claude Petit. Les hypermarchés Continent, alors désireux de s'installer à Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime), avaient, sur leur chemin, la commission départementale d'urbanisme et de commerce (CDUC) de Seine-Maritime, hostile à l'accroissement des grandes surfaces autour de Rouen. Le directeur de la SARR, chargé du dossier, proposa donc ses services à deux cadres de la chaîne d'hypermarchés pour arranger les choses « moyennant rétribution », en mettant en place, pour son compte, *un mécanisme de fausses* factures avec l'appui de chefs d'entreprise, fournisseurs locaux de la société d'aménagement : Mmes Colombe Bucaille, M. Denis Gourmeaux, M. Roger Gibet, M. Marius Leroux et M. Marc Van Ghelder. Les libellés des factures faisaient état, chaque fois, de missions d'étude pour des implantations d'hypermarchés à Rouen ou ailleurs en France.

Le montant des escroqueries s'est élevé à 2,2 millions de francs, dont 900 000 ont été effectivement versés.

Une politique de libéralités

Le président du tribunal, ainsi que le procureur, *n'ont cependant pas accablé* outre mesure les cinq complices « rouennais » de M. Petit. Les questions pointilleuses de M. Catenoix sont plutôt allées au duo de cadres supérieurs de Continent, MM. Jean Audoin et Jean Pingeon, qui, selon le procureur de la République, « *n'ont reculé devant aucun effort financier pour s'implanter, en pratiquant une politique de libéralités destinée à susciter les reconnaissances* ».

Mais la mémoire des coinculpés a flanché : « *Nous gérions trente dossiers potentiels, dont dix en cours* » ont soutenu MM. Audoin et Pingeon, en regrettant de ne pas avoir libellé les factures frauduleuses pour « *des prestations de relations publiques* », plus vagues. Cette maladresse a d'ailleurs valu aux deux imprudents quelques critiques de la direction générale de Continent : « *On m'a reproché d'avoir été inattentif, mais j'ai agi dans le sens de l'intérêt de l'entreprise* », a affirmé M. Pingeon. Sur ce point, M. Halley, PDG de Continent, devait être entendu *comme témoin*, vendredi, *mais*, en début d'audience, on apprenait qu'il s'était constitué partie civile.

Autour de ces faits, il restait à élaguer l'affaire de quelques aspects plus « politiques ». Me Dubos, avocat de Mme Bucaille, directrice d'une société de conseil en communication, s'est ainsi demandé pourquoi M. Pierre Albertini, le maire de Mont-Saint-Aignan, commune d'accueil de l'hypermarché, n'avait pas été cité, pour avoir obtenu de Continent le paiement d'un sondage sur « *son profil politique* ». Barriste, président des clubs REEL de Seine-Maritime, M. Albertini aurait dû être, à en croire M. Petit, le destinataire d'une collecte de 1,5 million de francs, réunis grâce aux fausses factures, pour financer sa prochaine campagne électorale. Apparemment le juge d'instruction, M. Jean-Yves Samat, a buté sur *les dénégations de M. Albertini*. Et, à plusieurs reprises, M. Petit a seulement fait état d'un personnage mystérieux qui l'aurait chargé de cette mission délicate, sans plus de précisions.

Le principal prévenu a alors évoqué des pressions sur lui-même, sa famille et même parlé d'une « bombe » lorsque le président en est venu à évoquer les conventions signées par la SARR avec la SAGRIMEX, société parisienne d'étude pour l'implantation d'hypermarchés et de négoce agricole, dirigée par M. Pierre Begaud. Exemple concret de l'étendue de ses responsabilités au sein de la SARR et de la confiance aveugle accordée par la (SCET) Société centrale d'équipement du territoire, organisme payeur : Jean-Claude Petit a signé trois conventions pour missions d'étude avec la SAGRIMEX pour un total de 780 000 F.

« *Qui vous a demandé de travailler avec la SAGRIMEX ?* », s'est enquis le président Catenoix. Après de longues secondes de réflexion, le directeur de la SARR a répondu : « *J'ai demandé à mon président* [M. Lecanuet] *si je pouvais prendre contact avec un certain M. Houdard, que je ne connaissais pas.* » « *Vous pouvez entrer en contact avec lui ; il connaît des gens utiles pour les relations commerciales* », m'a dit M. Lecanuet. »

Le tout-puissant directeur e la SARR a donc obtempéré. Il a tenu à préciser que M. Lecanuet n'a jamais exercé de pressions sur lui.

ÉTIENNE BANZET.

Les opposants à la corrida lancent l'offensive

Alors que la saison tauromachique va s'ouvrir dans une quinzaine de jours en France avec la traditionnelle feria pascale d'Arles, les opposants à la corrida passent à l'offensive. Deux cent vingt associations de défense des animaux et de protection de la nature viennent de créer l'*Union anti-tauromachique*. Ce groupe réclame, notamment, la fermeture des arènes dans l'Hexagone, mais aussi dans le reste de l'Europe. Il demande également aux candidats à l'élection présidentielle « *de prendre l'engagement de promouvoir l'interdiction totale de la tauromachie* ». Réplique des *aficionados* » : « *Nous avons droit au respect de nos traditions.* »

Cette nouvelle campagne des adversaires de la corrida, dont l'ardeur semble décuplée par la perspective de la suppression en 1992 des frontières européennes, intervient alors que la course de taureaux connaît au sud de la Loire un regain de popularité. En 1987, selon la revue *Toros*, vingt-sept corridas et quinze novilladas ont été organisées dans le Sud-Ouest. Record battu. Au total, quatre-vingt-onze spectacles tauromachiques ont été présentés en France. A Nîmes, près de cent mille *aficionados* ont envahi les arènes à la Pentecôte, et, environ un million de personnes se sont bousculées pendant la feria sur les boulevards et dans les venelles de l'antique cité gardoise. Arles, Nîmes, Béziers, Mont-de-Marsan, Dax, Vic-Fezensac, Bayonne sont les derniers temples du vieux culte taurin, qui, il y a bien longtemps, a envahi les autels du bassin méditerranéen. Le taureau est chez lui. Il a marqué au cours des siècles son territoire et n'a aucune raison, faute de tradition, de vouloir l'étendre au-delà de ses limites actuelles.

Mais cette campagne, lancée à grands frais et avec tapage, ne risque-t-elle pas, paradoxalement, de servir la corrida ? Que voit-on, en effet, aujourd'hui dans les arènes ? Trop souvent des taureaux faibles de pattes, sans forces et sans caractère. Les fauves de l'élevage de Palha, qui ont enthousiasmé les aficionados présents l'an passé, le dimanche de Pâques à Arles, sont l'exception qui doit être saluée comme il convient. S'il n'existe plus dans l'arène l'intensité dramatique provoquée par la charge du taureau, qui, sans cesse, cornes en avant, se rue sur le « capote » ou sur la muleta, le combat ne change-t-il pas d'âme, sinon de camp ? Pour répondre au goût du public et à la volonté des toreros, les éleveurs ont fait preuve de grandes faiblesses.

Grâce à une sélection rigoureuse, ils ont, modifié le caractère de l'animal, qui est devenu, même s'il est toujours dangereux, moins agressif et plus franc. Le taureau se révèle plus un partenaire qu'un adversaire. Un faire-valoir, qui, accouplé au matador, permet à celui-ci de dessiner sur le sable de la plaza de superbes figures. Le ballet a remplacé le combat. La pique, combien émouvante, est réduite au minimum (une seule au lieu de trois prévue par le règlement). La mise à mort apparaît parfois comme un relent du passé. Seul intéresse, désormais, le nombre de passes « données » à un taureau. Bref, l'éthique de la corrida est menacée. Ses adversaires tiennent un argument de poids : pourquoi piquer et estoquer un taureau, si la finalité de la corrida, qui est de mettre à mort un fauve, est détournée ?

Aux éleveurs, aux toreros, aux aficionados de réagir pour redonner au taureau son caractère et exiger un véritable face-à-face entre l'homme chamarré d'or et la bête, élevée uniquement pour cet ultime assaut. La tauromachie, c'est d'abord l'art de dominer un fauve. Quand le vrai taureau de combat sera de retour, les adversaires de la corrida ne pourront que s'incliner devant la passion du Sud.

JEAN PERRIN.

ENVIRONNEMENT

● **L'Agence pour la qualité de l'air reste à Paris.** – *Réuni à Paris* le 17 mars, le conseil d'administration de l'Agence pour la qualité de l'air a décidé de maintenir l'agence dans ses locaux de la tour GAN à la Défense. Le président de l'agence, M. Philippe Langénieux-Villard, ancien directeur de l'information de la ville de Grenoble ; avait souhaité transférer le siège de l'agence à Grenoble (*le Monde* daté 15-16 novembre 1987), ce qui avait suscité une levée de boucliers parmi la trentaine de personnes employées à Paris-La Défense.

● **Les communes bretonnes** *renoncent au procès du Tanio.* – Après l'Etat, qui avait abandonné les poursuites contre les responsables de la marée noire du *Tanio* (*le Monde* du 26 janvier), les communes bretonnes renoncent à leur tour aux poursuites moyennant une transaction financière dont le montant n'a pas été révélé. Dans un communiqué publié le 18 mars, les vingt-huit communes sinistrées des Côtes-du-Nord affirment que la somme obtenue dédommage mieux les victimes que dans le procès de l'*Amoco-Cadiz*. – *(Corresp.)*

Après l'inculpation de l'écrivain pour usage de stupéfiants

L'avocat de Françoise Sagan va déposer plainte pour violation du secret de l'instruction

Me Jean-Claude Zylberstein, avocat de Françoise Sagan, inculpée, jeudi, d'usage et transport de stupéfiants (*le Monde* du 19 mars), a annoncé, vendredi 18 mars, qu'il entendait déposer, au nom de sa cliente, une plainte pour violation du secret de l'instruction.

Dans un communiqué, Me Zylberstein souligne que la romancière, « *sans contester à un juge d'instruction le droit de l'inculper* », s'étonne « *vivement de ce que le secret de l'instruction, dont la violation est une infraction prévue et réprimée par la loi, a été – la concernant – transgressé avec une précision proche de la préméditation* ».

L'écrivain, poursuit le communiqué, s'étonne également « *de ce que, à partir de ce premier délit, une certaine presse, avec un entrain tout aussi difficilement innocent, commet un second délit en divulguant avant une audience publique un acte de procédure (art. 38, loi du 29 juillet 1881)* ». « *Si elle peut admettre que sa célébrité soit une cause de cette divulgation, Françoise Sagan a peine à croire, après deux expériences similaires, que le hasard seul soit responsable de ce que cet épisode se produit en période électorale* », ajoute le communiqué.

Françoise Sagan, conclut le communiqué de Me Zylberstein, « *m'a demandé de tirer de ces événements les conséquences judiciaires destinées à les sanctionner. En clair, cela signifie que j'entends déposer une plainte pour violation du secret de l'instruction* ».

De son côté, M. Robert Pandraud, ministre délégué, chargé de la sécurité, a estimé, vendredi, que « *si l'autorité judiciaire a inculpé Françoise Sagan, c'est qu'il y avait des raisons de le faire* », ajoutant qu'il n'avait « *jamais discuté la politique d'un juge d'instruction* ».

Evoquant le problème plus général de l'usage des stupéfiants et les filières du Tout-Paris, M. Pandraud a indiqué qu'il faisait en sorte « *que soient cassés tous les réseaux, que ce soit dans le milieu du « show-business » parisien ou dans la France entière, car il y a actuellement beaucoup d'héroïnomanes qui sont en train de passer à la cocaïne car ils estiment qu'il y a moins de risques de SIDA* ».

Après presque deux ans de détention provisoire

Le docteur Jacques Darmon est mis en liberté

Après un arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, le docteur Jacques Darmon a été mis en liberté, vendredi 18 mars, après presque deux ans de détention sans jugement.

Arrêté au cours d'une vaste rafle organisée au lendemain de l'attentat manqué contre le vice-président du CNPF, M. Guy Brana, – revendiqué par Action directe, – le docteur Darmon avait été inculpé, le 18 avril 1986, par M. Jean-Louis Bruguière, puis écroué. Le magistrat et les policiers lui reprochaient la découverte à son domicile d'armes et d'une somme d'argent volé.

Le médecin a toujours proclamé son innocence, affirmant que les quatre revolvers, cinq pistolets automatiques, les nombreuses munitions et les 1 700 000 de francs provenant d'une attaque à main armée commise le 4 mars 1986 à Niort (Deux-Sèvres), avaient été déposés chez lui à son insu. Ce que confirmait, dans ses dépositions, Hamid Lallaoui, ancien « autonome » et ami du médecin, qui, prenant tout sur lui, a régulièrement assuré avoir caché l'argent dans l'appartement sans en avertir le docteur Darmon. Le médecin reconnaissait, de son côté, posséder trois armes mais en produisant des licences de la Fédération française de tir, prouvant qu'il ne les cachait pas.

Les parents du docteur Darmon, soutenus par des collègues et amis du médecin, avaient régulièrement protesté contre la lenteur de l'instruction, condamnant « *l'inertie de l'appareil judiciaire qui a déjà brisé la carrière et probablement la vie d'un homme* » (*le Monde* du 31 décembre 1986 et du 2 novembre 1987). Plusieurs demandes de mise en liberté présentées par Me François Stefanaggi, avocat du médecin, avaient été rejetées. Ce fut le cas, à nouveau, le 10 février dernier, avec une ordonnance du juge Bruguière, contre laquelle l'avocat fit appel, plaidant devant la chambre d'accusation le 11 mars. Celle-ci a finalement donné raison au défenseur du médecin, qui est placé sous contrôle judiciaire.

● **Le dossier de MM. Caldironi et Montoya sera instruit à Créteil.** – Saisie par le procureur de la République de Bastia, la chambre criminelle de la Cour de cassation a désigné le tribunal de Créteil (Val-de-Marne) pour instruire le dossier de MM. Robert Montoya et Fabien Caldironi, les deux « plombiers » impliqués dans les écoutes du Conseil supérieur de la magistrature, inculpés le 5 mars dans une affaire de drogue remontant à 1986. MM. Montoya et Caldironi, alors en poste dans la gendarmerie de Bastia, étant officiers de police judiciaire au moment des faits qui leur sont reprochés, la Cour de cassation devait désigner une autre juridiction d'instruction. Les deux anciens gendarmes sont actuellement détenus à la prison de Bois-d'Arcy. Le dossier de l'affaire des écoutes reste instruit par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction à Paris.

● **Nomination dans la police.** – Par arrêté du ministre délégué chargé de la sécurité, publié au *Journal officiel* du 16 mars, M. Olivier Foll est nommé contrôleur général des services actifs de la police nationale. Sous-directeur chargé des services départementaux et divisions de police judiciaire à la PJ de la préfecture de police de Paris, M. Foll est né le 7 août 1938 à Suresnes (Hauts-de-Seine) et est entré dans la police parisienne en 1965. Il fut notamment l'adjoint de M. Roger Le Taillanter à la brigade de la voie publique (devenue la brigade de répression du banditisme) et celui de M. Marcel Leclerc à la brigade criminelle.

● **Création d'une Ecole nationale de police à Saint-Malo.** – Par arrêté du ministre délégué chargé de la sécurité, publié au *Journal officiel* du 18 mars, une Ecole nationale de police est créée à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), « *chargée de la formation initiale des fonctionnaires des services actifs de la police nationale ainsi que des personnels administratifs* ».

● **Le bilan du ministère de l'intérieur sur minitel.** – Le bilan de l'action du ministère de l'intérieur depuis mars 1986, et notamment les statistiques de la délinquance et de la criminalité pour l'année 1987, sont consultables sur minitel jusqu'au 23 mars, de 15 heures à 19 heures, grâce au service « *Démocratie directe et Antenne 2* ». Des questions peuvent être posées, auxquelles répondront les responsables concernés du ministère (taper 3615, code AGIR-A 2).

Les traitements de la gendarmerie et de la police

Deux poids, deux mesures ?

Les rapports entre la police et la gendarmerie, qui depuis longtemps font l'ordinaire acide des discussions menées dans les deux institutions, ne sont pas près de s'améliorer après l'annonce faite au congrès du Syndicat national unitaire des inspecteurs de police (SNUIP) qui vient de se terminer (*le Monde* du 19 mars), d'une décision prise par M. Chirac et passée inaperçue des milieux non spécialisés. M. Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), a en effet révélé que, le 3 février dernier, lors d'une séance du conseil supérieur de la fonction militaire, le premier ministre avait décidé la revalorisation de 10 % de l'indemnité pour charges militaires en faveur de l'ensemble des personnels des armées, y compris la gendarmerie. Cette augmentation qui s'ajoute à celle de 2 % déjà prévue en début d'année, sera maintenue pendant les quatre ans à venir.

Il n'y aurait là rien qui puisse mécontenter les policiers si ce n'est que, depuis 1977, la parité des traitements de la police et de la gendarmerie est en principe la règle. Et que ce qui vient d'être discrètement accordé aux seconds n'a pas été proposé aux premiers. « *C'est inacceptable*, a conclu M. Deleplace, *c'est pourquoi nous demandons vingt-cinq points d'indices supplémentaires pour l'ensemble des personnels de police immédiatement.* »

G. M.

SPORTS

TENNIS : tournoi de Key Biscayne

Le pouvoir est à prendre

La quatrième édition du Tournoi Lipton, doté de 2,1 millions de dollars de prix, se dispute depuis lundi 14 mars sur les cours en ciment du Centre international de tennis de Key Biscayne en Floride. Il s'agit de la seule épreuve, en dehors de celle du grand chelem, ayant adopté la longue distance de la quinzaine et le format d'un tournoi majeur (tableau de cent vingt-huit joueurs et des rencontres au meilleur des cinq sets dès le premier tour). Le Tchèque Miloslav Mecir y défend son titre, remporté aux dépens d'Ivan Lendl l'année dernière. L'Allemande Steffi Graf, vainqueur en 1987, trouvera sur son chemin l'Argentine Gabriela Sabatini et l'Américaine Christ Evert.

KEY BISCAYNE
correspondance

Le tennis masculin est à la recherche de nouveaux leaders Ivan Lendl, souffrant momentanément d'une fracture de fatigue du pied droit, est empêtré dans un imbroglio juridique avec ses anciens agents et sans doute convaincu au fond de lui-même que plus jamais il ne dominera les débats comme il l'avait fait l'année dernière. Le Suédois Edberg, l'Allemand Becker et le champion de Wimbledon Pat Cash (Australie) sont les autres absents de marque à Key Biscayne.

Les treize premiers tournois de l'année sur le circuit masculin ont fourni treize vainqueurs, preuve que le pouvoir est à prendre. Le Suédois Mats Wilander, le seul, avec l'Américain Connors, des cinq premiers mondiaux à s'aligner ici, reste plus que jamais, après son triomphe à Melbourne, lors de la première levée du grand chelem, le mieux placé pour détrôner Ivan Lendl à la tête du tennis mondial.

En attendant de voir un des leurs figurer au sommet, les Américains se consolent avec André Agassi. Court sur pattes, avec sa coiffure décolorée punk qui se termine en queue-de-rat sur la nuque, Agassi est l'homme en forme. Il aura dix-huit ans le mois prochain et, au cours des cinq derniers mois, il s'est hissé au seizième rang mondial, grâce surtout à un coup droit d'une grande violence.

Pour le moment, Agassi a surtout créé l'événement en arborant un short en jean – ce qui pourrait relancer le commerce du vêtement et rassurer les fabricants américains qui n'ont plus de grand nom pour assurer la promotion de leurs marques.

MARC BALLADE.

● **Yannick Noah s'est qualifié,** vendredi 18 mars, pour les huitièmes de finale en battant le Tchécoslovaque *Tomas Smid en trois sets* (7-6 [7-4], 6-2, 6-2). Nathalie Tauziat, victorieuse en trois sets de la Tchécoslovaque Radka Zrubakova, doit rencontrer en huitièmes de finale l'Allemande de l'Ouest Claudia Khode-Kilsch, tombeuse d'Isabelle demongeot (6-3, 5-7, 6-3).

● **Coupe d'Europe de football : Marseille-Ajax d'Amsterdam.** – L'Olympique de Marseille rencontrera l'Ajax d'Amsterdam en demi-finale de la Coupe des vainqueurs de Coupes. Le match aller aura lieu le 6 avril à Marseille et le match retour le 20 avril à Amsterdam. L'autre demi-finale opposera le FC Malines (Belgique) à Atlanta Bergame (Italie).

NATATION : championnats de France

La chasse aux minima

L'entrée en matière des championnats de France de natation, qui ont lieu jusqu'au dimanche 20 mars à Vittel, s'est faite en fanfare. Jeudi et vendredi, lors des deux premières journées d'épreuves, cinq nouveaux records de France ont été établis par des nageurs qui, à l'image de Catherine Plewinski, sont à la recherche de leur place dans l'équipe de France pour les prochains Jeux olympiques de Séoul.

VITTEL
de notre envoyé spécial

Cécile Prunier a mis en œuvre toute son énergie pour réussir le 400 mètres nage libre. Elle a enfilé les longueurs de bassin sans presque sortir la tête de l'eau. Elle a même réussi à être la première à toucher le bord de la piscine. Mais, en se retournant, la jeune sociétaire du club de Versailles a découvert que le temps affiché par les écrans électriques était loin du record de France qu'elle a établi dans cette même piscine en mai dernier.

A dix-huit ans, le désespoir provoque encore les larmes. Accrochée aux flotteurs séparant les lignes d'eau, Cécile a pleuré. Le titre de championne de France ne lui est d'aucun secours ; elle qui en collectionne déjà cinq depuis l'été 1985 cherchait autre chose dans cette épreuve. Elle visait un temps de qualification, fixé par le directeur technique national en fonction du bilan mondial de 1987.

Une performance à sa portée (4 min, 15 s, 40) puisqu'elle a établi le record de France 27/100e en dessous. Elle aura une dernière occasion de tenter sa chance aux championnats de France d'été, début août à Dunkerque.

Les temps de qualification élaborés par Patrice Prokop, le directeur technique national, sont les références qui motivent les nageurs, réunis à Vittel. Certains jugent la barre trop haute. Pourtant, ces minima se situent bien loin des performances réalisées par les ondines de l'Allemagne de l'Est, comme elles l'ont montré lors des derniers championnats d'Europe à Strasbourg.

Et pourtant, Cécile avait connu la joie la veille. Une drôle d'aventure que ce 200 mètres disputé le jeudi 17 mars. Deux nageuses se sont affrontées pour le panache : Catherine Plewinski – *spécialiste du* 100 mètres papillon – et croqueuse de records, puisqu'elle a encore fait baissé ceux du 50 mètres et du 50 mètres papillon, et Cécile Prunier, l'habituée des distances plus longues. Dans cette course, sorte de pont entre leurs deux domaines de prédilection, les jeunes filles s'en sont donné à cœur joie – sans pouvoir se départager. Parties ensemble, elles sont – fait nettement plus rare – arrivées ensemble. A la seconde, au 100e près, elles ont inscrit deux noms sous un titre. « *Ex-aequo avec Cécile, c'est marrant, et je suis contente qu'on ait été deux pour nager en dessous du temps qualificatif* », expliquait après sa performance Catherine Plewinski.

Cecile souriait, jeudi. Elle avait presque empoché son billet pour Séoul. Mais ce n'était pas cet avion-là que la demoiselle avait choisi.

SERGE BOLLOCH.

Les opérations financières du groupe De Benedetti

Buitoni vendu à Nestlé

Ce fut une bonne journée pour Nestlé... Vendredi 18 mars, le numéro un mondial de l'agro-alimentaire a d'abord annoncé une hausse de 2,1 % de son bénéfice net à 1,827 milliard de francs suisses, soit environ 7,5 milliards de francs français... soit également 1 630 milliards de lires italiennes, cela malgré une baisse de 7,4 % de ses ventes à 35,4 milliards de francs suisses. Dans la foulée, le géant suisse a fait savoir qu'il aurait bientôt M. Paul Volker, ancien patron de la Réserve fédérale américaine comme administrateur, puisqu'il *confirmait son* acquisition de 4 % du holding Europe 92 de M. Carlo De Benedetti (c'est-à-dire son appui dans la bataille pour la Générale de Belgique)... et enfin qu'il achetait la totalité des activités de Buitoni, fleuron agro-alimentaire du même De Benedetti.

Tandis qu'à Vevey on déroulait cette impressionnante litanie, à Milan la CIR, holding industriel de l' « *l'ingeniere* » faisait savoir que « *l'ensemble des activités industrielles et commerciales* » du groupe Buitoni allaient être cédées à Nestlé pour un prix total de 1 600 milliards de lires, soit 7,3 milliards de francs environ. C'est à peu près la somme dont le capitaliste italien a besoin pour tenir son rôle dans la bataille pour la Générale de Belgique.

Plus précisément, le groupe vend les actifs de Buitoni Spa pour 680 milliards de lires (3,1 milliards de francs), ceux de sa branche confiserie-chocolat Perugina pour 320 milliards de lires (1,45 milliard de francs) et ceux de Buitoni SA, holding englobant Buitoni France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, et les surgelés Davigel, pour 600 milliards de lires (2,75 milliards de francs).

Ainsi s'achève une quinzaine marquée, aussi bien à Milan qu'à Paris, par des rumeurs systématiquement démenties sur ce qui ressemble fort à une retraite en bon ordre de M. De Benedetti du marché alimentaire. Du côté italien, on ne peut que se féliciter du prix élevé obtenu pour les actifs de Buitoni, dont le chiffre d'affaires 1987 a atteint 2 080 milliards de lires et le bénéfice net 51 milliards.

Une bonne affaire

Mais, du côté suisse également l'affaire est bonne : Nestlé va doubler son chiffre d'affaires sur le marché italien, consolider sa position dans le chocolat, secteur difficile où la concurrence est rude (Jacobs-Suchard, Cadbury et Rowntree-Mackintosh pesant de plus en plus lourd), et en France renforcera sa place de leader du secteur des surgelés en ajoutant Davigel (leader du marché en restauration collective avec 17 % de pénétration) à sa propre marque Findus (18 % du marché grand public). Les amateurs de synergies remarqueront également qu'en achetant les sauces tomates Buitoni (42 % du marché), Nestlé triple sa présence sur ce créneau où sa marque Cross Blackwell tenait 21 %. Il faut souligner également une entrée en force dans les rayons des pâtes alimentaires, des plats cuisinés à base de pâtes (Buitoni y est le fabricant le plus important) et même de l'huile d'olive...

Une telle extension de gamme valait bien, sans doute, une facture aussi lourde. Mais Nestlé, dans le même temps, satisfait sa vieille exigence de détenir totalement les entreprises qu'il contrôle. Grâce au mécanisme de « ventes d'actifs » *imaginé par les conseillers de Carlo* De Benedetti, la firme suisse n'achète en somme que des usines et des réseaux de distribution.

Les coquilles de Buitoni, ainsi vidées de leur substance, restent la propriété de la CIR et des actionnaires minoritaires. Justement, c'est pour préserver les intérêts de ces derniers, à en croire les porte-parole de la CIR, que l'affaire s'est ainsi conclue. Après la vente, par exemple, l'action Buitoni SA se trouvera valorisée à plus de 771 francs, contre 740 francs vendredi dernier et 340 francs lors de son introduction au second marché le 22 avril 1986.

Le Crédit agricole, actionnaire à hauteur de 10 % de Buitoni SA, dégage là une belle plus-value potentielle. Reste à savoir si les autorités boursières françaises ne trouveront rien à redire à cette opération de vente d'actifs qui échappe totalement à leur contrôle. Le groupe italien en tout cas se dit persuadé que, l'égalité de traitement entre actionnaires minoritaires et majoritaires étant respectée, tout se passera pour le mieux.

La France absente

Cette opération souligne cependant, une fois encore, que les destinées de l'Europe agro-alimentaire échappent de plus en plus aux entrepreneurs français (hormis BSN) comme elles échappent aux banques françaises, et bien entendu au gouvernement. Les vannes du « pétrole vert » français sont désormais en grande partie commandées de l'étranger.

Ce dépeçage semble également clore les ambitions de M. De Benedetti dans l'agro-alimentaire européen. Tout en se félicitant que le chiffre d'affaires de Buitoni ait été multiplié par deux depuis son acquisition par la CIR début 1985 (en grande partie grâce à des acquisitions *il est vrai) et que les pertes de* 47 milliards de lires en 1984 soient devenues des bénéfices en 1987, le groupe italien reconnaît que le secteur s'est concentré trop vite ces quatre dernières années pour permettre à Buitoni d'atteindre une taille à la hauteur de ses projets. Ferruzi, Unilever, Nestlé ou Cadbury se sont aussi développés, mais *plus vite que Buitoni*, trop peu international (la firme n'était bien implantée qu'en Italie, en France et en Grande-Bretagne).

L' « *ingeniere* » ne s'avoue cependant pas totalement vaincue. Le procès en cours pour la prise de contrôle de la SME (branche alimentaire et de distribution du holding d'État IRI) arrive en bout de course fin avril. Et Carlo De Benedetti se dit « *déterminé à faire valoir ses droits* ». Apparemment pas pour les activités agro-alimentaires de la SME (Motta, Allemagna,...) mais plutôt pour sa branche de distribution. Le commerce pourrait-il devenir la nouvelle passion du président d'Olivetti ?

DIDIER POURQUERY.

Le « condottiere » enlisé

(Suite de la première page.)

A partir de 1978, lors de son arrivée à la tête d'Olivetti, entreprise familiale de machines à écrire qui était au bord de la faillite, il s'applique à construire patiemment un groupe international fondé sur deux éléments. D'une part, le choix de trois secteurs industriels — l'informatique avec Olivetti, l'agro-alimentaire avec Buitoni, l'équipement automobile avec Valéo — suffisamment diversifiés pour équilibrer les risques ; d'autre part, un organigramme « en cascade », qui permet à chaque niveau de faire appel à la Bourse et de mettre dans le tour de table quelques alliés puissants — comme Suez, Warburg et Nomura dans la Cofide, holding financier de tête, l'UAP, la BNP ou Pallas dans Cerus, le holding français, ou encore ATT dans Olivetti. Une « cascade » qui permettait à M. Carlo De Benedetti de mobiliser énormément d'argent sans en débourser lui-même beaucoup.

Dès la fin de 1986, le « système » a commencé à montrer des failles, dont l'Italien n'est qu'en partie responsable. Il est en tout cas responsable de la dispersion de ses choix stratégiques : Presses de la Cité, Yves Saint Laurent, Dafsa, Pearson... A côté de simples participations « spéculatives » (comme Pearson), d'autres sont présentées comme des axes de développement stratégique. Peut-on toutefois imaginer être à la fois le champion des parfums, des pâtes, des démarreurs et des analyses financières ? M. De Benedetti n'avait-il pas déjà, avant même son attaque sur la SGB, plus grands yeux que grand ventre ? Lui, le paria rejeté par l'establishment, devenu le symbole du nouveau manager européen, à la « une » de tous les magazines, lui qui connut en 1987 en France deux consécrations symboliques (la Légion d'honneur remise par M. Mitterrand, et sa sélection par M. Edouard Balladur dans le « noyau dur » de Suez privatisée), a-t-il cru qu'il pouvait tout se permettre et tout réussir ?

Savoir attendre

Le malheur pour M. De Benedetti, c'est que, tandis qu'explosaient ses ambitions, le krach boursier est intervenu, privant son organigramme en cascade, le deuxième pilier de son système, de son rôle de « pompe à finances ». Plus question désormais de compter sur les marchés financiers pour assurer son développement. Ainsi a-t-il dû renoncer à introduire en Bourse fin 1987 Yves Saint Laurent, pourtant en quête de capitaux après le rachat de Charles of the Ritz à l'américain Squibb.

Il faut cependant reconnaître au « condottiere » un flair de financier avisé. De même qu'il avait anticipé le gonflement des marchés financiers et multiplié les augmentations de capital et les introductions en Bourse de ses sociétés en 1985 et 1986, il avait aussi anticipé leur dégonflement. Dès avril 1987, il déclarait à l'hebdomadaire italien *Panorama*, « *la fête est finie* ». Prévoyant, il avait mis de l'argent de côté. Cerus, son holding français, disposait ainsi de quelque 2,8 milliards de francs.

Ce ne sera pas suffisant pour financer une campagne belge que M. De Benedetti et son bras droit français, M. Alain Minc, croyaient gagner en quelques jours. Ils y perdront du temps, de l'argent et un allié, la Compagnie financière de Suez, qui constituera une coalition adverse. Celle-ci affirme détenir aujourd'hui la majorité, ce qui n'empêche pas Suez de paraître, à bien des égards, aussi englué que M. De Benedetti dans cette opération.

Que peut désormais espérer M. Carlo De Benedetti ? La vente de Buitoni et les 7 milliards de francs qu'elle lui rapporte vont lui donner de l'oxygène et lui permettre d'attendre son heure. C'est son état d'esprit actuel, car il est persuadé que le temps entamera le front franco-belge constitué par Suez. L'avenir dira s'il est bien inspiré.

La faible croissance d'Olivetti

Une chose est sûre : l' « ingeniere » — il aime lui-même à rappeler sa formation — a eu tort de s'éloigner de ses bases industrielles. Il en a perdu une — l'agro-alimentaire — dans la bataille. Il lui en reste deux — l'informatique et l'équipement automobile — auxquelles il doit consacrer ses efforts, sur le plan industriel et financier. La faible croissance d'Olivetti en 1987 ne laisse pas d'inquiéter les observateurs. On n'ose pas imaginer que l'opération Buitoni-Nestlé soit suivie, dans l'informatique, d'une opération Olivetti-Philips, alors même que ce dernier s'est déclaré, tout comme l'avait fait Nestlé, prêt à étudier une participation dans « Europe 1992 », le holding qu'a constitué l'Italien pour porter une partie de ses titres Générale de Belgique. Or, Olivetti exige technologie et croissance.

M. Carlo De Benedetti est capable de les lui apporter. Quel que soit le coup d'arrêt que constitue, dans son ascension, l'affaire de la Générale de Belgique, le « condottiere » reste un des managers les plus intelligents et les plus dynamiques d'Europe. Il a su redresser des sociétés comme Olivetti, Buitoni et Valéo. Il a su — c'est trop rare sur le Vieux Continent — drainer beaucoup d'argent vers l'industrie. Il a fait bouger les choses, en osant ce que personne n'osait faire, en s'attaquant aux institutions. Quitte à se faire voler ses idées comme son offensive sur la Générale de Belgique. Et ce n'est pas parce *qu'il se serait fourvoyé dans* cette affaire qu'il faudrait pour autant nier ses mérites passés. L'Europe a encore bien besoin d'entrepreneurs de talent.

CLAIRE BLANDIN.

REPÈRES

Conjoncture

Les ménages français moins pessimistes

Les ménages français sont moins pessimistes qu'auparavant face à *l'avenir, particulièrement en matière* d'inflation et d'emploi, selon la dernière enquête de conjoncture de l'INSEE auprès des ménages. Les Français ont de plus en plus conscience du ralentissement de l'inflation (60 % des réponses). 80 % des personnes interrogées anticipent une inflation du même niveau, voire moindre, dans les mois qui viennent.

La perception de la situation de l'emploi est voisine, poursuit l'INSEE. Un retournement s'est opéré fin 1987, « *témoignant d'un regain de confiance, à la fois sur l'évolution passée et sur les anticipations* ». Une amélioration est également sensible du point de vue de la situation financière personnelle des Français. Les indicateurs résumés de cette variable sont « *à des niveaux rarement égalés depuis plusieurs années* ». Cette perception des choses, plus « *prudente* » que franchement positive, concerne toutes les catégories socio-professionnelles, à l'exception des agriculteurs.

L'amélioration relative de la perception par les Français de leur situation financière n'implique pas une modification importante de leur comportement en matière d'épargne et de consommation. Le krach boursier n'a pas « *globalement modifié l'arbitrage consommation-épargne* ».

Chômage

La baisse se poursuit en Grande-Bretagne

Le recul du chômage s'est poursuivi le mois dernier en Grande-Bretagne. En février, le nombre des chômeurs a baissé de 33 400 — après correction des variations saisonnières — pour atteindre 2 531 000. Ce chiffre est le plus bas enregistré depuis avril 1982. Le taux de chômage est passé à 9,1 % de la population active contre 9,2 % en janvier, un taux encore supérieur à celui de la RFA, mais inférieur à celui de la France, de la Belgique ou des Pays-Bas.

POINT DE VUE

Pour des négociations salariales

Quatre fédérations syndicales de fonctionnaires — FEN, CFDT, FGAF autonomes et CFTC — demandent, par un texte commun qu'elles nous ont adressé, l'ouverture de négociations salariales dans la fonction publique.

L'évolution nécessaire des services publics ne peut se faire sans une politi*que salariale cohérente, maîtrisée et* négociée.

Or, que constatons-nous aujourd'hui ?

Nous sommes entrés, depuis quelques années, dans une période d'inflation faible, ce qui est positif pour le pays. Les fonctionnaires, comme les autres salariés, y ont plus que d'autres contribué. Cette situation change les données de la négociation : on ne discute pas de la même manière d'une évolution des salaires de 2 % ou 3 % ou d'une évolution de 10 %.

Dans le même temps, depuis trois ans, le gouvernement a décidé de prendre en compte l'avancement et les promotions des fonctionnaires (ce qu'on appelle le GVT, glissement, vieillesse, technicité) pour apprécier le maintien du pouvoir d'achat. Cette décision a plusieurs conséquences : il n'y a plus maintien du pouvoir d'achat pour tous. De plus, bas salaires et retraités sont les plus défavorisés du fait de l'inégalité ou de l'absence de GVT. L'amélioration de la qualification dans le travail que traduit la notion de carrière pour les fonctionnaires n'est plus reconnue. La négociation salariale, lorsqu'elle existe, est vidée de son contenu.

L'augmentation de 1 % que vient de décider le gouvernement, si elle répond à une revendication immédiate, ne règle rien sur le fond : ni le contentieux ni la garantie du maintien du pouvoir d'achat en 1988... C'est pourquoi nous exigeons l'ouverture immédiate de la négociation salariale. C'est une impérieuse nécessité.

Mais, par-delà la situation immé*diate, il est tout aussi impératif de* repenser la politique salariale dans son ensemble afin qu'elle soit facteur de dynamisme pour les services publics.

Depuis un an nous ne cessons de réclamer ce débat de fond. Quel que soit le gouvernement, cette réflexion est incontournable. Il est d'autant plus urgent de l'entreprendre avec les organisations syndicales de fonctionnaires qu'elle ne peut aboutir en quelques semaines.

Les termes du débat sont clairement posés : le maintien du pouvoir d'achat doit être garanti pour tous par rapport à l'évolution des prix sans qu'il soit amputé des éléments qui n'en font pas partie : promotions, reclassifications...

Si l'on veut des services publics dynamiques, il est indispensable de prendre en compte l'évolution des métiers, les besoins de qualifications nouvelles. Cela implique la sortie de la pause catégorielle pour pouvoir modifier les classifications.

La grille indiciaire enfin, vieille de quarante ans, ne correspond plus aux réalités d'aujourd'hui, la prolifération des primes et indemnités en est la démonstration. Il faut donc la réformer.

Sur cette base, notre volonté est d'aboutir à un accord. Cet accord devrait se concrétiser par un engagement pluriannuel répondant aux différents besoins qui s'expriment au sein des services publics.

Qu'il y ait du pain sur la planche, nous en sommes bien conscients ! Nos propositions visant à engager sereinement le débat. La modernisation des services publics ne se fera pas sans les fonctionnaires. Il est donc plus que jamais nécessaire de restaurer un véritable dialogue social, fondé sur l'information, la concertation et la négociation.

YANNICK SIMBRON,
secrétaire général de la FEN ;
ROSELYNE VIEILLARD,
secrétaire générale de l'Union des fédérations CFDT des fonctions publiques et assimilés ;
JEAN-PIERRE GUALEZZI,
secrétaire général de la Fédération générale autonome des fonctionnaires ;
CLOVIS-GILLES FAKI,
secrétaire général de la Fédération générale des fonctionnaires CFTC.

La restauration rapide en fort développement

Un repas sur dix dans un petit pain

La restauration rapide, thème d'un Salon qui aura lieu à Paris (Porte de Versailles) du 25 au 28 mars, a désormais acquis ses lettres de noblesse : elle peut bénéficier des titres-restaurant ; elle a normalisé sa situation face aux pouvoirs publics en ce qui concerne la TVA, enfin, les partenaires sociaux s'apprêtent à signer une convention collective dans ce secteur.

En forte croissance, la restauration rapide ou « fast-food » représente désormais en France 4 % du chiffre d'affaires de la restauration commerciale et 10 % de sa clientèle. Elle est dominée dans l'ordre par *Quick* (chiffre d'affaires 660 millions de francs), *McDonald's* (592 millions de francs) et *Freetime* (402 millions de francs). Le chiffre d'affaires *réalisé dans* ce secteur en 1987 (4,8 milliards de francs) est en progression de 27 % par rapport à l'année précédente.

Le contentieux qui opposait les professionnels aux pouvoir publics concernant la TVA est clos. Il s'agissait en fait de donner un statut fiscal à une profession très *disparate* (boulangers des viennoiseries, distributeurs de sandwiches, restaurateurs de chaînes de hamburgers), et qui connaît, en outre, deux taux de TVA, celui sur les ventes à emporter (5,5 %) et celui sur les ventes à consommer sur place (18,6 %). Ce double taux avait créé des différents avec la Rue de Rivoli. Désormais, la TVA versée dépendra du nombre de mètres carrés de l'établissement.

Deuxième signe de reconnaissance : alors que le décret de 1967 réglementant le titre-restaurant excluait de fait une bonne part des établissements (ne pouvaient être payés avec le titre-restaurant que les repas intégrant un plat chaud), un nouveau décret va officialiser la pratique des clients salariés. On pourra désormais, en toute légalité, payer ses salades et ses sandwiches avec une titre-restaurant.

Dernière normalisation : les partenaires sociaux ont élaboré une convention collective dans ce secteur. Désormais, les salariés travaillant moins de dix-sept heures par semaine ne devront pas dépasser 10 % de l'effectif afin de limiter le recours aux « petits boulots ». Les salariés auront, en outre, droit aux *jours fériés*. Enfin, la convention collective prévoit de véritables plans de carrière dans ce secteur.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Télémécanique : confirmation du séquestre sur les actions Cofitel

La cour d'appel de Paris, saisie par Framatome, a refusé, le vendredi 18 mars, de lever le séquestre sur les *145000* actions Télémécanique et les 140000 bons de souscription d'actions détenues par la société Cofitel, dont Framatome a pris le contrôle le 11 février.

En rachetant Cofitel, Framatome s'était assuré le contrôle de quelque 9 % de Télémécanique, et potentiellement de 18 % si les bons de sous*cription étaient exercés. Le* 23 février, le tribunal de commerce de Paris avait suivi la requête de Schneider en ordonnant en référé le séquestre des titres Télémécanique détenus par Cofitel entre les mains de la Chambre syndicale des agents de change.

Schneider affirmait que la prise de contrôle de Cofitel par Framatome, le 11 février, était contraire à la législation boursière puisque son OPA avait déjà été lancée et que la cotation du titre Télémécanique était suspendue. Prendre le contrôle de Cofitel revenait à effectuer une transaction hors marché sur les titres Télémécanique, estimait Schneider en substance.

Reste au tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine) à statuer sur le fond dans les jours qui viennent pour déterminer si Framatome peut prendre le contrôle de Cofitel.

Le contentieux sur le financement de l'aéronautique civile

Rapprochement des points de vue américain et européen

Réunis à Constance (RFA), les ministres européens du commerce et M. Clayton Yeutter, représentant des Etats-Unis pour le commerce, ont, le 18 mars, trouvé un terrain d'entente dans la querelle qui les oppose en matière de financement de la construction des avions civils.

Du côté américain, on dénonçait depuis plusieurs années les subventions déguisées qui ont permis à Airbus de réaliser une percée significative sur le marché mondial et on demandait à surveiller les modes de financement des avionneurs du Vieux Continent. Du côté européen, on repoussait ces accusations et ces prétentions exorbitantes tout en proposant une clarification des règles du jeu arrêtées dans le cadre de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, le GATT.

Les deux parties sont tombées d'accord, a indiqué M. Willy de Clercq, commissaire européen chargé des relations extérieures, sur la limitation des crédits publics à la recherche et au développement.

M. Yeutter a souligné qu'un accord complet serait facilité si les négociations entre Airbus et McDonnell Douglas aboutissaient à des projets communs d'avions.

SOCIAL

Après la grève sauvage des conducteurs

La trafic reprend à Paris-Austerlitz

Selon la direction de la SNCF, la grève surprise des agents de conduite déclenchée, vendredi 18 mars, à Paris-Austerlitz par la CGT, la CFDT et la FGAAC (conducteurs autonomes) a été suspendue, samedi 19 mars, en fin de matinée.

Le trafic sur les grandes lignes et la banlieue reprendra « progressivement » dans le courant de l'après-midi.

Cet arrêt de travail sans préavis avait été décidé par les trois syndicats, afin de « *protester contre les sanctions prises à l'encontre d'un militant CGT d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), accusé de faute professionnelle sur un branchement local à Vitry-sur-Seine* », avait précisé la CGT. Selon la direction, le conducteur sanctionné avait franchi deux passages à niveau non gardés sans respecter les règles de sécurité.

Cette grève, qui n'avait pas respecté les préavis légaux et pour un motif que l'opinion publique aurait mal compris, illustre le malaise persistant au sein de la corporation des agents de conduite. Un audit avait mis en lumière à la fin de l'année dernière leur isolement et leurs frustrations.

● **Chausson : reprise du travail dans l'usine de Meudon.** — A l'issue d'un vote en assemblée générale, les quatre cent soixante ouvriers de l'usine Chausson de Meudon ont repris le travail, le 18 mars. La grève avec occupation entrait dans sa cinquième semaine. Le personnel, qui continue d'estimer insuffisantes les propositions de la direction, les a finalement acceptées. La hausse de salaire sera de deux cent vingt-huit francs nets par ouvrier. Les salaires de février et mars seront avancés et remboursés par des prélèvements sur neuf mois. Des heures supplémentaires facultatives, effectuées les samedis, pourront intervenir « *dans la limite de la demande des clients* ». A Gennevilliers, autre usine de l'entreprise, le conflit entre également dans sa dernière phase.

● **SFBM-Lorient : un vote pour la reprise du travail.** — La direction de la Société bretonne de fonderie métallurgique (SFBM), filiale du groupe Renault, a organisé un vote, le 18 mars, auprès de mille cent cinquante-six salariés de l'entreprise, en grève depuis le 22 février. A peine plus de la moitié des inscrits ont participé à la consultation, les grévistes ayant refusé ce scrutin. A bulletin-secret, six cent-trente personnes se sont prononcées pour une reprise immédiate du travail, six pour la poursuite du mouvement et il y a eu six votes nuls. La CGT, lors d'un accord conclu la veille à la sous-préfecture, s'était engagée à procéder à un vote similaire qui pourrait intervenir le 19 mars. Un mouvement de reprise partielle du travail semble se dessiner depuis la fin de la semaine.

هكذا من الأصل

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 14 au 18 mars

En attendant Godot

RELACHE. Tel aurait pu être le titre du spectacle donné cette semaine rue Vivienne si, à la veille du week-end, un mouvement de reprise non négligeable n'avait pas été enregistré sous les colonnes. Mais ce *raffermissement ne change rien au commentaire*. L'oisiveté a été la maîtresse des lieux, du début à la fin. Et comme toujours en pareil cas, le *film lamentable* de l'effritement a été projeté jusqu'au redressement final, qui s'est lui-même opéré dans le désœuvrement le plus complet. En définitive, après avoir gommé les quelques inégalités laissées à la cote par l'érosion des cours, la hausse de vendredi a permis au marché de remonter de 1,5 % environ, pour se retrouver à son niveau de fin février.

Mais Dieu que la communauté a pu s'en...bêter, au point que certains, mercredi, pour tuer le temps, s'étaient mis à compter les gouttes d'eau que la verrière, mal jointoyée, laissait filtrer assez généreusement jusqu'au parquet durant le passage d'une joyeuse ondée. *« La Bourse coule »*, lança quelqu'un en essuyant le *revers mouillé* de son veston. La preuve que l'on s'est ennuyé ferme : la moyenne des transactions sur les valeurs françaises n'a pas excédé 700 millions de francs, avec des creux à près de 600 millions. Il faut remonter plus de deux ans en arrière pour retrouver des volumes d'échanges aussi réduits. Le titre de la pièce de Samuel Beckett *En attendant Godot convient en définitive beaucoup mieux*. Jamais, en effet, l'expectative n'aura été aussi grande sous les lambris. Cela devient une habitude : tous les mois, les marchés financiers se mettent en veilleuse quelques jours avant la publication du résultat de la balance commerciale américaine. Celui-ci concernait cette fois janvier. Comme le premier mois de l'année est traditionnellement *mauvais* pour le commerce des Etats-Unis, les prévisions de déficits étaient larges : de 11 à 15 milliards de dollars. *« Au-delà de 13 milliards*, assuraient les spécialistes, *un repli du dollar est inévitable. »* D'où l'anxiété des opérateurs.

Divine surprise! Jeudi, à 14 h 30, la bonne nouvelle tombait. D'un mois à l'autre, l'écart s'était à peine creusé (12,44 milliards de dollars au lieu de 12,2 milliards en décembre). Wall Street eut le bon réflexe (21 points de hausse à l'indice Dow Jones). Paris préféra attendre le *lendemain pour manifester son contentement* (1,6 %), mais sans y mettre beaucoup d'ardeur, son sursaut provenant bien plus du tarissement des ordres de ventes que de l'accroissement des ordres d'achats. Plusieurs bonnes raisons à cela. La Bourse attend toujours avec impatience une déclaration ferme du chef de l'Etat sur sa candidature pour un second mandat. Dans les milieux financiers, *à mesure que le temps passe*, l'irritation grandit. A la veille du week-end, une singulière rumeur circulait dans les travées accréditant l'idée que le président François Mitterrand ferait durer le suspens et jusqu'au dernier moment pour finalement... déclarer forfait et pousser Jacques Delors dans la course à l'Elysée. Farfelu? Personne n'est prêt à prendre le pari.

Autre motif de prudence : l'éclatement de l'affaire Baudouin avec la suspension d'activité prononcée contre cette société de Bourse par la Chambre syndicale des agents de change pour de *« graves carences dans la gestion »*. L'information jetée crue en pâture aux médias a jeté la suspicion sur une profession qui, déjà bien secouée par le scandale dont la COGEMA a été la victime sur le MATIF, se serait bien passée de ce nouveau coup de projecteur bien désagréable. *Et puis, ajoutent les experts, « Paris fait sa maladie de jeunesse »*. Avec le développement désordonné des instruments financiers sur fond d'informatisation galopante, sans personnel réellement formé au maniement de ces nouveaux outils, des encombrements se sont produits. Des milliards de francs de transactions sont ainsi toujours « en suspens ». Si des opérations *de ce type sont reconnues, d'autres ne le sont* pas, ce qui n'est pas sans poser de très sérieux problèmes. Sans parler du mécontentement des petits porteurs, qui ont le sentiment d'être floués avec l'exécution apparemment « fantaisiste » de leurs ordres sur le marché en *continu. Bref, l'intendance ne suit plus depuis un bon* moment, et l'image de la Bourse de Paris en a pris un bon coup.

Ajoutons, enfin, que *la liquidation de mars* est désormais proche. Elle aura lieu mercredi prochain 24 mars. La période actuelle n'est jamais très propice aux engagements et, si d'aventure des investisseurs étaient tentés, malgré l'inconnue électorale, d'effectuer des placements à *Paris, il y a gros à parier qu'ils attendraient le début du* nouveau mois boursier. Pour l'instant, le moins que l'on puisse en dire, la Bourse manque d'attrait. Si l'indice des prix pour février est correct, les prévisions du Bureau international de prévisions économiques (BIPE) *sur un* ralentissement de l'activité économique en France dès 1988 (1,7 % de croissance au lieu des 2,2 % attendus) sont préoccupantes. Si l'on en croit Paribas, Marmont Diffusion, avec un DR (délai de recouvrement) (1) de 11,3, *Paris est la moins chère de toutes les places*. Mais ce n'est pas forcément un atout. Un gérant de portefeuille indépendant est, lui, plus franchement pessimiste. *« Le monde occidental est assis sur le volcan de la dette américaine. Un jour pas très lointain, les marchés vont se mettre à vomir. »* Bigre !

En attendant, la multiplication des informations en provenance du front des OPA a contribué à maintenir une attention qui aurait tendu autrement à se relâcher. Framatome a fait une nouvelle proposition pour prendre le contrôle de Télémécanique. Le soi-disant chevalier blanc offre maintenant de racheter toutes les actions de la *société à 4 500 F pièce quand sa précédente OPA portait* sur 75 % du capital à 5 800 F par action. Tout le monde attend Schneider. De son côté, Elf a lancé une contre-OPA à 1 500 F sur Rhin-Rhône. Pas content, Bolloré lui a demandé de respecter le protocole d'intention au terme *duquel le groupe pétrolier s'était engagé à l'aider* pour acquérir 51 % du capital de cette société. Autrement, ce sera le procès. Chez Rémy Martin, l'on se dit prêt à surenchérir sur Bénédictine si l'OPA de Martini et Rossi n'était pas acceptée.

Hachette, qui n'a pas froid aux yeux, est parti à la conquête du Nouveau Monde en lançant une OPA sur Grolier, un des dix plus gros éditeurs américains. Histoire belge : Saint-Gobain s'apprête à faire une OPE sur les Glaceries Saint-Roch. Enfin, Merlin-Gerin a lancé une OPA sur Yorkshire Switchgear, en vue d'acquérir plus de 50 % du capital de ce fabricant britannique d'appareillages électriques. Pour clore ce *bulletin* sur les OPA, des rumeurs circulent avec insistance sur l'attaque dont Arjomari pourrait faire bientôt l'objet. Affaire à suivre. Même en période de basses eaux, il se passe toujours quelque chose rue Vivienne.

ANDRÉ DESSOT.

(1) Le délai de recouvrement est un « price earning ratio » (bénéfice par action rapporté au cours) corrigé du taux de croissance des bénéfices sur les douze prochains mois, mais aussi du taux d'intérêt à long terme.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Raffermissement en fin de semaine

Après avoir piétiné plusieurs jours dans l'attente de la publication des résultats du commerce extérieur pour janvier, Wall Street, par *anticipation* d'un chiffre satisfaisant, s'est redressé. L'annonce d'un déficit contenu à 12,44 milliards de dollars l'a incité à continuer sur cette voie. Mais son élan a été stoppé vendredi, pour la fameuse journée des « trois sorcières » (triple échéance trimestrielle sur les indices, les actions et les options). Beaucoup redoutaient des turbulences. Mais tout s'est finalement bien passé et l'indice Dow Jones des industrielles s'est établi à 2 087,37, en hausse de 32,39 points d'un vendredi à l'autre.

Parmi les facteurs stimulants, citons la forte augmentation des mises en chantier de logements pour février (+ 8,9 %) et la hausse de la production industrielle (+ 0,2 %) pour le même mois.

	Cours 11 mars	Cours 18 mars
Alcoa	44 5/8	46 3/4
Allegis (ex-UAL)	77 3/4	83 7/8
ATT	27 7/8	28 7/8
Boeing	47 1/2	49 1/2
Chase Man. Bank	25 5/8	26 1/8
Du Pont de Nemours	85 3/4	88 5/8
Eastman Kodak	41 7/8	42 1/4
Exxon	42	44 1/8
Ford	44 3/8	44 3/4
General Electric	43 5/8	44 1/8
General Motors	71 3/4	72
Goodyear	59 7/8	65 3/4
IBM	115 1/4	114 1/4
ITT	46 3/8	47 5/8
Mobil Oil	43 5/8	45 3/8
Pfizer	54 5/8	55 1/4
Schlumberger	35 1/2	37
Texaco	45 1/4	45 1/8
Union Carbide	24 5/8	25
USX	32 1/8	31 3/4
Westinghouse	51	51 7/8
Xerox Corp	57 5/8	57 1/4

LONDRES

Prudence

Les motifs de satisfaction n'ont pas manqué cette semaine, à commencer par l'excédent budgétaire, l'allégement des impôts sur le revenu et la baisse des taux d'intérêt. Mais le marché, inquiet de la montée de la livre, a fait preuve d'une prudence de sioux. Quand même, l'annonce d'un déficit commercial américain moins important que prévu avec la remontée de Wall Street à la clé a favorisé une reprise d'activité. Les cours se sont un peu raffermis à la veille du week-end.

Indices « FT » du 18 mars : industrielles, 1 476,8 (contre 1 449,9) ; mines d'or, 240,9 (contre 248,6) ; Fonds d'Etat, 90,30 (contre 90,47).

	Cours 11 mars	Cours 18 mars
Beecham	475	476
Bowater	387	395
Brit. Petroleum	274	279
Charter	318	324
Courtaulds	318	328
De Beers (*)	10 3/8	10 3/8
Free Gold (*)	11 3/8	10 3/8
Glaxo	10 9/16	10 53/64
Gt. Univ. Stores	16 5/8	16 5/8
Imp. Chemical	10 11/32	10 35/64
Shell	10 31/64	10 11/16
Unilever	484	507
Vickers	172 1/2	174
War Loan	39 9/32	39 7/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Au plus haut de l'année

Le marché allemand a fait preuve cette semaine de bonnes dispositions. Revigoré par les bons résultats des places américaine et japonaise, il a monté de 3% pour s'établir à son plus haut niveau de l'année. Les rumeurs, qui ont circulé sur un élargissement de la participation de Daimler-Benz (60%) environ dans le capital de sa filiale AEG en offrant deux actions Daimler contre cinq actions AEG, ont *contribué à stimuler les achats*.

Indices de la Commerzbank du 18 mars : 1 457,5 (contre 1 392).

	Cours 11 mars	Cours 18 mars
AEG	237	255,50
BASF	241,50	252,60
Bayer	262,20	274,70
Commerzbank	231	239,50
Deutschebank	424	440,90
Hoechst	258,70	265,50
Karstadt	416,50	475
Mannesmann	120	130
Siemens	378,30	399
Volkswagen	233,50	244,50

TOKYO

La hausse reprend

Revigoré par des statistiques encourageantes démontrant la bonne santé économique du pays, par la fermeté du dollar aussi, la Bourse de Tokyo a repris son mouvement ascendant. En moyenne, les cours ont progressé de 1,7 % environ. L'activité s'est accrue avec les achats institutionnels et étrangers.

Indices du 18 mars : Nikkei 25 966,26 (contre 25 543,73) ; général 2 134,89 (contre 2 091,42).

	Cours 11 mars	Cours 18 mars
Akai	597	620
Bridgestone	1 310	1 390
Canon	1 130	1 190
Fuji Bank	3 420	3 490
Honda Motors	1 680	1 770
Matsushita Electric	2 550	2 680
Mitsubishi Heavy	663	677
Sony Corp.	5 190	5 320
Toyota Motors	2 380	2 480

Des contrats à terme et d'options sur indices prévus pour l'automne

Dans le cadre de la modernisation de la place financière de Paris, les autorités du marché *ont décidé de lancer dès* l'automne des contrats sur indices boursiers qui permettront aux opérateurs de se couvrir contre les fluctuations. Quasi *simultanément seront créés* conjointement par la Chambre de compensations des instruments financiers de Paris (CCIFP) et par la Société de compensation des marchés conditionnels (SMC) un contrat à terme et un autre d'options *sur le même indice*.

La référence retenue pour servir de support à ces deux marchés *est le CAC-40 conçu et* édité par la Chambre syndicale des agents de change. Calculé et diffusé en temps réel et en continu, il sera basé sur quarante *actions françaises représentatives*. Sa présentation n'interviendra toutefois qu'au début du mois d'avril.

Ce projet officiel des autorités *de la Bourse de Paris est parallèle* à un autre entièrement privé. A l'initiative du CCF, le courtier Finacor, la société de services informatiques Simuledge et une *firme suédoise du groupe* Wallenberg OM ont annoncé le 25 janvier la création d'une société d'études commune dont l'objet est de préparer la mise en *place en France d'une Bourse privée électronique*, où se négocieront des contrats sur indices boursiers. L'indicateur retenu est différent.

Il s'agit de l'*EFX-50* mis au point par le CCF à partir de cinquante valeurs et calculé automatiquement toutes les soixante secondes. Ces nouveaux produits financiers *analogues* (l'un public, l'autre privé) pourraient, s'ils sont lancés, se trouver prochainement en concurrence.

La Chambre syndicale des agents de change a toutefois tenu à connaître les conclusions de la commission Deguen sur les *relations entre le fonctionnement* des marchés à terme sur les instruments financiers et la crise boursière d'octobre avant de présenter officiellement son projet. *Finalement, la commission n'a* pas remis en cause l'existence de ces marchés d'indices. Certains craignaient que l'initiative ne vienne de l'étranger et entraîne *alors une désaffection pour le* marché financier français.

D. G.

A propos des remisiers

Dans notre article paru dans *le Monde* du 15 mars évoquant la suspension provisoire de la charge Baudouin et la demande *de retrait de la carte de remisier* dont est titulaire M. Royer, dirigeant de l'IPGF, nous mettions en cause la procédure d'attribution des cartes de remisiers en Bourse. La Chambre syndicale des agents de change (CSAC) *tient à préciser qu'un décret de* juillet 1987 a renforcé ce processus. Elle délivre cette carte d'auxiliaire de Bourse après vérification de l'expérience professionnelle du demandeur, qui s'effectue au vu d'un dossier *contenant notamment : une* attestation motivée d'un agent de change ou d'un établissement de crédit justifiant d'au moins deux années d'expérience professionnelle ; *un curriculum vitae* certifié sur l'honneur et un avis consultatif d'une commission *ad hoc*. D'autre part, les cartes professionnelles ayant été délivrées depuis plus de trois ans devront faire l'objet d'un renouvellement *avant le 31 décembre 1988*.

La renforcement de la procédure l'été dernier prouve qu'il fallait donc mieux contrôler ces attributions. Notons, toutefois, *que si la Chambre syndicale a* délivré 1 083 cartes entre 1972 et juillet 1987, aucune ne l'a été depuis l'instauration des nouvelles méthodes...

D. G.

Banques, assurances

	18-3-88	Diff.
Bail Équipement	294	+ 4
Bancaire (Cie)	447	+ 22,90
Cetelem	714	+ 35
Chargeurs SA	848	+ 47
CFF	910	+ 9
CFI	404,50	+ 8,50
Eurafrance	1 265	+ 20
Hénin (La)	432	+ 17
Imm. Pl.-Monceau	355	+ 15
Locafrance	420	+ 10
Locindus	369	– 33
Midi	1 235	+ 5
Midland Bank	184	+ 3,20
O F P	922	+ 22
Paris. de réass	374,50	+ 12,50
Prétabail	1 125	– 15
Schneider	286	+ 23,90
Suez (Cie Fin.)	227,50	– 12
UCB	190,80	+ 2,80

Mines, caoutchouc,

	18-3-88	Diff.
Géophysique	368	+ 28
Imétal	163,50	+ 8,50
Michelin	188	+ 8
Min. Penarroya	36,50	+ 1,50
RTZ	39,10	+ 1,40
ZCI	1,37	– 0,04

Valeurs diverses

	18-3-88	Diff.
Accor	375,50	+ 20,40
Agence Havas	528	+ 13
Arjomari	2 095	+ 107
Bic	631	+ 76
Bis	1 030	+ 20
CGIP	865	+ 25
Club Méditerranée	440	+ 16
Essilor	2 325	+ 6
Europe 1	420	+ 6
Hachette	1 725	+ 25
L'Air liquide	479	+ 13,90
L'Oréal	2 870	+ 70
Navigation Mixte	850	+ 13
Nord-Est	87	– 6,10
Presses Cité	2 574	+ 124
Saint-Gobain	423	+ 9
Sanofi	567	+ 23
Skis Rossignol	746	– 6

Alimentation

	18-3-88	Diff.
Béghin-Say	484	+ 9,30
Bongrain	2 094	+ 89
BSN	4 010	+ 25
Carrefour	2 150	+ 55
Casino	118	– 3,10
Euromarché	2 400	+ 110
Guyenne et Gasc.	518	+ 28
Lesieur	1 750	+ 17
Moët-Hennessy	1 818	+ 23
Nestlé	36 100	+1 450
Occidentale (Gle)	713	– 12
Olida-Caby	200	+ 1
Pernod-Ricard	702	– 8
Promodès	1 300	– 10
St-Louis-Bouchon	1 091	+ 74
Source Perrier	610	+ 19

Produits chimiques

	18-3-88	Diff.
Inst. Mérieux	3 300	+ 50
Labo. Bell	1 050	+ 50
Roussel UC	834	+ 24
BASF	855	+ 30
Bayer	926	+ 46
Hoechst	892	+ 21
Imp. Chemic.	111,30	– 3,20
Norsk Hydro	165,20	+ 1,70

Métallurgie

	18-3-88	Diff.
Alspi	239,80	+ 10,80
Ayions Dassault-B.	670	+ 55
De Dietrich	1 501	+ 76
FACOM	810	+ 63
Fives Li	82	– 1
Marine Wendel	256	+ 19
Penhoët	314	+ 39
Peugeot SA	955	+ 37
Sagem	1 449	+ 18
Saulnes-Châtillon	32,80	– 0,20
Strafor	445	+ 30
Valéo	412	+ 22,20
Vallourec	74,40	+ 7,40

Valeurs à revenu fixe

	18-3-88	Diff.
10,30 % 1975	101,80	inch.
PME 10,6 % 1976	102,55	+ 0,10
8,80 % 1977	127	– 0,80
10 % 1978	102,05	– 0,35
9,80 % 1978	101,35	+ 0,45
9 % 1979	99,60	– 0,20
10,80 % 1979	103,75	+ 0,15
16,20 % 1982	112,60	+ 0,01
16 % 1982	114,65	+ 0,05
15,75 % 1982	109,95	+ 0,24
CNE 3 %	3 855	– 25
CNB bq. 5 000 F.	102,60	+ 0,22
CNB Paribas 5 000 F	102,50	+ 0,10
CNB Suez 5 000 F	102,50	+ 0,10
CNI 5 000 F	102,45	+ 0,03

Pétroles

	18-3-88	Diff.
Elf-Aquitaine	273	+ 12
Esso	312	inch.
Exxon	252	+ 14,50
Petrofina	1 815	+ 3
B.P.France	70	– 2,80
Primagaz	599	– 10
Raffinage	74,50	– 3
Royal Dutch	680	+ 26
Sogerap	270,50	+ 1,50
Total	347	– 3

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Salomon	+ 18	Guyomac	– 9,3
Eurotunnel	+ 16,9	VIC	– 8,2
Bic	+ 12,7	Nord-Est	– 7,9
SCREG	+ 12,6	Salsigne	– 7,8
Crouzet	+ 12,3	Suez	– 5,2
Penhoët	+ 11	Majorette	– 5,2
Vallourec	+ 9,6	Sagenal	– 4,3
Fichet-Bauche	+ 9,6	Lebon	– 3,9
Schneider	+ 9,3	Raff. Distr.	– 3,9
Damart	+ 9,3	UFB	– 3,9
SADE	+ 9	Alsac. super.	– 3,8
Géophysique	+ 8,8	Locindus	– 3,7
Alspi	+ 8,5	Skis Rossignol	– 3,7

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot	204 380	189 589 740
Facom	180 599	149 821 716
Midi	113 100	138 422 116
BSN	32 014	123 947 768
Michelin	542 898	98 582 282
CGE	392 685	89 777 935
Lafarge	72 952	83 958 243
Paribas	267 129	80 812 151
Carrefour	38 233	79 905 351
L'Air liquide	165 095	76 822 365
L'Oréal	27 469	76 797 404
Arjomari	34 715	70 100 909
LVMH	37 579	66 944 414

(*) Du 10 au 17 mars inclus.

Matériel électrique

	18-3-88	Diff.
Alcatel	1 892	+ 52
Alsthom	244	– 1
CGE	233,10	+ 4,60
Crouzet	280,20	+ 20,20
Générale des Eaux	1 031	– 7
IBM	658	+ 8
Intertechnique	995	+ 75
ITT	271	+ 10
Legrand	2 435	+ 27
Lyonnaise des Eaux	1 211	– 29
Matra	145	+ 9
Merlin-Gérin	1 686	+ 11
Moteurs Leroy-Somer	570	+ 31
Moulinex	55	+ 1
PM Labinal	644	+ 21
Radiotechnique	873	– 4
Schlumberger	213	+ 14
SEB	690	+ 36
Siemens	1 341	+ 65
Signaux	525	+ 38
Thomson-CSF	168	+ 8,50

Bâtiment, travaux publics

	18-3-88	Diff.
Auxil. d'entr.	765	– 19
Bouygues	787	– 8
Ciments Français	838	+ 18
Dumez	529	+ 4
GTM	485	+ 16
J. Lefebvre	784	+ 21
Lafarge	1 169	+ 17
Maisons Phénix	49,65	+ 2,35
Poliet et Chausson	432	+ 12
SCREG	597	+ 67
SGE-SB	38,95	+ 2,05

BONS DU TRÉSOR

Séance du 18-3-88

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Juin 88	92,30	92,23	92,23	+ 0,03
Sept. 88.	92,25	92,23	92,25	+ 0,18
Déc. 88.	–	–	92,00	+ 0,18
Mars 88.	–	–	–	–

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 11 mars	Cours 18 mars
Or fin (kilo en barre)	80 800	80 200
– (kilo en lingot)	81 150	81 950
● Pièce française (20 fr.)	521	517
Pièce française (10 fr.)	380	360
Pièce suisse (20 fr.)	548	541
Pièce latine (20 fr.)	471	475
● Pièce tunisienne (20 fr.)	482	478
Souverain	595	589
● Souverain Elizabeth II	599	600
● Demi-souverain	372	381
Pièce de 20 dollars	3 030	3 026
– 10 dollars	1 475	1 460
● – 5 dollars	840	800
– 50 pesos	3 225	3 185
● – 20 marks	825	822
– 10 florins	487	480
● – 5 roubles	320	320

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 18 mars 1988

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	102,95	101,40	100,65	100,15
+ bas	102,60	101	100,30	99,65
Dernier	102,95	101,35	100,65	100,10
Compensation	102,95	101,35	100,65	100,10

Nombre de contrats : 42 597.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	14 mars	15 mars	16 mars	17 mars	18 mars
RM	706 792	696 092	754 163	898 846	1 060 487
Comptant					
R. et obl.	7 750 893	5 997 092	7 325 039	9 435 469	7 112 622
Actions	108 856	87 890	156 450	109 020	145 016
Total	8 566 541	6 781 074	8 235 652	10 461 335	8 318 125

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)

Françaises	104,8	104,2	104,6	105	–
Étrangères	107	107,9	108,5	109,1	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)

Tendance	106,3	106,3	106,4	107,3	108,9

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	294,9	294,7	294,1	295,9	299,2

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Vers un recours accru au marché new-yorkais

Les grands investisseurs japonais sont largement demeurés à l'écart de l'euromarché la semaine passée. Leur attitude est généralement expliquée par la fin de l'année budgétaire, qui coïncide au Japon avec la fin du premier trimestre. Cela fait partie d'une argumentation bien facile, car les préoccupations comptables d'une échéance annuelle n'ont jamais empêché une institution de procéder à des investissements dont le règlement est prévu pour le mois suivant. Or la date de libération de la plupart des euro-obligations récentes est en avril. Le fait est que les investisseurs nippons n'ont pas fait exception. Leur appétit pour des *placements aux conditions trop* justes et dans des devises incertaines s'est amenuisé. Par exemple, on ne les a guère vus à l'œuvre pour acheter des titres en ECU récemment. Par contre, ils se sont vivement intéressés à la plus récente des émissions domestiques aux Pays-Bas. On estime qu'environ 30 % des 4,75 milliards de florins de l'emprunt d'Etat adjugé mardi dernier à 100,20 % l'ont été à des investisseurs d'Extrême-Orient, probablement tous Japonais. En tout, quelque 54 % de cet emprunt d'Etat sont partis à l'étranger. Son coupon est de 6 % l'an sur sept ans. Et aucune retenue à la source n'est prévue. Cela le différencie de l'autre grande émission internationale de la semaine, l'emprunt d'Etat allemand de 4 milliards de marks dont les conditions ont été fixées vendredi à midi de la façon suivante : prix d'émission de 99,75 %, coupon de 6,125 % sur dix ans, soit un rendement brut à l'échéance de 6,16 %. Le taux d'*intérêt des emprunts* lancés sur le marché national allemand sera vraisemblablement soumis à un impôt anticipé de 10 % à partir de 1989.

Si l'on se soucie tant présentement de l'attitude des Nippons, c'est bien en fonction de leur énorme pouvoir de placement dont pourrait dépendre le sort du dollar cette année. De nombreuses institutions de Tokyo, tout particulièrement des compagnies d'assurances, ont apparemment tout fait durant ce mois de mars pour éviter que leurs pertes sur devises ne dépassent 15 %. Cela les a menées, dit-on, à empêcher que le dollar ne glisse au-dessous de 127 yens. La question est maintenant celle de leur comportement une fois franchi le seuil de leur année nouvelle. Il y a là un grave facteur d'incertitude que l'annonce d'un déficit commercial américain moins lourd que prévu (12,44 milliards de dollars pour janvier) n'a pas réussi à écarter, et de loin.

D'une façon générale, l'euromarché n'aura pas vu dans le déficit commercial des Etats-Unis ni dans l'annonce inattendue d'une baisse des taux en Grande-Bretagne de raison de sortir d'une torpeur dans laquelle il s'était lui-même plongé depuis lundi, précisément dans l'attente d'indication en provenance de ces deux pays. Hormis une accumulation de dette nouvelle en dollars canadiens à laquelle Michelin a contribué, les euro-obligations de type classique lancées depuis Londres sont demeurées peu nombreuses. En dollars des Etats-Unis, la seule transaction de taille a été montée pour les chemins de fer italiens qui ont levé 500 millions sur cinq ans : les obligations émises à 101,375 % sont munies de coupons annuels de 8,50 %. Les *Ferrovie* ont été lents à trouver la voie des portefeuilles internationaux, mais la façon dont l'opération a été conduite par J. P. Morgan Securities force l'admiration. Le produit de l'emprunt est « swappé » en deutschemarks.

Alors que persistent les incertitudes sur le dollar, Electricité de France s'est une fois de plus adressée au marché helvétique des capitaux. Elle y a lancé deux opérations en francs suisses par l'intermédiaire de la Société de la banque suisse. L'une, publique, est de 150 millions sur vingt ans ; offerte à 101,75 %, elle porte un coupon de 5 %. L'autre, privée, est de 100 millions sur cinq ans ; son prix d'émission est de 101 % et son coupon est de 4 %. EDF est actuellement l'emprunteur étranger le plus respecté en Suisse, où elle est en mesure de s'assurer les meilleures conditions possibles. L'empressement avec lequel les autres grandes banques suisses participent aux deux opérations est une bonne mesure de son prestige. Le placement privé est « swappé » contre des francs suisses à taux flottants.

Le recours aux marchés nationaux des capitaux par des emprunteurs étrangers est appelé à s'accroître, peut-être au détriment de l'euromarché. La formidable expansion récente du marché suisse en témoigne largement. Elle paraît annoncer une évolution similaire à New-York, pour ce qui est des emprunts de type « yankee ». La dimension du marché new-yorkais ne devrait pas manquer d'être mise à profit par plusieurs banques françaises lorsque la commission bancaire aura indiqué, au début de l'été, dans quelle mesure les emprunts subordonnés pourront être assimilés à du capital. On voit mal comment l'euromarché pourrait à lui seul absorber les énormes montants qui vont alors devoir être levés par les établissements français.

Succès allemand pour la Société générale

La Société générale a fort bien réussi son entrée dans le marché de l'euromark. Ayant judicieusement choisi le moment de son apparition, mercredi dernier, elle a offert aux investisseurs une dette de choix sur une échéance des plus recherchées à des conditions tout à fait appropriées. L'émetteur est la Société générale Bank Nederland BV, d'Amsterdam. L'emprunt de 150 millions de deutschemarks n'est pas subordonné. Lancé sur cinq ans au prix de 100,75 % il est garanti par la maison mère parisienne. Son coupon se monte à 5 %, ce qui correspond à un rendement brut de 4,83 %. L'opération est dirigée par la Société générale. — Elsaessische Bank, de Francfort, qui pour la première fois apparaît en tant que chef de file en euromark. Il s'agit là d'un pas très important dans un compartiment des plus actifs de l'euromarché, où jusqu'à présent un seul autre établissement français, Paribas, était parvenu à s'imposer à ce niveau. Au vu de la maîtrise avec laquelle la transaction a été menée, d'autres mandats vont certainement suivre bientôt. Les grandes banques allemandes l'ont bien vu et s'y sont associées en bloc. La composition du syndicat est par ailleurs tout à fait internationale, et elle regroupe certains des plus beaux noms de la finance. Il y a cependant des absents de taille, ceux que familièrement on désigne parfois du nom de Club alpin.

Les trois grandes banques suisses tiennent à ce que leur importance soit en toute occasion dûment reconnue. Elles auraient certainement participé à l'emprunt Société générale si elles avaient été invitées à jouer un rôle de premier rang, à haut niveau et non pas de simples figurants. Le placement des obligations internationales en marks se faisant dans une très large proportion par le canal des banques helvétiques, leur prétention n'est pas que purement protocolaire. Il reste que leur attitude est significative d'un durcissement général sur le marché international des capitaux, un durcissement qui reflète un renforcement de la concurrence entre banques.

Pour sa seconde émission en ECU, le Crédit local de France a choisi de lancer un emprunt important de 100 millions dont la liquidité paraît assurée d'emblée, notamment grâce au concours des grands teneurs de marché. D'une durée de cinq ans, l'emprunt est offert à 101,50 % et porte intérêt à 7,50 % l'an. Le Crédit commercial de France est à la tête de l'opération dont le placement, malgré des conditions bien justes, paraît d'ores et déjà assuré. Son produit est swappé avec des ECU à taux variable.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

Raffermissement du dollar

Les résultats mensuels du commerce extérieur américain aidant, le dollar s'est raffermi après une glissade qui commençait à devenir inquiétante, mais, tout compte fait, il n'a pu que tout juste retrouver ses cours de la quinzaine précédente. La livre sterling a commencé par flamber pour retomber un peu après l'annonce en catastrophe de l'abaissement du taux directeur de la Banque d'Angleterre, tandis que le franc français bénéficiait à la fois du raffermissement du dollar et de cette retombée de la livre. Tel a été le film d'une semaine assez nerveuse en son milieu, avec des mouvements de capitaux assez prononcés, en aller retour sur la devise britannique.

La nervosité avait pour origine l'attente de l'annonce rituelle, le jeudi 17 mars, des résultats du commerce extérieur des Etats-Unis. Les jours précédents, un peu d'inquiétude avait pointé en raison d'estimations fantaisistes qui faisaient grimper le déficit à plus de 15 milliards de dollars. En conséquence, on avait vu glisser le « billet vert » au-dessous de 1,66 DM, 127 yens et 1,65 F suisse.

En fait, compte tenu des chiffres précédents pour le commerce extérieur américain (déficit de 12,2 milliards de dollars en décembre, contre 13,2 milliards en novembre et les désastreux 17,6 milliards en octobre), les pronostics des milieux financiers internationaux pour le chiffre de janvier portaient sur une fourchette de 12 à 14 milliards de dollars. Au-dessus, c'était « très mauvais », au-dessous, c'était « très bon » et, dans la fourchette, c'était indifférent, « plutôt bon » vers 12 milliards. Ce fut 12,4 milliards de dollars, et un raffermissement modéré de la devise américaine, qui passait de 1,6750 DM à 1,6930 DM, de 127,50 yens à 128, 30 yens et de 5,70 F à 5,75 F, cours en vigueur le 4 mars dernier.

Il n'y avait pas de quoi pavoiser. Les exportations américaines, qui tous ces derniers mois avaient progressé de 15 % à 20 % en rythme annuel, ont fléchi de 10 % en janvier. Or les trois premiers mois de l'année sont traditionnellement « bons », ou « moins mauvais », pour la balance commerciale des Etats-Unis. Si beaucoup de gens, et parmi eux des experts éminents, prédisent une forte contraction du déficit américain en 1988, avec une vive remontée du dollar d'ici à la fin de l'année, la banque britannique Lloyds, dans ses pronostics sur le commerce extérieur des Etats-Unis en 1988, ne voit guère son déficit redescendre à moins de 135 milliards de dollars, contre 160 milliards en 1987.

Sans doute table-t-elle sur une diminution des stocks outre-Atlantique, mais, selon elle, le ralentissement de la demande mondiale pourrait freiner les exportations des Etats-Unis. De toute façon, estime le chef économiste de la banque basé à New-York, « c'est seulement une question de temps avant que les marchés des changes réalisent que le déficit de la balance des paiements américains, qui a battu tous ses records en 1987 à 160 milliards de dollars, ne descende guère au-dessous de ces 135 milliards de dollars. La question sera alors de savoir de combien le dollar devra encore baisser pour que le monde entier consente encore à financer ce déficit. » Pour la banque, la réponse est : 1,50 DM, 114 yens et 1,23 F suisse fin 1988...

Autre événement de la semaine, la flambée de la livre. Pourtant, l'annonce d'un budget britannique très favorable aux contribuables, surtout aisés, et bien accueillie par la City, n'avait guère stimulé la livre, le phénomène du « fait accompli » jouant à plein, car les grandes lignes de ce budget avaient été anticipées par les marchés. Mais ce furent les mêmes déclarations du chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, mercredi 16 mars à la télévision, qui mirent le feu aux poudres : « *Il est vital de maintenir les taux d'intérêt au niveau nécessaire à la lutte contre l'inflation* », confirmant ainsi les propos tout aussi catégoriques de Mme Thatcher, huit jours auparavant, aux Communes.

L'effet le plus immédiat : une ruée sur la livre, notamment le jeudi 17 au matin, à Tokyo. Les cours de la devise britannique bondirent, passant allègrement de 3,08 DM à près de 3,12 DM et de 10,48 F à près de 10,60 F. Le monde entier achetait des livres.

Trop, c'était trop. Le gouvernement de Sa Majesté « craqua », reniant toutes ses déclarations sur le maintien des taux : jeudi 17 mars à 11 heures, la Banque d'Angleterre se résignait à abaisser d'un demi-point son taux directeur, qui revenait de 9 % à 8,5 % après l'avoir relevé également d'un demi-point le 2 février dernier. Un peu de calme revenait sur la livre, dont le cours retombait à un peu moins de 3,09 DM, mais sans beaucoup de conviction : trop tard, trop peu, estimaient de bons observateurs, constatant que la livre est redevenue tentante pour beaucoup d'opérateurs désireux d'enregistrer quelques plus-values.

Le franc français, que la flambée de la livre avait propulsé à plus de 3,40 F contre le mark, profitait de l'accalmie pour se raffermir un peu, le cours du mark revenant à 3,3980 à la veille du week-end.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 14 AU 18 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,8240	–	17,3913	71,3776	59,1016	2,8264	52,6177	0,0798
	1,8510	–	17,6835	72,8332	60,1866	2,8736	53,5189	0,0810
Paris	10,4898	5,7500	–	410,42	339,83	16,2521	302,55	4,5890
	10,4674	5,6550	–	411,67	340,35	16,2500	302,65	4,5826
Zurich	2,5554	1,4010	24,3653	–	82,8014	3,9598	73,7174	1,1181
	2,5414	1,3730	24,2795	–	82,6362	3,9454	73,4814	1,1126
Francfort	3,0862	1,6920	29,4265	120,77	–	4,7823	89,0292	1,3503
	3,0754	1,6615	29,3815	121,01	–	4,7744	88,9216	1,3464
Bruxelles	64,5331	35,38	6,1530	25,2504	209,10	–	18,6161	2,8236
	64,4148	34,80	6,1538	25,3460	209,45	–	18,6245	2,8200
Amsterdam	3,4665	1,9005	33,0523	135,65	112,32	5,3717	–	1,5167
	3,4585	1,8685	33,0415	136,09	112,46	5,3692	–	1,5142
Milan	2285,47	1253	217,91	894,36	740,54	35,4155	659,30	–
	2284,13	1234	218,22	898,76	742,70	35,4598	660,42	–
Tokyo	234,02	128,30	22,3135	91,5774	75,8274	3,6263	67,5085	0,1024
	235,82	127,40	22,5286	92,7895	76,6777	3,6609	68,1830	0,1032

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 18 mars, 4,4816 F contre 4,4388 F le vendredi 11 mars.

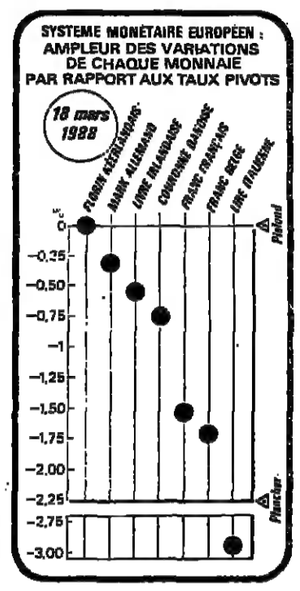

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Tensions sur les métaux stratégiques

Dans l'ombre de leurs grands frères non ferreux, les métaux stratégiques, encore appelés mineurs, accomplissent actuellement un parcours remarquable. Utilisés dans la fabrication d'alliages spéciaux ou de produits de pointe, ils bénéficient d'une demande soutenue, et une tension sur les quantités disponibles se fait sentir. Le molybdène, que l'on retrouve dans les tores de l'accélérateur de particules européen ou les miroirs de réfraction d'ondes développés par le programme américain IDS (« guerre des étoiles »), a touché les 4,40 dollars la livre cette semaine sur le marché libre, soit un niveau jamais vu depuis trois ans.

En janvier dernier, la livre de ce métal se traitait encore à 3 dollars et un an auparavant elle stagnait à 2,50 dollars. Ce réveil brutal est venu d'une vague d'achats de couverture d'opérateurs qui semblent avoir sous-estimé l'accroissement de la demande de l'industrie sidérurgique notamment au Japon. Le fait que les sociétés américaines Amax et Cyprus maintiennent des prix producteurs élevés et rechignent à vendre du métal à moins de 3 dollars la livre a également contribué à soutenir les cours.

Selon certains négociants, l'Argentine aurait lancé un appel d'offres pour l'acquisition de 250 tonnes que devrait normalement lui fournir le Chili. Or, la compagnie chilienne Codelco connaît des problèmes de livraison. L'année dernière, la production occidentale de molybdène a atteint 75 750 tonnes pour une consommation de 74 845 tonnes. Pour 1988, les experts tablent sur un léger déficit de l'offre qui ne devrait toutefois pas être suffisant pour entraîner la réouverture des unités de production fermées au début des années 80.

PRODUITS	COURS DU 18-3
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1280 (– 23) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 290 (+ 108) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	12 000 (+ 950) livres/tonne
Sucre (Paris) Mai	1 335 (+ 36) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	1 110 (– 25) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 554 (– 58) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	299 (+ 7) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	198 (+ 1) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	187,10 (+ 5,30) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Le risque de pénurie

Autre vedette, le cadmium, dont la valeur a doublé en quelques semaines. Ce sous-produit du zinc, utilisé aussi bien dans l'aviation (rivets de carlingue) que dans la fabrication d'accumulateurs, se traite aujourd'hui à 7 dollars la livre après une pointe à 7,50 dollars. Ici encore, c'est le risque de pénurie qui pousse les cours du métal à la hausse. L'an dernier, la consommation s'est accélérée, provoquant un déficit de l'offre de 160 tonnes par mois contre 70 tonnes en moyenne en 1986, indiquent les derniers chiffres du World Bureau of Metal Statistics. Et la production annuelle (environ 15 000 tonnes) a fort peu de chances d'augmenter de façon significative en raison des restructurations dans l'industrie du zinc.

Le bismuth est également très recherché. Sur le marché de Londres, la livre de métal se traite désormais à 5,60 dollars alors qu'elle n'en valait que 2 début 1986. Provenant des gisements de plomb, de zinc et de cuivre, ce métal blanc et très friable entre de plus en plus dans la composition d'alliages spéciaux. Du fait de sa non-toxicité, il remplace avantageusement le plomb et le zinc dans les pigments pour peinture. Les autres métaux stratégiques ne sont pas en reste. Ainsi, les cours du cobalt, du sélénium ou de l'iridium sont toujours soutenus.

Seul canard boiteux dans cette famille de prodiges, le tungstène, pourtant bien utile en raison de ses propriétés, de forte résistance notamment. La tonne de tungstène ne vaut plus que 54 dollars alors que le record de 170 dollars avait été atteint en 1977. De l'avis général, c'est la Chine populaire qui a enterré le tungstène en inondant les marchés de métal à bas prix. Les producteurs européens menacent d'ailleurs toujours de saisir la Commission de Bruxelles pour dénoncer le dumping pratiqué par Pékin.

Les fortunes diverses des métaux stratégiques rappellent que ces marchés sont particulièrement étroits et souvent tenus par une poignée de producteurs. Dès lors, les amplitudes de variation de cours peuvent se révéler énormes. En 1978, la guerre du Shaba, au Zaïre, a fait voler le marché du cobalt en éclats. Les autorités zaïroises s'étaient bien efforcées de calmer le jeu en portant le prix producteur de 6,40 à 25 dollars la livre, cela n'avait pas empêché le marché libre d'évoluer entre 35 et 50 dollars.

ROBERT RÉGUER.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Incertitude générale

Personne, sur les marchés financiers internationaux, ne sait plus très bien, à l'heure actuelle, quelle va être l'évolution prochaine des taux d'intérêt.

Aux Etats-Unis, dont le marché joue le rôle d'un phare pour celui de Paris, les signes de bonne santé de l'économie se multiplient : la mise en chantier de logements a augmenté de 8,9 % en février, la plus forte hausse depuis décembre 1980, après avoir chuté de 15,8 % en décembre et de 1,9 % en janvier, et les permis de construire ont bondi de 11,5 %. Cela semble indiquer que les ménages n'ont guère été influencés par le krach boursier d'octobre dernier, comme on le redoutait outre-Atlantique. Par ailleurs, la production industrielle américaine a progressé en février pour le cinquième mois consécutif (+ 0,2 %). La récession n'est donc pas pour demain, apparemment.

Ce constat n'a pas tellement réjoui les opérateurs sur le marché des obligations de l'autre côté de l'eau : ils craignent un durcissement de la politique de la Réserve fédérale si l'expansion est trop forte. M. Alan Greenspan, le président de ladite Réserve, a mis en garde contre les risques d'une reprise de l'inflation en cas de surchauffe de l'économie : « *Il ne nous reste qu'une modeste marge de réduction du taux de chômage, avant que des tensions inflationnistes n'apparaissent* », a-t-il souligné. Au début de l'année, la Réserve fédérale, redoutant une éventuelle récession, avait assoupli sa politique en alimentant plus généreusement le marché en liquidités. En conséquence, on vit le rendement de l'emprunt à trente ans du Trésor des Etats-Unis, le fameux « 2018 », remonter de 8,48 % à 8,65 %, avant de redescendre un peu, vers 8,55 %, après l'annonce des résultats du commerce extérieur en janvier, jugés « bons » *(voir ci-dessus en rubrique Devises et or)*.

A Paris, les cours sur le MATIF, après un fléchissement jeudi, à 100,50 sur l'échéance juin, en liaison avec la hausse des rendements aux Etats-Unis, se sont un peu raffermis, comme à New-York et Chicago, retrouvant à 101,40 sur juin et 102,85 sur mars (presque du comptant) leurs niveaux de la semaine dernière. Ces niveaux sont bons, rappelons-le, après l'amère déception de la semaine dernière, où le brusque accès de faiblesse du franc avait réveillé les craintes d'un relèvement éventuel de son taux directeur par la Banque de France, comme elle avait dû le faire au début de novembre dernier.

Du coup, les rendements à Paris avaient monté presque d'un demi-point, à 9,70 % environ sur les emprunts d'Etat, dont les cours fléchissent. Ce fléchissement donna des sueurs froides à bon nombre d'opérateurs et de gestionnaires qui, depuis le début de l'année, pariant sur une baisse des taux qui eut lieu, effectivement, avaient acheté un bon paquet d'emprunts à taux fixe, souvent sans même se couvrir sur le MATIF. Le retour de bâton fut brutal, et tout le monde, maintenant, reste l'arme au pied.

Les investisseurs institutionnels, les fameux zinzins, font la moue, ne voyant guère la possibilité d'une réelle baisse des taux en France dans les circonstances présentes. Les incertitudes de l'élection présidentielle vont tempérer les initiatives : encore bien heureux si d'éventuelles turbulences sur le franc ne provoquent pas quelque tension sur les taux d'intérêt.

Les particuliers, eux, paraissent moins sensibles à ces interrogations. La désinflation en France est une réalité, avec 0,2 % en février ; la hausse des prix sur les cinq derniers mois a été pratiquement la même dans notre pays (+ 0,8 %) qu'en Allemagne (+ 0,7 %). Dans ces conditions, un emprunt à taux fixe, supérieur à 9 %, est toujours bon à prendre.

C'est ce qui s'est passé cette semaine, avec la tranche de 1,5 milliard de francs de l'emprunt EDF qui, avec son taux fixe nominal de 9,20 % et son rendement réel de 9,40 %, ressemblait comme un frère à l'emprunt de 2,5 milliards de francs de la BFCE la semaine dernière (9,10 % et 9,40 % respectivement). Cette tranche EDF a reçu un très bon accueil, comme celle de la BFCE. Il est vrai que les deux chefs de file de l'émission, le Crédit agricole et le CCP, la destinaient expressément « aux guichets », et on sait quelle est la puissance de placement de la « banque verte ». En revanche, les deux tranches de 1 milliard de francs chacune à taux variable, dont la seconde indexée sur le trois mois (PIBOR), ont été très mollement accueillies par les investisseurs institutionnels pour les motifs développés ci-dessus.

Cette semaine, dans un entretien accordé à l'Agence Reuter, M. Edouard Balladur, notre grand argentier, interrogé sur le niveau élevé des taux d'intérêt en France, soupirait : « *On ne se rend pas assez compte que les taux français n'intègrent pas suffisamment la baisse de l'inflation.* » Les ménages, eux, semblent bien commencer, ou continuer, à le comprendre : un emprunt à 9 % procure, maintenant, un taux d'intérêt réel, hors inflation, de près de 7 %. C'est un record historique.

F. R.

هكذا من الاصل

Le Monde

ÉTRANGER

3 Panama : le général Noriega négocie son départ.
4 Mesures de grâce et hausse des salaires en Tunisie.
5 Les dirigeants de Belgrade se félicitent de la visite de M. Gorbatchev.

POLITIQUE

6 La primaire dans la majorité.
7 Le « septennat » de Michel Rocard.
8 Le feuilleton du septennat, par Jean-Yves Lhomeau.

SOCIÉTÉ

12 Le scandale financier de la SARR à Rouen : trois ans de prison ferme requis contre le principal prévenu.
– L'avocat de Françoise Sagan va déposer plainte pour violation du secret de l'instruction.
– Sports.

CULTURE

9 Cinéma : Michel Deville en tournage.
– Variétés : Catherine Lara à l'Olympia.
– Théâtre : *Off Limits*, d'Adamov à Marseille.
– Mode : Jean-Paul Gaultier et Popy Moreni.
11 Communication.

ÉCONOMIE

13 Les opérations financières du groupe De Benedetti.
– La restauration rapide en fort développement.
14 Revue des valeurs.
15 Crédits. Changes. Grands marchés.

SERVICES

Abonnements 2
Carnet 11
Météorologie 11
Mots croisés 11
Spectacles 10

DATES

2 Il y a dix ans, le rapt et l'assassinat d'Aldo Moro.

MINITEL

● *ONISEP : la quinzaine de l'orientation.* ONI
● *A cinq semaines de l'élection présidentielle.* ELEC
● *En direct des places financières.* FIN

Actualité, International, Sports, Campus, FNAIM, Télémarket.
3615 Taper LEMONDE

Le président de la République rencontre M. Felipe Gonzalez à Séville

M. Mitterrand est arrivé samedi 19 février en fin de matinée dans la résidence privée du chef du gouvernement espagnol, située près de Séville. Le président français et M. Gonzalez devaient avoir environ cinq heures d'entretiens, interrompus par un déjeuner au palais Dona-Anna, au cœur du parc naturel andalou.

Comme lors de la dernière conversation de ce type, qui avait eu lieu en août dernier à Latche chez M. Mitterrand, cette rencontre informelle intervient entre deux sommets institutionnels franco-espagnols. Elle fait suite à celle que M. Mitterrand a eue lundi en Forêt-Noire avec le chancelier Helmut Kohl et devrait porter sur l'examen des dossiers communautaires dans la perspective du conseil européen de Hanovre, fin juin, ainsi que sur les questions de défense et de sécurité européennes, indique-t-on à l'Elysée.

M. Mitterrand, dont c'est vraisemblablement le dernier rendez-vous international avant l'annonce de sa candidature, est accompagné d'un seul de ses proches collaborateurs, M. Michel Charasse.

Le « présidoscope » de l'IFOP

- **M. Mitterrand stable**
- **M. Chirac conforte son avance sur M. Barre**

M. François Mitterrand reste stable, avec 38,5 % des intentions de vote, au premier tour. M. Jacques Chirac gagne 2 points, avec 23,5 %, et M. Raymond Barre en perd un, avec 21 %, par rapport à début mars, selon le *« présidoscope »* bimensuel *« Libération-IFOP »* (1) publié samedi 19 mars.

Dans l'hypothèse d'un second tour qui opposerait M. Mitterrand à M. Chirac, 55,5 % des personnes interrogées ont annoncé leur intention de voter pour le président sortant, contre 44,5 % pour M. Chirac (ces pourcentages étaient respectivement de 57 % et 43 % dans le précédent « présidoscope ».

Pour un second tour Barre-Mitterrand, ce dernier recueille 54 % des intentions de vote et l'ancien premier ministre 46 % (contre 54,5 % et 45,5 % dans l'enquête précédente).

M. Mitterrand serait le candidat qui *« a le plus de chances »* d'être élu pour 56 % des personnes interrogées (moins 4 points), M. Chirac en gagne sept, avec 24 %, et M. Barre en perd trois avec 10 %.

Enfin, selon l'enquête de l'IFOP, 38 % des Français trouvent que M. Mitterrand *« a déjà trop attendu »* pour déclarer sa candidature, 35 % *« qu'il devrait l'annoncer le plus vite possible »*, 20 % *« qu'il devrait attendre encore »*.

(1) Sondage réalisé les 13, 14 et 15 mars auprès d'un échantillon représentatif de 795 personnes.

L'affaire du Carrefour du développement

Le parquet fait appel de l'ordonnance du juge Michau refusant un supplément d'information

Nouvelle illustration des divergences qui, dans l'affaire du Carrefour du développement, opposent le juge d'instruction au procureur du tribunal de Paris : ce dernier a fait appel, vendredi 18 mars, d'une ordonnance du juge Michau, qui, le 15 mars, avait refusé de reprendre son instruction comme le lui demandait le parquet. Le même jour, M. Christian Nucci, ancien ministre socialiste de la coopération, était entendu par la commission d'instruction de la Haute Cour siégeant à Versailles. Cette audition a donné lieu à un vif incident entre l'ancien ministre et M. Louis Gondre, membre de la commission d'instruction, qui comptait interroger M. Nucci sur les détournements de fonds commis à l'occasion du sommet franco-africain de Bujumbura.

Estimant son instruction terminée, M. Jean-Pierre Michau avait transmis, le 14 décembre 1987, son dossier au parquet, conformément à la procédure, afin que celui-ci lui fasse connaître ses réquisitions. Le parquet n'a répondu au juge d'instruction que le 8 mars 1988. Entre-temps, *le Monde* avait rendu public le rapport de synthèse de la police judiciaire atténuant les accusations primitivement portées contre M. Nucci et attribuant à Yves Challier la responsabilité essentielle des détournements de fonds (*le Monde* du 6 février).

Dans ses réquisitions du 8 mars, le parquet demandait au juge d'instruction de faire connaître ce rapport aux quinze inculpés de l'affaire du Carrefour du développement; il préconisait aussi de nouvelles expertises afin de préciser les destinataires de certaines des sommes détournées; enfin, il requérait une requalification criminelle à l'encontre de trois des inculpés.

Le 15 mars, M. Michau a répondu par une ordonnance de rejet à toutes les demandes du parquet. En ce qui concerne le rapport de la police judiciaire, le magistrat estimait qu'*« il n'apparaît pas (...) nécessaire de procéder à la communication requise »* dans la mesure où *« le rapport (...) n'est pas un rapport d'expertise mais un rapport de synthèse, qu'aucune disposition légale n'impose sa notification aux parties; que ce rapport reprend les éléments de la procédure déjà soumis à l'attention des inculpés et des parties civiles; que les conseils des inculpés qui en ont fait la demande ont déjà obtenu copie de ce rapport »*.

De même, pour ce qui concerne les nouvelles expertises, le juge estimait qu'elles ne s'imposaient pas, les bénéficiaires des détournements étant parfaitement identifiés, notamment dans le rapport de la police judiciaire dont les chiffres et leur ventilation ont été repris par le magistrat instructeur.

Evoquant le cas de l'ancien ministre de la coopération, le juge estimait qu'une somme totale de 2 870 000 F *« pourrait correspondre au financement d'opérations réalisées au profit de M. Christian Nucci, pour lesquelles des investigations ne peuvent être entreprises dans la présente procédure »*, allusion aux travaux de la Haute Cour qui examine actuellement l'éventuelle responsabilité de M. Nucci.

Enfin le juge estimait qu'il n'y avait pas matière à requalifier les inculpations portées contre trois inculpés.

Le ministre et les exécutants

C'est contre cette ordonnance que le parquet vient de faire appel. On ne cache pas, dans l'entourage du procureur de la République, que les chiffres cités par les uns et les autres en sont l'explication. En clair : on regrette que le juge d'instruction sacrifie aux conclusions de la police judiciaire qui fait d'Yves Challier l'auteur principal des détournements et atténue la responsabilité de M. Nucci. Regrets d'autant plus vifs que c'est à partir de l'hypothèse inverse et des estimations contenues dans le premier réquisitoire du parquet que la procédure de la Haute Cour avait été engagée. A moins d'admettre qu'elle ne se justifiait finalement pas, le parquet est aujourd'hui contraint de défendre son point de vue initial selon lequel l'ancien ministre *« donneur d'ordres »* est *« l'un des deux principaux bénéficiaires du système frauduleux »*, ayant su habilement se *« dissimuler derrière des exécutants »*.

C'est justement le rôle que n'entend pas assumer le député de l'Isère. Convoqué par les magistrats de la Haute Cour, vendredi 18 mars, il a décidé de faire la grève de l'instruction, refusant de répondre aux questions tant qu'il n'aura pas pu consulter les différents dossiers qui constituent l'affaire du Carrefour du développement. Plusieurs instructions distinctes, en relation avec ce dossier, sont en effet ouvertes, notamment l'affaire du vrai-faux passeport d'Yves Challier. Or M. Nucci, pour des raisons de procédure, n'a pu, jusqu'alors, prendre connaissance des pièces. Maintenant qu'il est officiellement inculpé, rien ne s'y oppose, si ce n'est, semble-t-il, les lenteurs de la transmission des dossiers.

L'ancien ministre a aussi exigé la restitution de ses archives politiques, saisies par la police en juillet 1986 dans un local loué par Yves Challier, mais curieusement jamais placées sous scellés. Ces archives se trouveraient toujours au ministère de l'intérieur *« en libre consultation chez M. Pasqua »*, a déclaré M. Nucci aux magistrats de la Haute Cour, *l'un de mes adversaires les plus déterminés »*. L'ancien ministre juge ces dossiers nécessaires à sa défense et refuse de parler tant qu'il n'aura pu, au moins, les consulter.

GEORGES MARION.

La remise des « parrainages » au Conseil constitutionnel

Jour de fête pour Arlette Laguiller

Ce fut un jour de fête pour Arlette Laguiller que ce vendredi 18 mars, qui était aussi celui de son quarante-huitième anniversaire. Vingt-quatre heures seulement après le coup d'envoi de la première phase administrative préliminaire de l'élection présidentielle, elle venait, en personne, déposer au Conseil constitutionnel les formulaires de parrainage nécessaires à l'agrément de sa candidature.

A l'heure dite, le secrétaire général du Conseil constitutionnel, Bruno Genevois, vint accueillir Arlette Laguiller, la délivrant des photographes et cameramen qui voulaient les saisir, elle et ses deux sacs de formulaires, sous toutes les coutures. Puis elle se rendit dans le bureau du secrétaire général. On ne sait pas si Trotski aurait approuvé toute cette bureaucratie : les formulaires de parrainage recomptés, la remise d'un récépissé... Arlette Laguiller ne s'en offusqua pas. Elle déclara avoir déposé la *« quantité nécessaire »* – fallait-il comprendre cinq cents tout juste, le nombre requis et fatidique ? – de parrainages. Lucide, elle reconnut qu'une *« minorité »* la soutenait parce que d'accord avec ses idées et que les autres n'avaient signé qu'au nom du principe démocratique de libre expression.

Quatre-vingts départements représentés par ces signatures, 80 % d'élus sans étiquette parmi les signataires (dont 60 % que l'on pourrait dire de gauche, 16 % du centre et 2 % de droite) : tel fut, rapidement brossé par Arlette Laguiller, le tableau de ses soutiens.

Rapidement parce qu'elle était aussi venue pour faire sonner, sous les augustes plafonds du Conseil constitutionnel, des mots qu'on y entend rarement, *« la voix des travailleurs »*, pour bousculer *« le panier de crabes du grand capital »*, pour passer (pour le prolétariat) *« à la contre-offensive »*.

Dûment applaudie par une petite clique de militants qui étaient entrés discrètement derrière la meute des journalistes, Arlette Laguiller s'en retourna ensuite à ses meetings. Elle laissait sur place des travailleurs qui ne sont pas vraiment menacés par le chômage : le personnel du Conseil constitutionnel.

Dès le 17 mars, les *missi dominici* de Pierre Boussel-Lambert, autre enfant politique de Trotski, dirigeant du Parti communiste internationaliste, qui se présente au nom du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT), étaient venu porter leurs parrainages.

La veille encore, Pierre Blotin, membre du bureau politique du Parti communiste français, était venu lui aussi remettre *« plus de cinq cents parrainages »* en faveur d'André Lajoinie.

M. K.

M. Le Pen et l'affaire Waldheim

« De lieutenant à lieutenant »

L'hebdomadaire autrichien *Profil* a interrogé M. Jean-Marie Le Pen à propos de l'affaire Waldheim. Publiée à Vienne dans le numéro du 14 mars sous le titre « De lieutenant à lieutenant », cette réponse a été recueillie par Danny Leder, correspondant à Paris de *Profil*.

« Waldheim est le chef d'Etat d'un pays ami, explique M. Le Pen. *Nous, démocrates, nous respectons les choix du suffrage populaire. Quand on accuse M. Waldheim, toutes les preuves sont bonnes, et quand elles se révèlent être des falsifications, on n'en tient pas compte. J'ai quelque chose d'autre à ajouter : j'ai été moi-même lieutenant dans une armée, je doute que le lieutenant Waldheim ait eu la possibilité de faire ce qu'on lui reproche. Vous savez, le lieutenant dans une armée, c'est la cinquième roue du carrosse. »*

« Il rit », ajoute ensuite Profil, qui rappelle le passage du lieutenant Le Pen à Alger, en 1957.

● **Plusieurs milliers de manifestants contre M. Le Pen à Nantes.** – Plusieurs milliers de personnes (3 500 selon les organisateurs, 2 000 d'après la police) ont manifesté vendredi 18 mars en début de soirée à Nantes (Loire-Atlantique), pour dénoncer le racisme à l'occasion de la venue dans cette ville de M. Jean-Marie Le Pen. Répondant à l'appel d'une vingtaine d'associations de gauche, les manifestants, jeunes pour la plupart, ont défilé dans le calme pendant plus de deux heures, scandant des slogans hostiles au leader du Front national.

Accord unanime à l'ESA

L'Europe participera à la station spatiale américaine

L'Agence spatiale européenne (ESA) a approuvé, vendredi 18 mars, à l'unanimité de ses treize Etats membres, un mémorandum d'accord sur la construction et l'utilisation de la station spatiale que les Américains projettent de réaliser. Cette station, dont la mise sur orbite est prévue au mieux pour le milieu des années 90, comprendra trois ensembles : une installation polyvalente servant de base habitée en permanence et que construiront les Américains ; un laboratoire habitable fourni par les Européens et un autre par les Japonais. Les Canadiens devraient également participer au projet, mais de manière moins spectaculaire.

Ainsi prennent fin deux années de négociations difficiles, souvent au bord de la rupture, entre les deux agences spatiales, européenne et américaine. L'Europe, ayant fait preuve de sa maturité dans le domaine spatial, réclamait d'être considérée comme un partenaire à part entière. Il ne reste plus qu'à mettre en place, entre les quatre pays intéressés, l'accord intergouvernemental (IGA) sur la conception détaillée, le développement, l'exploitation et l'utilisation à des fins pacifiques – conformément au droit international – de la future station.

Pour cet ambitieux projet de 17 à 22 milliards de dollars (prix 1988), les Européens fourniront un module laboratoire habitable accroché en permanence à la station de la NASA, un module autonome visitable (MTFF-Man Tended Free Flyer) et une plate-forme porte-instruments automatique qui dérivera sur des orbites polaires et sera destinée à des opérations de météorologie et d'observation de la Terre. Ces matériels devraient être développés en Europe, dans le cadre du programme Colombus lancé en novembre 1986 à la conférence spatiale de La Haye (Pays-Bas). Coût de l'opération : quelque 4 milliards d'unités de compte, dont 90,50 % sont déjà couverts par les intentions de huit des treize pays membres de l'ESA (Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Norvège, Pays-Bas et République fédérale d'Allemagne).

CANADA

M. Jacques Parizeau proclamé président du Parti québécois

Seul candidat à la succession de M. Pierre-Marc Johnson, M. Jacques Parizeau, indépendantiste de la première heure, a été proclamé président du Parti québécois, jeudi 17 mars. Le poste était vacant depuis le 10 novembre dernier.

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le retour en politique de l'ancien grand argentier de la province – il fut le ministre des finances des cabinets de René Levesque entre 1976 et 1984 – est ainsi consacré par une élection par acclamation qui n'a toutefois rien d'un triomphe. La démission, au cours des derniers mois, d'une soixantaine de responsables régionaux du parti – tous convaincus, comme M. Johnson, que l'indépendance était devenu un sujet tabou aux yeux de la population – démontre une nouvelle fois que les modérés et les orthodoxes ne peuvent décidément plus cohabiter au sein de la seule formation d'opposition du Québec.

A la fin de l'année 1984, sept ministres – M. Parizeau en tête – suivis par des centaines de militants avaient quitté les rangs du Parti québécois lorsque leur chef, René Levesque, avait entériné une première mise en veilleuse de la thèse de l'indépendance, afin de tirer les leçons de l'échec du référendum de 1980 sur la souveraineté-association du Québec avec le reste du Canada.

Après le départ des « purs et durs », les modérés avaient donné à leur parti un visage un peu plus social-démocrate et un peu moins nationaliste, sans susciter toutefois de nets regains d'enthousiasme.

De plus en plus contesté par le vieille garde, pourtant minoritaire, M. Johnson a remis sa démission en novembre dernier, dix jours après le décès du fondateur du parti, René Levesque, dont les funérailles ont attiré d'immenses foules nostalgiques. Persuadé que les anciens indépendantistes pouvaient retrouver l'ardeur militante d'antan, M. Parizeau a délaissé sa chaire de professeur de l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal pour se lancer en campagne. Au fil des trois derniers mois, il a progressivement dévoilé sa stratégie avec l'assurance et la faconde qui avaient fait sa réputation. Sous sa gouverne, le Parti québécois redeviendra *« clairement souverainiste »*. M. Parizeau a évoqué la possibilité d'organiser des *« référendums sectoriels »* pour récupérer *« morceaux par morceaux »* des pouvoirs actuellement dévolus au gouvernement fédéral.

MARTINE JACOT.

ÉTATS-UNIS

Prochaine retraite du lieutenant-colonel Oliver North

Personnage central du scandale de l'« Irangate », le lieutenant-colonel Oliver North a demandé à faire valoir ses droits à la retraite du corps des « marines », a indiqué, le vendredi 18 mars, un porte-parole du Pentagone. L'officier et trois autres protagonistes du scandale avaient été inculpés mercredi par une chambre de mise en accusation pour leur rôle dans le détournement, au profit des rebelles « contras » du Nicaragua, de fonds tirés des ventes d'armes à l'Iran en 1985 et 1986.

Le *Washington Post* a par ailleurs fait, vendredi, de nouvelles révélations sur cette affaire en indiquant que le lieutenant-colonel avait fourni à un émissaire une lettre invoquant la recommandation du président des Etats-Unis, dans le cadre d'une opération de versement d'une rançon pour la libération d'un otage américain.

Le journal américain publie un fac-similé de la lettre qui montre que le porteur accomplit *« une mission gouvernementale officielle pour le compte du président des Etats-Unis »*. La Maison Blanche a toujours affirmé que le président Reagan n'avait pas eu connaissance d'initiatives en vue du versement de rançons en faveur des otages américains. – *(AFP.)*

EN BREF

● **Affaire Jobic : une ordonnance du juge d'instruction infirmée.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles a infirmé, vendredi 18 mars, l'ordonnance du juge d'instruction Jean-Michel Hayat qui, dans l'affaire Jobic, déclarait recevable la constitution de partie civile de Mme Zoulika Zenati. Principale accusatrice du commissaire Yves Jobic, Mme Zenati, une prostituée âgée de trente-trois ans, a notamment affirmé avoir versé à ce dernier 6 000 francs, en trois fois. La chambre d'accusation a donc épousé le point de vue de Me Jean-Marc Varaut, défenseur de M. Jobic, qui est inculpé de *« proxénétisme aggravé »*, depuis le 29 novembre 1987.

● **Construction d'une centrale nucléaire arrêtée en Italie.** – Le conseil municipal de Montaldo di Castro, au nord de Rome, a voté, le 17 mars, l'arrêt des travaux de construction de la centrale nucléaire qui, la semaine précédente, a provoqué une crise politique en Italie. Le président du conseil, M. Giovanni Goria, partisan de la poursuite des travaux, avait dû donner sa démission. – *(Reuter.)*

● **Avalanches meurtrières en Inde : 145 morts.** – Depuis le 10 mars, l'Etat indien du Cachemire subit des intempéries qui ont transformé les hautes vallées himalayennes en région sinistrée. Le dernier bilan des avalanches, selon l'agence de presse indienne, serait de 145 morts et une centaine de blessés. Mais le bilan définitif risque d'être beaucoup plus lourd, car beaucoup de villages sont toujours bloqués par la neige.

Le numéro du « Monde » daté 19 mars 1988 a été tiré à 529 566 exemplaires

Notre page RÉGIONS paraîtra dans le prochain numéro du *Monde*, daté mardi 22 mars.

A B C . E F G H

★★★
HÔTEL LIDO GENÈVE
Rue Chantepoulet 8
Tél. : 19-41/22/31 55 30
A 2 min. de la Gare et de l'Aéroport Terminal
Prix modérés
Fam. Rossier-Azzola, propr.

Le Monde sur minitel
PRÉSIDENTIELLES :
tous les sondages pour comprendre
IPSOS
36.15 TAPEZ LEMONDE

هكذا من الأصل